

Social et Multilatéral

Profil sémantique du Système d'échange Local

Pantaleo RIZZO

Social et Multilatéral

Profil sémantique du Système d'échange Local

Remerciements

Cette recherche ne fut pas un voyage solitaire.

Merci donc

à Assunta Gaetani, mère qui m'a soutenu dans tous les instants de la recherche et de la rédaction ;

à Ute ANACKER et à sa fille Sara BIANCO, amies qui m'ont aidé durant la préparation des formulaires pour les instruments d'interinformation et qui ont bien voulu dessiner les exemples de transfert, insérés dans les annexes ;

à Fulvia PASCALI, Ernesto CONOCI et aux autres amies et amis du groupe thématique « Astérisque », qui ont voulu tenir les conversations multilatérales, durant les retrouvailles hebdomadaires et conviviales, sur les jeux et les enjeux du SRI et des autres expérimentations multilatérales ;

aux amies et amis des expérimentations LETS, SEL, TR, BdT et REL, qui m'ont aidé à avancer dans ma recherche, en la passant au tamis de leur grille d'interprétation personnelle, lors des nombreuses rencontres internationales.

Introduction

L'économie sociale veut intégrer dans son champ d'action et de relation une multitude de services solidaires qui sont produits le plus souvent par des organisations ayant une forme associative. Il s'agit notamment des services collectifs de proximité, des services à la personne et des services financiers pour la création d'activités de production.

Ainsi faisant, elle est autant une économie sociale qu'une économie solidaire.

Parmi les services financiers, l'économie sociale et solidaire veut inclure les expérimentations monétaires qui sont connues, surtout sur les continents américain, asiatique et africain, par les dénominations de Ithaca Hour, Otra Bolsa de Valores, RGT (Red Global de Trueque), SEC (Système d'échange Communautaire), TCCS (Thailand Community Currency Systems) et ICCS (Indonesia Community Currency Systems). Il s'agit d'une pratique monétaire qui repose sur la circulation d'une monnaie émise à l'avance et qu'on retrouve dans les siècles passés.

Elle veut aussi inclure les expérimentations monétaires qui sont connues, surtout en Europe, sous les dénominations de LETS (Local Exchange and Trading System), SEL (Système d'Échange Local), TR (Tauschring), BdT (Banca del Tempo), REL (Rete di Economia Locale) et SRI (Sistema di Reciprocità Indiretta). Ces expérimentations, par contre, recourent à une pratique monétaire nouvelle. C'est seulement depuis les années 1970, que des femmes et des hommes l'expérimentent un peu partout dans le monde.

Il s'agit donc de pratiques sur lesquelles très peu de recherches ont été réalisées, même par les chercheurs de l'économie sociale et solidaire.

Peut-elle intégrer toutes ces expérimentations monétaires dans son champ d'action et de relation ou faut-il prévoir une relation entre deux différents champs ? S'il y a un autre champ d'action et de relation, comment a-t-il évolué ?

Cet ouvrage s'articule en six chapitres de taille inégale.

Le premier chapitre, d'abord, définit l'approche théorique de l'économie sociale et solidaire vis-à-vis des expérimentations monétaires et, puis, il examine l'action stratégique des pouvoirs publics pour leur tracer une "évolution institutionnelle".

Le deuxième chapitre définit le concept d'instrument, avant de décrire la signification des instruments d'interaction et des instruments d'interinformation.

Le troisième chapitre définit les concepts d'imaginaire et d'imagination et, puis, il propose une économie reliaante, capable de relier deux champs d'action et de relation, sans les synthétiser dialectiquement.

Le quatrième chapitre définit les concepts de profil sémantique et de bassin sémantique, avant de présenter les phases qui ont marqué l'évolution du dernier profil sémantique.

Le cinquième chapitre analyse, d'abord, les fonctions monétaires de l'argent et, puis, l'évolution des profils sémantiques dans le bassin sémantique du social, durant les tentatives de réformer l'argent.

Le sixième chapitre décrit l'évolution du profil entre le bassin sémantique du social et celui du bassin sémantique du multilatéral. Il analyse, d'abord, les profils durant la création du bassin sémantique du multilatéral. Puis, il décrit les profils des courants qui se forment au fur et à mesure que le bassin sémantique du multilatéral émerge. Enfin, il raconte comment le bassin sémantique du multilatéral arrive à la continuité sémantique.

Il y a trois annexes. La première reporte une lettre envoyée au Ministère des Finances italien, sur la question fiscale. La deuxième illustre les formulaires pour les instruments d'interinformation. La troisième présente le règlement du SRI.

L'économie sociale et solidaire

Avant de répondre aux questions posées, il convient d'explorer le champ d'action et de relation de l'économie sociale et solidaire. L'analyse concernera autant l'approche théorique que l'action stratégique des pouvoirs publics sur les expérimentations concernées.

L'approche théorique

« Ce n'est ni le statut d'association (toutes les associations ne relèvent pas de l'économie solidaire et certaines sociétés par action en font partie), ni l'objet de leur activité, qui permettent d'intégrer telle ou telle organisation dans le champ de l'économie solidaire. On constate que dans un espace public de proximité il y a libre association de personnes pour mener en commun des actions contribuant à des emplois ou à des revenus (y compris en nature), c'est-à-dire à des activités ayant un contenu économique plus ou moins important, qui renforcent la cohésion sociale par l'activation de nouveaux rapports de solidarité. Les promoteurs de ces activités mettent généralement en avant un certain nombre de caractères propres : des finalités sociales sont clairement revendiquées de même que des principes démocratiques de fonctionnement. Il s'agit à la fois d'un engagement social et d'une initiative économique. On constate un ancrage territorial fort à caractère collectif répondant à un besoin collectif, qui contribue effectivement à un développement local de façon **direct** (si l'on pense au micro financement ou aux régies de quartier par exemple) ou indirecte (dans le cas du commerce équitable notamment). [...] Si certaines activités de l'économie solidaire peuvent induire des prestations gratuites pour des usagers, on constate que l'économie solidaire est capable de produire des biens et services que les clients ou les bénéficiaires paieront non à un prix de marché unique pour tous, mais selon la capacité contributive de chacun (la solidarité étant ainsi activée par cette différenciation des personnes). C'est essentiellement sur la base de l'hybridation des ressources **et** des dynamiques qu'elle crée, **ce** que l'on peut (en l'absence d'une définition légale) adopter des critères permettant de qualifier telle ou telle institution comme relevant ou non du champ de l'économie solidaire. »^[1]

Pour éviter que certaines personnes effectuent gratuitement ce que d'autres personnes sont payées pour faire, Alain Caillé a indiqué que c'est « une dynamique d'*hybridation* [B. Eme, J.-L. Laville], de *polygamie* [A. Salsano] qu'il faut penser et impulser »^[2]. La dynamique d'hybridation à impulser devrait articuler les comportements économiques relevant (pour reprendre les catégories de Karl Polanyi^[3]) du marché, de la redistribution (par l'administration publique ou par l'administration domestique) et de la réciprocité.

L'hybridation des ressources provenant du marché (les recettes tirées de l'activité elle-même) et de celles provenant de la redistribution (les cotisations des membres de l'association, les subventions publiques et les activités de bénévolat) est facile à faire. L'économie sociale et solidaire voudrait faire aussi l'hybridation des ressources provenant des expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, et aussi de celles provenant des expérimentations Ithaca Hour, Otra Bolsa des Valores, RGT, SEC, TCCS et ICCS.

Pour y parvenir, elle a formulé des concepts et avancé des hypothèses.

La totalité des monnaies est argent

En 1994, Bernard Lietaer[4] a interprété les expérimentations LETS et SEL comme des formes d'argent communautaire.

En 1996, C.C.Williams[5] a posé la question si les LETS, en recourant à une "unité locale de monnaie", n'étaient pas une nouvelle source de travail et de crédit pour les pauvres et les chômeurs.

R. Lee[6] a posé la question si les expérimentations LETS n'introduisaient pas une monnaie morale pour la construction sociale d'une économie locale.

En 1997, pendant une transmission télévisée[7] du TG1 italien, le sociologue Luciano Gallino a soupçonné que le recours des gens aux expérimentations LETS, SRI et BdT pouvait cacher l'intention ou la possibilité de frauder le fisc, tandis qu'Adèle Grisendi, une des promotrices des BdT, a affirmé que les adhérents à l'expérimentation Banque du Temps ne faisaient que du bénévolat.

En 1997, l'économiste Serge Latouche a affirmé que « SEL et économie néo-clanique sont des formes de dissidence par rapport à la norme ; ce sont aussi des formes de résistance à la mondialisation de l'économie, c'est-à-dire à l'économicisation du monde. »[8]

En 1998, Bernard Lietaer[9] a consigné à la Commission Européenne un rapport où il proposait l'application d'une stratégie de politique sociale contemplant deux circuits. Dans son rapport, il a conceptualisé les expérimentations LETS, SEL, Time Dollar, Ithaca Hour, etc., comme des systèmes avec argent complémentaire (*complementary currency Systems*) à l'argent national et donc à l'Euro. Puis, il a dessiné une personne humaine mettant en relation le circuit de l'"économie coopérative", des "échanges communautaires", de l'"argent complémentaire" et du "capital social" avec le circuit de l'"économie compétitive", des "échanges commerciaux" et du "capital financier". Il découle ainsi l'hypothèse que n'importe quelle monnaie est de l'argent et que les divers systèmes économiques monétaires peuvent être mis en relation complémentaire.

Dans la même année, des articles regroupés dans la revue française *Silence*[10] ont associé les expérimentations LETS et SEL à celles de "monnaies locales" du XIX^e et du XX^e siècle.

La réciprocité est fondée dans l'association

Des chercheurs du M.A.U.S.S. (Mouvement Anti-Utilitariste dans les Sciences Sociales) ont mis avec force l'accent sur la relation entre monnaie locale et intégration sociale. En 1999, Patrick Viveret a affirmé qu'il est possible de distinguer les traits communs de ces expérimentations : « D'abord elles s'inscrivent toutes dans une logique de transformation profonde des échanges entre les êtres humains et allient les logiques de résistance et de proposition : résistance contre l'exclusion sociale que provoque le manque de monnaie mais aussi, très vite, proposition d'une autre logique qui permet à tous, quel que soit l'âge, le statut, la possession ou non d'un emploi, de retrouver une capacité d'échange, la reconnaissance de sa place aux yeux d'autrui et la reconquête de l'estime de soi. »[11]

Il a considéré « essentiel d'inscrire ces perspectives d'échange dans le cadre d'une économie plurielle non réduite aux fonctions du seul marché. Si celui-ci est nécessaire car il permet d'organiser l'échange en situation de neutralité affective entre des humains (je ne suis pas obligé d'aimer quelqu'un pour échanger avec lui), il n'abolit pas deux autres fonctions anthropologiques essentielles qui sont la sphère du don et de l'échange réciproque non marchand, d'une part, et la

sphère de l'économie publique qui marque l'appartenance des individus à une communauté politique faisant des choix collectifs, d'autre part. Lorsqu'on refuse cette pluralité soit en subordonnant tous les échanges à une économie publique administrée (fait totalitaire) soit comme c'est aujourd'hui le cas à une "société de marché" qui envahit toute la sphère de l'échange, on fragilise en profondeur le lien social ; alors le marché lui-même, faute de régulation, est absorbé par la logique de puissance du capitalisme, industriel hier, informationnel aujourd'hui. »[12]

L'inscription de toutes ces expérimentations dans le concept d'économie plurielle valorise certainement le comportement économique de réciprocité, mais il n'arrive pas à lui reconnaître un ordre économique véritable. De fait, Alain Caillé, directeur de la revue du M.A.U.S.S., a affirmé que « L'étonnant développement récent des monnaies locales (LETS anglais, SEL français, etc.) est une merveilleuse illustration du bien-fondé des propos qui précèdent. Dès qu'elles se créent et comme par enchantement, des besoins qui ne trouvaient pas satisfaction, une capacité d'œuvrer et de s'employer qui ne parvenait pas à s'exprimer, tout cela devient subitement possible et se trouve comme révélé par la seule magie de la réciprocité objectivée dans ces nouveaux médias conviviaux, fondés sur la confiance et l'interconnaissance. Notons pourtant que le troisième principe, celui de la réciprocité, ne fonde pas un ordre qui serait à proprement parler *économique*. Puisqu'il ne produit d'effets économiques que parce qu'il est de part en part social, socialisé et socialisant. »[13]

Il résulte l'hypothèse que le comportement économique de réciprocité serait fondé dans le cadre de l'association. Ainsi, les LETS et les SEL seraient des énergies qui « ne demandent qu'à se former et à se mobiliser dans le cadre juridique et symbolique de l'association. »[14] En considérant l'association comme *ad-sociation*, mouvement vers la sociation, *Vergesellschaftung* (Simmel), Alain Caillé rappelle l'existence d'un pari théorique : « celui que toute forme de socialité saine et normativement désirable, tout type de rapport social qui ne naît pas de la pure contrainte physique ou de la violence symbolique est de type ad-sociatif. »[15]

Tout système est ordonné hiérarchiquement

En 1999, quand la revue Transversales Science/Culture a avancé le concept des monnaies plurielles, Jacques Robin a affirmé qu'il fallait « mettre en place trois types de monnaies [...] : une monnaie thésaurisable, à péremption longue [...] ; une monnaie non thésaurisable, de consommation immédiate et de péremption courte [...] ; une monnaie de l'économie solidaire... »[16]. En précisant que « ce sont évidemment les formes et les pouvoirs mêmes de création des monnaies qui soulèvent les questions les plus ardues »[17], il a trouvé que les « monnaies plurielles pourraient alors, sous l'arbitrage d'un pouvoir politique renouvelé, répondre à la complexité croissante de l'économie. »[18] Il a affirmé donc que « l'issue économique la plus sérieuse à la crise planétaire de l'ère informationnelle c'est la cohabitation de logiques économiques à la fois complémentaires, contradictoires et aléatoires dans une économie plurielle. »[19]

En analysant les monnaies de l'expérimentation SEL, l'économiste Jérôme Blanc a trouvé qu'elles « forment un système parallèle qui s'articule nécessairement au système national. » [20] Les expérimentations SEL seraient « des systèmes de paiement autonomes du système monétaire national, bien que hiérarchiquement compris dans celui-ci. De tels systèmes monétaires parallèles ne se posent pas en concurrents directs des systèmes monétaires nationaux, mais en systèmes complémentaires et hiérarchiquement inférieurs. [...] La société apparaît ainsi comme une communauté de paiement composée de groupes monétaires hiérarchiquement articulés. »[21] Pour l'économie sociale et solidaire, même s'il y a diversité des systèmes de paiement, tout système est un système socio-économique ordonné hiérarchiquement.

Toutes les expérimentations monétaires, même si elles agissent dans le cadre de la proximité, devraient donc participer à une vision renouvelée de la citoyenneté et à la contribution publique. Sur ce point, Patrick Viveret a précisé : « Qu'une part de toute activité soit réservée à la collectivité afin de développer des fonctions d'intérêt général est tout à fait conforme à la philosophie de la plupart des réseaux d'échange de proximité. Simplement ils demandent que l'on puisse s'acquitter de cette contribution sous d'autres formes que la possession de monnaie officielle si précisément l'on en manque : par exemple avec des travaux d'intérêt général ou, comme c'est le cas en Argentine, à Ithaca, ou avec le système *Time dollar* "payant" les institutions publiques avec des formes de "crédit-temps". [...] Nés pour l'essentiel d'un dysfonctionnement majeur de nos économies qui creusent les inégalités et rendent une portion croissante de la population insolvable, ces mouvements rendent d'abord des services éminents dans le domaine de la réinsertion et de la lutte contre la pauvreté. C'est au nom de la reconnaissance de cette fonction qu'ils ont pu bénéficier jusqu'ici d'une compréhension globalement intelligente des pouvoirs publics et de la Banque de France. Mais le premier procès d'un SEL en Ariège, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois (une condamnation annulée en appel), montre que l'on pourrait retrouver un jour les mêmes obstacles bancaires, juridiques, fiscaux, politiques que ceux qui ont bloqué historiquement ces tentatives dans les années trente ou, plus récemment en France, dans les années cinquante. Il est certes légitime de demander aux SEL de marquer clairement leur appartenance au lien social et politique par le respect du droit du travail et de la contribution publique afin d'éviter toute confusion ou instrumentalisation par l'économie informelle de nature délictueuse ou mafieuse. »[\[22\]](#)

Pour l'économie sociale et solidaire, les expérimentations SEL sont sociales et sont aussi, en gros, similaires aux expérimentations qui ont été bloquées historiquement dans les années trente et cinquante. L'expérimentation SEL et toutes les autres expérimentations monétaires pourraient donc être intégrées dans le champ d'action et de relation de l'économie sociale et solidaire.

L'action stratégique des pouvoirs publics

Les entrepreneurs commerciaux avaient depuis longtemps soupçonné de subir une concurrence déloyale de la part de ces expérimentations monétaires. Comme suite à l'approche théorique de l'économie sociale et solidaire, ils ont demandé aux pouvoirs publics de plusieurs pays de les contraindre à marquer leur appartenance au lien social. Cela devait se faire par le respect du droit du travail et par la contribution publique.

Les pouvoirs publics nationaux n'ont jamais attendu ni le développement de l'approche théorique de l'économie sociale et solidaire ni les revendications des entrepreneurs commerciaux. Depuis longtemps, ils enquêtaient sur les expérimentations LETS et SEL, et agissaient pour leur capture, c'est-à-dire pour les prendre après poursuite ou lutte.

En janvier 1993, la Commission Européenne avait financé des conférences sur l'expérimentation LETS « à partir des fonds européens relatifs aux alternatives en matière économique »[\[23\]](#). Successivement, les fonctionnaires des administrations publiques ont commencé à agir pour imposer une « évolution institutionnelle »[\[24\]](#) à ces expérimentations, soupçonnées de gérer des systèmes monétaires de fraude.

En situation de démantèlement de l'état social, ne pouvant pas les contourner, les pouvoirs publics ont été obligés d'intervenir directement en leur appliquant la stratégie de subordination au contrôle politique et judiciaire et puis celle d'incorporation dans l'économie sociale et solidaire. Par la stratégie de contournement, les pouvoirs publics ignorent ces expérimentations en les laissant libres de nager ou de se noyer, car ils interviennent ou par la redistribution faite directement par l'état social ou par celle faite indirectement par l'aide à l'administration domestique. Par la stratégie de subordination, les pouvoirs publics prennent le contrôle légal ou la supervision des instruments

de ces expérimentations et les forcent à opérer selon la logique des intérêts publics. Par la stratégie d'incorporation, les pouvoirs publics évitent d'intervenir directement dans la gestion des instruments de ces expérimentations, néanmoins ils cherchent à influencer les conditions de leur gestion par l'offre d'appuis institutionnels. En d'autres termes, par la stratégie d'incorporation on cherche de trouver une synthèse réconciliatrice par la formule du *public non-étatique* et du *marchand non-profit*.

La stratégie de subordination

Contre les systèmes monétaires de paiement autonomes, les pouvoirs publics ont d'abord appliqué une stratégie de subordination. L'administration britannique, par la lettre [\[25\]](#) du CAB (Citizens Advice Bureau), a averti les adhérents à l'expérimentation LETS de s'y impliquer moins de 16 heures par semaine. Les administrations publiques de l'Irlande, de l'Australie, de la Nouvelle Zélande, de la Belgique, de la France, etc., ont suivi le chemin tracé par l'administration britannique.

En septembre 1996, le directeur de l'ONEM (Office National de l'Emploi) de Verviers, Belgique, a sanctionné un adhérent à l'expérimentation SEL. La sanction a été de vingt-deux semaines de suspension de chômage et 185000 francs belges d'indemnités de chômage perçues. Tout cela parce qu'il n'avait pas « averti l'Office National de l'Emploi de sa participation à des trocs bilatéraux et à un système d'échanges local et pour avoir exercé ainsi une activité accessoire. » [\[26\]](#)

En février 1996, le sociologue Smaïn Laacher a rappelé un échange de courrier entre le Préfet de l'Ariège, France, et le Chef de la MILUTMO (Mission de liaison Interministérielle pour la Lutte contre le Travail clandestin, l'emploi non déclaré et le trafic de Main-d'œuvre). Le Préfet a écrit « que certaines populations, notamment les plus démunies, s'affranchissent complètement des circuits économiques traditionnels et en viennent à provoquer l'institutionnalisation d'une véritable économie parallèle fondée sur la pratique et le recours au travail clandestin » [\[27\]](#). Le chef de la MILUTMO lui a répondu que : « La coloration *d'entraide* qui environne ces pratiques conduit cependant à tenter de concilier l'éventuelle utilité sociale du système et le nécessaire respect de la réglementation économique comme de la législation du travail. Cette orientation, qui peut impliquer l'aménagement de certaines tolérances, suppose toutefois que les différents services de contrôle portent une attention toute particulière aux modes de fonctionnement de chaque SEL, afin que les activités de ces structures n'outrepassent par certains limites [...]. De manière plus générale, il conviendra de rechercher la véritable motivation qui sous-tend l'appartenance à un réseau. Pour cela, la nature des services échangés, de même que la situation des membres du réseau constituent des éléments de fait permettant de déterminer si l'adhésion au réseau a été motivée par un réel projet d'entraide ou si, à l'inverse, il s'agissait pour l'adhérent, de développer une véritable activité économique, affranchie des obligations fiscales et sociales correspondantes. La nécessaire recherche du caractère intentionnel de travail clandestin revêt, dans ce cadre, une importance toute particulière » [\[28\]](#).

Le 13 août 1997, le ministère de l'économie des finances et de l'industrie a envoyé aux directeurs des services fiscaux la note "Réf SB9625630E" concernant le "régime fiscal des systèmes d'échanges locaux". L'approche adoptée par le ministère a conçu les SEL comme des "associations". De l'examen fait sur leur "statut", il est ressorti que « L'association gère l'échange multilatéral de services en éditant un journal des offres et des demandes de services (ou de biens) et en comptabilisant les opérations réalisées au débit ou au crédit des comptes individuels des

membres. Elle utilise pour ce faire une unité ce compte spécifique. Les services (ou les biens) ne sont jamais réglés en numéraire, mais toujours par compensation en nature. Elle n'intervient pas dans la conclusion des transactions et notamment dans la fixation de leur prix, son rôle se limitant à une opération d'entremise (rapprochement de l'offre et de la demande) et à la gestion de la compensation multilatérale des opérations réalisées entre les adhérents. Cette activité est rémunérée, d'un part, par une cotisation et, d'autre part, selon les informations disponibles, par un prélèvement sur les opérations réalisées ». La note affirme que « Cette activité ne peut pas être exonérée », mais que « Les conséquences d'un tel assujettissement restent toutefois limitées ».

L'action pour l'évolution institutionnelle, par la stratégie de subordination, est passée à l'intervention judiciaire dans plusieurs pays européens, mais le cas le plus important est celui des trois adhérents au SEL pyrénéen français. L'objet du délit était la réparation d'un toit. Sarah Two, une adhérente au SEL pyrénéen, avait demandé à deux autres adhérents de réparer le toit troué de sa maison, afin de se protéger du froid et de la pluie de l'automne et de l'hiver qui approchaient. Durant la réparation, un de ses voisins a dénoncé le fait à la gendarmerie. Celle-ci s'est rendue sur le lieu pour interpellier les deux adhérents et pour rédiger un procès-verbal au procureur. En septembre 1999, le procureur a décidé la poursuite des trois adhérents pour *travail clandestin*, devant le tribunal de Foix. Les parties civiles étaient la Chambre syndicale des artisans et des petites entreprises du bâtiment de l'Ariège et la Fédération du bâtiment et des travaux publics. La valeur d'échange, estimée pour la réparation, était de 69000 Francs français pour les parties civiles, mais Sarah Two n'avait reconnu que 4000 Grains de sel. Le procès a eu lieu à Foix le 20 novembre 1997, dont l'approche adoptée est contenue dans l'extrait de jugement, émis le 6 janvier 1998 : « les travaux effectués pour le compte de Sarah Two par Robert Evans et John McCulloch s'analysent en un contrat de louage de service dans lequel une personne s'engage à mettre son activité à la disposition d'une autre sous la subordination de laquelle elle se place moyennant rémunération ».[29]

Les conclusions de ce jugement ont été la condamnation des trois adhérents au paiement de « 2000 Francs français d'amende avec sursis pendant cinq ans, pour travail clandestin et emploi de travailleurs clandestins, selon l'article L. 324.10 du code du travail. »[30] L'expérimentation SEL, par contre, n'a pas été condamnée. Elle a reçu même la reconnaissance de son rôle social. Le 17 septembre 1998, les trois adhérents au SEL pyrénéen ont été relaxés par la cour d'appel de Toulouse. Denis Bayon a remarqué que la cour d'appel de Toulouse « n'a pas confirmé ce jugement, s'opposant ainsi à la demande de l'avocat général. Le caractère *lucratif* de l'activité est établi (*rémunération* en grains de SEL) mais le caractère occasionnel de l'activité ayant été mis en avant, les éléments constitutifs de l'infraction de travail clandestin ne sont pas réunis. Ce jugement en appel doit certes soulager les SEL, mais la reconnaissance de leur caractère lucratif, laisse planer une menace sur leur développement. »[31]

Cela est ce qui s'est passé, suite à la position de l'URSSAF Midi-Pyrénéen illustrée par son directeur à *France Inter* le jour avant le procès de l'Ariège. Il s'agissait d'une position de relative tolérance : « Nous aurions facilement les moyens, du point de vue de la législation, de poursuivre ces activités pour travail dissimulé. Ça ne me paraît pas intéressant ni justifié dans la mesure où ces activités restent dans des limites raisonnables et qui correspondent à l'objectif initial d'échange local. L'idée de développer les solidarités locales me paraît une bonne chose pour tout le monde, et encore plus lorsque ça permet à des personnes en difficulté d'insertion de participer à la vie sociale. Tout ceci me paraît très positif. Mais cette démarche d'utilité sociale ne peut correspondre qu'à une démarche très limitée géographiquement et aussi économiquement. »[32]

La stratégie d'incorporation

Pendant le procès du SEL pyrénéen, plusieurs adhérents ont commencé à diminuer leurs activités et même à abandonner les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL e SRI. Pour freiner (mets plutôt *limiter*) les pertes, les règlements de ces expérimentations ont été intitulés *système non monétaire*. La pratique a été considérée comme un *troc* fait par l'*échange de temps* et l'expérimentation comme une organisation d'*utilité sociale*. À la faveur de ces systèmes qui pratiquent l'échange de temps, les pouvoirs publics ont appliqué une stratégie d'incorporation, mais les diminutions des adhésions ne se sont pas arrêtées.

Les autres expérimentations n'ont même pas eu de développement en Europe : les quelques tentatives de mettre en place les expérimentations similaires à celles bloquées dans le passé ou à celles qui sont en train d'être développées sur les autres continents (en Amérique : Ithaca Hour, Otra Bolsa de Valores et RGT, en Afrique : SéC, en Asie : TCCS et ICCS), ont été décidément déconseillées et parfois interdites et censurées par les pouvoirs publics.

Finalement, l'action pour l'évolution institutionnelle des expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, par la procédure d'utilité sociale et par la limitation économique et géographique, a abouti en Italie. La Loi du 8 mars 2000 contient des dispositions pour le soutien de la maternité e de la paternité, pour le droit à la cure et à la formation et pour la coordination des temps de la ville. L'article 27 de cette loi dispose que : « Pour favoriser l'échange de services de voisinage, pour faciliter l'utilisation des services de la ville et le rapport avec les administrations publiques, pour favoriser l'extension de la solidarité dans les communautés locales et pour encourager les initiatives de citoyens ou de groupes de citoyens, associations, organisations et organismes qui entendent échanger par (part) du propre temps pour les emplois de réciprocité (réciproque), de solidarité et d'intérêt, les administrations locales peuvent soutenir et promouvoir la constitution d'associations dénommées *banques des temps*. Les administrations locales, pour favoriser et soutenir les banques des temps, peuvent disposer à leur faveur l'utilisation de locaux et de services et organiser des activités de promotion, formation et information. Ils peuvent aussi adhérer aux banques des temps et stipuler avec elles des accords qui prévoient des échanges de temps pour les destiner par des prestations d'aide mutuelle à la faveur des citoyens ou de la communauté locale. Telles prestations doivent être compatibles avec les buts statutaires des banques des temps et ne doivent pas constituer des modalités d'exercice des activités institutionnelles des administrations locales. »[33]

La première tentative législative d'hybridation de ressources s'est révélée sous forme d'incorporation des instruments des "banques des temps" dans les instruments des associations. D'autres pays et même l'Union Européenne ont commencé à suivre le chemin tracé par l'administration italienne.

En 2000, durant la période de la présidence française, le secrétaire d'état à l'économie solidaire, Guy Hascoët, a organisé les premières "Rencontres Européennes des Acteurs de l'économie Sociale et de l'économie Solidaire", en incluant deux ateliers[34] sur les expérimentations SEL, RERS et BdT. En 2001, Guy Hascoët a voulu incorporer l'expérimentation SEL dans une loi-cadre sur l'"économie citoyenne", même si dans un des deux ateliers était sorti une position invitant à ne pas légiférer sur les SEL.

Le programme pour les "Pari Opportunité" de la Commission Européenne a financé un projet de l'association "Lunaria" qui avait pour titre TIMES (Transferring Informations on non Monetary Exchange Systems). Ce projet a donné officiellement une nature non monétaire à toutes les expérimentations. Le projet est terminé en 2001 par une rencontre entre des adhérents aux

expérimentations SEL, BdT, REL et SRI, et des représentants du projet TCCS. La rencontre a été la première d'une série dénommée ENNES (European Network of Non-monetary Exchange Systems). Pendant que ENNES commençait à être lancée, Lunaria a publié par la contribution de la Commission Européenne le "Guide aux systèmes d'échange non monétaire" en anglais, français, espagnol, grec, allemand. Dans la version italienne que les avait précédées, l'économiste Tonino Perna a affirmé qu'« Il y a une économie non monétaire moderne, dont ce volume s'occupe, qui représente, en même temps, une réponse et une voie de sortie aux mécanismes d'exclusion du marché globalisé. Une économie non monétaire qui remet au centre l'importance du *temps de vie* comme ressource commune, à partager et valoriser, en donnant au temps de chaque être humain la même dignité. »[\[35\]](#)

Le sens des instruments

L'économie sociale et solidaire a tenté donc d'étendre sa portée à toutes les expérimentations monétaires, en donnant aux monnaies des LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI le même sens qu'à celles des autres expérimentations, autant à celles bloquées dans le passé (le Billet de travail en Angleterre, le Wära en Allemagne, le Bon de premier secours de Vöogl en Autriche, le Bon-valor et le Bon d'achat en France) qu'à celles en cours (le Billet horaire de Ithaca aux États-Unis, le Chèque-heure en France, le Tlaloc au Mexique, le Ticket de trueque en Argentine, le Bon d'échange au Sénégal, etc.).

Son approche a fourni les bases théoriques aux pouvoirs économiques et publics pour mettre en place leurs stratégies d'évolution institutionnelle à toutes les expérimentations monétaires afin de les subordonner et/ou de les incorporer dans l'ordre hiérarchique du social.

L'évolution des expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, a été forcée de l'extérieur. Comme suite aux stratégies appliquées par les pouvoirs publics, presque toutes les expérimentations adoptent ou ont adopté un statut d'association, une des formes juridiques de l'organisation.

Les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, ont même modifié la dénomination de leur règlement, en passant de système monétaire à "système non monétaire", sans toutefois changer les instruments.

Avant que ces expérimentations ne soient toutes intégrées dans le champ de l'économie sociale et solidaire, ne faudrait-il pas analyser les sens des instruments, auxquels elles recourent? Aucune analyse n'a été faite pour voir si l'action stratégique, pour l'évolution institutionnelle, a vraiment conduit ces expérimentations dans la continuité sémantique du champ de l'économie sociale et solidaire.

Le concept d'instrument

L'instrument est quelque chose d'utile, puisqu'il a le caractère du renvoi à d'autres instruments. Dans les expérimentations Ithaca Hour, Otra Bolsa des Valores, RGT, SEC, TCCS et ICCS, mais aussi dans les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, le caractère du renvoi des instruments donne des informations. Celles-ci sont fournies par l'adhérent aux autres adhérents.

Si les informations sont fournies par un certain type d'instruments, il y a un type d'entente entre les adhérents, tandis que si elles sont fournies par un autre type d'instruments, le type d'entente est différent.

Pour mieux éclaircir les affirmations qui seront faites, il convient de recourir à des images. Par exemple, on peut prendre huit personnes humaines (je ne mettrai pas le terme HUMAINE) et leur donner les prénoms de Esther, George, Louis, Sabine, Léandre, Sylvie, éric, Anita.

Le sens des instruments d'interaction

Les instruments d'interaction concernent l'action organisée, collective ou commune. Dans le cadre

associatif, ils sont décrits par l'acte constitutif et par le statut. L'acte constitutif est l'acte de naissance de l'association, tandis que le statut établit les règles d'organisation et de fonctionnement.

La distinction entre acte constitutif et statut est faite autant par les théories du Contrat Social qui sont apparues aux XVII^e et XVIII^e siècles que par les pratiques actuelles voulant établir en deux moments différents les éléments de l'association.

Toutefois les deux actes s'intègrent l'un l'autre et ont la même nature juridique.

Les instruments pour s'identifier

Geneviève Poujol nous rappelle que « Ce qui est premier ce sont des rassemblements de personnes qui vont prendre en charge une idée. Ce qui les réunit c'est la nécessité d'établir un nouveau type de contrôle social qui fixe leur place dans la société. »^[36] Une communauté (du latin, *communitas*) ou une association communautaire naît dès que plusieurs personnes prennent en charge une seule idée en se réunissant sur une base volontaire.

L'acte constitutif établit les éléments qui individualisent l'association. La dénomination individualise l'association de façon précise pour qu'il n'y ait pas de confusion avec les autres associations. Le siège est le lieu où l'association a le centre principal de son activité. Le but est le résultat dans lequel se configure l'intention et, par rapport à la finalité, il indique un aspect déterminé et contingent.

Chaque association spécifie ses règles particulières pour l'inscription. Normalement, pour s'inscrire, il faut remplir (**remplir**), sur papier ou sur logiciel, un *formulaire d'inscription à l'association*. Sur cet instrument, on fournit nom et prénom, lieu et date de naissance, et, parfois, code fiscal, adresses, activité professionnelle, sports et passe-temps. Il faut aussi déclarer son propre engagement à respecter inconditionnellement les normes de l'association. Enfin, il faut signer le formulaire.

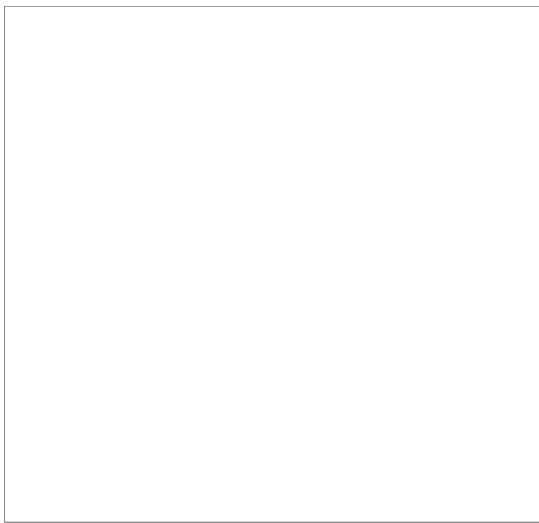
Chaque personne inscrite à l'association communautaire, par exemple durant un rassemblement, appartient à la communauté et devient un membre. Normalement, l'inscription est faite sur une *liste des membres*, qui peut être sur papier ou sur logiciel. Par l'inscription sur cet instrument, on attribue au membre un numéro progressif.

Par l'introduction de ces deux premiers instruments, on construit autant l'association communautaire que les membres ou les associés. Selon la théorie sociologique, le premier Contrat Social a donc été achevé. Jean-Jacques Rousseau a affirmé que « Les clauses de ce contrat [...] bien entendues se réduisent toutes à une seule, savoir l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté : car premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres. De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle ne peut l'être, et nul associé n'a plus rien à réclamer. [...] Enfin, chacun se donnant à tous, ne se donne à personne et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce **que l'on a**. Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants. Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout. »^[37]

Ce premier contrat social présuppose un gouvernement direct, car Rousseau nous rappelle que « à l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre ; il n'est plus ». Dans cette association communautaire les membres ont des intérêts communs (partagés entre tous) et ensemble

ils forment une unité, un « nous ». Les rapports entre les membres d'une association communautaire se règlent de façon communicationnelle et spontanée. Les membres sont liés par la solidarité vécue, concrète en tant que personnes concrètes.

Chaque membre s'identifie à l'association communautaire. Les instruments pour s'identifier introduisent donc un rapport d'équivalence indicative entre l'association communautaire et chacun de ses membres. L'association communautaire est le signifié, tandis que chacun des membres est un signifiant. Il ressort qu'il existe un seul signifié qui est donné avant les signifiants. Ce signifié est une pluralité capable de réunir tous les signifiants. Cette pluralité est le « nous », un modèle unique qui doit être interprété. Avant de commencer à opérer ou de s'organiser, tous les signifiants sont égaux sous la forme de « on ». Si chaque signifiant est également capable d'interpréter le modèle unique, alors chaque membre pourrait représenter l'association communautaire.



Constitution du « nous » et des « on »

Les instruments pour échanger

Tant que l'association communautaire a un gouvernement direct, il y a un manque de reconnaissance externe. Cela se passe soit parce que l'association communautaire ne la demande pas, soit parce qu'aucune autorité externe ne veut pas la lui donner sans soumission préalable.

Normalement, l'association communautaire se trouve entre des institutions : la famille et les pouvoirs organisés, tels que l'État, la Région, la Commune et l'Église.

N'importe quel pouvoir organisé applique sur l'association communautaire la même stratégie d'évolution institutionnelle, c'est-à-dire celle qui lui donne une forme organisationnelle. La différence est que chacun cherche à utiliser cette association communautaire à son profit. Geneviève Poujol trouve que « La position de la nouvelle association en voie de constitution se présente ainsi : elle cherche d'une part à agir sur une institution déjà établie et de laquelle semble issue, nous appelons *institution-cible* ; elle reçoit d'autre part un soutien de la part d'une autre institution que nous appelons *institution-soutien*, celle-ci cherchant elle-même à exercer un certain contrôle social sur l'*institution-cible*. L'organisation naissante se situe donc entre deux pouvoirs organisés déjà en relation. »[\[38\]](#)

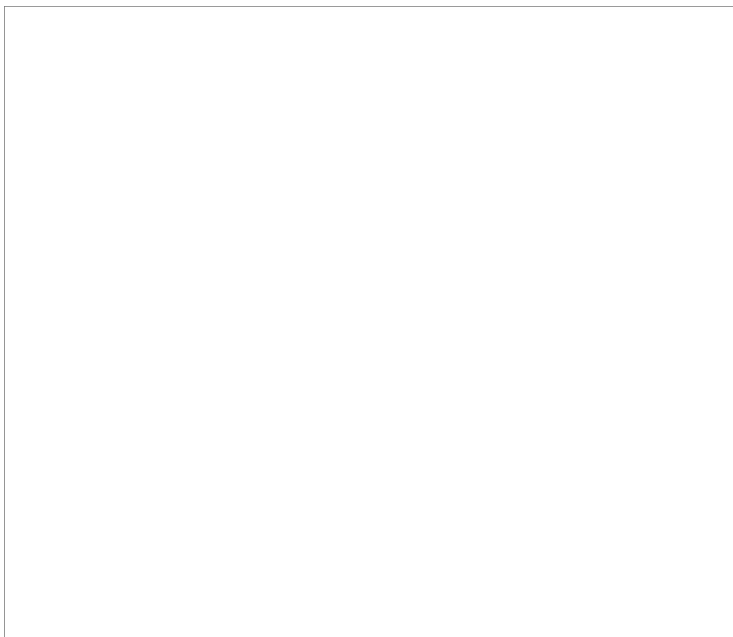
Durant cette période de gouvernement direct tendant vers l'organisation, il y a une forme d'anarchie

(du grec, *anarchia*) : absence de chef dans l'association communautaire. Cette anarchie permet un comportement économique et une structure relationnelle qui sont de type bilatéral. Il s'agit du réseau de troc, où le troqueur amène sa marchandise dans la place du marché (c'est-à-dire le lieu où les gens se rassemblent) pour l'échanger avec la marchandise de quelqu'un d'autre. L'échange des marchandises est constitué de deux transferts simultanés. Les troqueurs se disent l'un à l'autre : « Je te donne ma marchandise parce que tu me donnes la tienne (troqueur ↔ troqueur). À la fin des deux transferts chacun a échangé sa marchandise avec la marchandise de l'autre. La valeur de la marchandise que j'ai reçue est égale à celle de la marchandise que j'ai donnée et vice-versa pour toi. Je ne suis plus obligé vis-à-vis de toi, ni toi vis-à-vis de moi. Le lien entre nous, créé par la promesse de l'échange, peut donc se dissoudre ». Les troqueurs sont en principe des égaux, car leurs liens sont de même force. Ces liens sont de type fonctionnel et, donc, disparaissent après l'échange.

Les membres peuvent annoncer leurs offres et leurs requêtes d'objets, de services et de savoirs, dans les lieux de rencontre ou sur un *catalogue des annonces*. Cet instrument, qui peut être sur papier ou sur logiciel, permet à chacun de savoir, à tout moment, ce que chacun des autres désire échanger ou donner et recevoir.

Pour illustrer les typologies et les modalités d'échange, on pourrait décrire ou dessiner des *exemples d'échange* sur papier ou sur logiciel. Dans chaque exemple d'échange, l'objet, le service ou le savoir, est produit indifféremment par le troqueur, lui-même, ou par un ou plusieurs membres de sa famille. Il peut donc être consommé indifféremment par le troqueur lui-même, ou par des membres de sa famille.

Le troc



Les instruments pour payer

Il y a association communautaire tant que le groupe informel ne se constitue pas par acte public et n'obtient pas la reconnaissance comme personne juridique de la part d'une institution ayant un pouvoir organisé et déjà reconnu. Geneviève Pujol considère que « Tous les conflits qui opposent ces groupes informels aux pouvoirs organisés qui les entourent, leur précisent en quelque sorte leur domaine d'exercice et leur tracent leurs frontières, autrement dit leur donnent une *forme*. C'est dans les conflits qui l'opposent à l'institution-cible que l'association naissante trouve sa cohérence. »^[39] L'association naissante élabore un statut qui lui permet d'établir ses propres règles d'organisation et de fonctionnement. Comme suite à l'institutionnalisation, le plus souvent faite par l'état, le lien vécu perd sa qualité communautaire et anarchique pour acquérir une existence objective et, donc, les adhésions vécues se transforment en obligations déterminées. Parmi les groupes informels qui font des expérimentations monétaires, que l'économie sociale et solidaire veut intégrer dans son champ d'action et de relation et que les pouvoirs publics veulent institutionnaliser, il y a aussi ceux qui émettent de l'argent complémentaire.

L'*argent* est un instrument qui permet la création d'un premier organe social et qui est constitué par un objet monétaire et par une unité de compte, comme l'argent national ou l'Euro. Sauf l'expérimentation Wir qui émet une « Carte WIR », presque toutes les autres expérimentations émettent des objets monétaires qui circulent parmi les membres, ce qui pourrait tenter quelqu'un d'en produire des faux. Pour éviter cela, l'objet monétaire contient des particularités difficilement imitables. Parmi les informations qualitatives écrites sur l'objet monétaire, il y a très souvent les dates de la délibération de l'organe social et la date d'émission. Puis il y a le nom de la banque qui l'a émis et la signature de son gouverneur et de son caissier, le nom de la fabrique qui l'a imprimé. Enfin, il y a le numéro de série, l'avertissement d'une punition à celui qui fabrique et/ou trafique les faux billets. L'information quantitative qui est écrite sur l'objet monétaire est exprimée en unités de compte. L'unité de compte a un nom et une unité de mesure qui semble mesurer la valeur de la chose et non de la personne. L'unité de mesure est la base pour fournir une valeur d'échange qui est caractérisée par le critère subjectif et qui est exprimée avant l'échange, après un accord entre les opérateurs impliqués. Après avoir reçu une marchandise, il faut la payer avec l'argent. Le paiement est possible parce que chaque membre a estimé la valeur de la marchandise avec la même unité de compte.

Ce premier organe social a un *compte social* qui peut être tenu sur papier ou sur logiciel. Les entrées dans le compte social de l'association organisée sont constituées par les cotisations d'inscription et les cotisations annuelles des membres, par les éventuelles contributions des membres et des tiers, par l'activité financière qui dérive de l'organisation de manifestations culturelles, récréatives, congressistes, culinaires, sportives, etc. Les sorties du compte social sont constituées par les dépenses, les achats, etc. Le patrimoine du compte social est constitué par les trophées, par les équipements, par les établissements, par les autres biens meubles et immeubles, par les éventuels surplus de bilan tenus comme fonds de réserve, par les actions, successions et legs. Le fonds social qui résulte du compte social n'est jamais partageable entre les membres.

Par l'introduction de ces deux instruments pour payer, il y a la formation d'une structure d'ordre supérieur à celui du réseau de troqueurs : c'est l'ordre systémique. L'introduction de ce type d'instruments systémiques comporte la construction de la hiérarchie entre les membres. Selon la théorie sociologique, il s'agit du deuxième moment du Contrat Social.

Thomas Hobbes a affirmé que « Cela va plus loin que le consensus, ou concorde : il s'agit d'une unité réelle de tous en une seule et même personne, unité réalisé par une convention de chacun avec chacun, passé de telle sorte que c'est comme si chacun disait à chacun : j'autorise cet homme ou

cette assemblée, et je lui abandonne mon droit de me gouverner moi-même, à cette condition que tu lui abandonnes ton droit et que tu autorises toutes ses actions de la même manière. Cela fait, la multitude ainsi unie en une seule personne est appelée une République, en latin CIVITAS. Telle est la génération de ce grand Léviathan, ou plutôt pour en parler avec plus de révérence, de ce dieu mortel, auquel nous devons, sous le Dieu immortel, notre paix et notre protection. »[40]

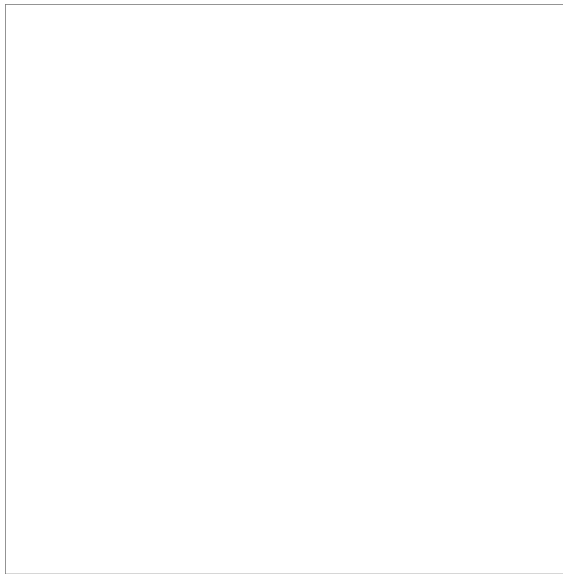
Par ce type d'instruments systémiques, l'association n'est plus un organisme communautaire, elle est devenue un organisme social. Les membres n'appartiennent plus à l'association en tant que personnes concrètes, mais en tant que citoyens. Le citoyen est une « personne abstraite définie dans son universalité par des droits (et des devoirs) institués, juridiquement formalisés, politiquement garantis par un État. »[41]

Les rapports juridiques, en affirmant l'identité citoyenne, nient la diversité potentielle que le membre avait dans l'association communautaire. Selon Aristote, « L'identité est une unité d'être, ou unité d'une multiplicité d'êtres ou, enfin, unité d'un seul, traité comme multiple, quand on dit, par exemple, qu'une chose est identique à elle-même : on la traite alors comme si elle était deux. »[42] Deux est le premier numéro qui exprime la pluralité. L'ordre systémique naît suite à l'introduction de la pluralité. Le système monétaire qui découle, suite à l'introduction des instruments pour payer, est un système avec argent et, donc, un système social constitué d'un fonds social ayant une consistance comptable.

Selon Kant, « l'argent est le moyen universel qu'ont les hommes d'échanger entre eux leur travail de telle sorte que la richesse nationale en tant qu'elle, a été acquise par la médiation de l'argent, n'est à proprement parler que la somme du travail, avec lequel les hommes se payent entre eux. »[43] L'argent n'est pas émis par n'importe quel membre de l'association. Pour commencer à opérer avec l'argent, il faut que, en reprenant les exemples, Esther, George, Louis, Sabine, Léandre, Sylvie, éric et Anita, désignent l'un d'eux comme le représentant de leur association. La désignation doit être arbitraire et adéquate. Elle est arbitraire parce qu'avant la désignation n'importe quel membre peut être choisi. Elle est adéquate parce qu'une fois que le membre a été choisi, personne d'autre ne peut la représenter en même temps. Après la désignation, l'association est identifiée au membre désigné. Ce membre est le référent, c'est-à-dire l'objet extra-linguistique que chacun pourrait physiquement voir. L'expérience de chacun révélerait un monde objectif, unique et universel. L'association est donc un monde spirituel. Elle est la pluralité du « nous » spirituel (en grec *noûs*, esprit) qui se constitue par la participation des parties. Cette pluralité réunit en un seul groupe tous les membres, dont celui qui la pense. La désignation du référent suit le critère de la logique, c'est-à-dire de l'enchaînement cohérent, régulier et nécessaire. Elle est la technique de la démonstration. Les conclusions logiques sont contraignantes, universellement valables, soustraites, donc, à toute critique ou objection et à la nécessité d'une justification argumentée.

Selon Parménide, l'engendrement de sens par la logique procède de trois principes : identité, non-contradiction et tiers-exclu. Gilbert Hottois les a ainsi résumés : « *L'être est* ou *A est A* (c'est le principe d'identité), et son corrélat : *le non-être n'est pas*. De *ce qui est*, on peut seulement dire *cela est*, et de *ce qui n'est pas*, on ne peut rien dire sans contradiction (principe de non-contradiction). [...] Le devenir [...] Parménide le refusait, conformément au troisième grand principe de la logique classique : le tiers-exclu (*A est ou A n'est pas* sans intermédiaire ni au-delà). »[44]

La séquence minimale du système social est : membre-lien-référent-lien-membre. Cette séquence dessine une voûte hiérarchique. Les figures géométriques qui rendent compte de la hiérarchie sont le triangle et la pyramide. À chaque variation du nombre de membres, la pyramide augmente ou diminue le nombre de ses facettes. Par la disposition angulaire du triangle ou de la pyramide, chaque membre est à la base et ne regarde que le référent.



Système social

Les instruments pour discuter

Concernant l'institutionnalisation et les réalisations extérieures, Geneviève Pujol affirme que « Dans un premier temps, les membres semblent travailler à leur propre édification, puis dans un second temps, une fois la cohérence des groupes trouvée, un ensemble de règles s'établit transformant l'association en institution. La nouvelle organisation cherche à matérialiser son action par des réalisations nouvelles dont *les destinataires sont situés à l'extérieur* (hors des groupes). Ces actions ne justifient que très accessoirement la fonction de ces organisations dans la société. La *faiblesse des résultats obtenus est compensée par la sélection d'élites* que l'exercice de ces actions permet. La sélection des élites sociales est la fonction sociale latente de ces organisations sociales nouvelles. L'organisation fonctionne en quelque sorte comme une école de cadres sociaux. »^[45] Dans cette école, ce sont surtout les instruments pour discuter que les référents des organes sociaux, c'est-à-dire les élites, apprennent à utiliser.

L'*avis de convocation* est un instrument qui doit être géré par les référents des organes sociaux. Ils doivent le publier, avec l'ordre du jour relatif, dans le tableau d'affichage, auprès de l'association, au moins quinze jours avant de celui fixé pour l'assemblée des membres. Dans le même terme, ils doivent aussi l'envoyer par écrit à tous les membres. L'assemblée est convoquée seulement par le président ou en son absence par le vice-président et, en l'absence de ce dernier, par un membre du conseil directif qui a été autorisé par le président. Seuls les membres qui ont payé toutes les cotisations peuvent intervenir à l'assemblée. Les assemblées sont présidées seulement par le président ou en son absence par le vice-président ou par un membre, le plus âgé, du conseil directif. L'assemblée ordinaire est convoquée au moins une fois par an. Elle doit être convoquée avant la fin de la gestion sociale. Elle approuve le budget (de l'année en cours) et le bilan (de l'année précédente), renouvelle les charges sociales et délibère sur des ordres du jour soumis par le conseil directif. L'assemblée délibère avec la majorité. L'assemblée extraordinaire est convoquée pour délibérer sur les modifications de l'acte constitutif et du statut, et sur la fin de l'association. La dissolution de l'association peut être faite quand le but a été atteint ou est devenu impossible. L'extinction de l'association est une conséquence du manque de la pluralité des membres. La liquidation du fonds social, lequel ressort du compte social, suit la dissolution ou l'extinction de l'association. L'association est donc un organisme qui naît, opère et meurt. L'association est

administrée par le conseil directif composé d'un nombre impair de membres choisis parmi les membres ordinaires. Le conseil directif reste en charge pour une certaine période et ses membres sont rééligibles. Le conseil désigne en son sein un président et un vice-président. Il délibère avec la majorité. Il décide des demandes d'admission et détermine le montant des cotisations d'inscription et annuelles. Il se préoccupe de la caisse, du patrimoine du compte social et de l'emploi du personnel. Il promulgue des règlements et des dispositions pour le bon fonctionnement de l'association. Il prévoit la nomination d'éventuelles commissions et traite avec les autorités gouvernementales ou administratives des questions d'intérêt général. Les réviseurs des comptes sont en nombre impair et restent en charge pour un certain période. Ils contrôlent la comptabilité, le budget, le bilan, et le patrimoine de l'association. Ils contrôlent aussi l'admission, l'abandon, l'exclusion et le versement des cotisations des membres. Le conseil des prud'hommes décide selon le dicté du statut social sur les controverses surgies parmi les membres et l'association.

Le *procès-verbal* est un autre instrument qui doit être géré par les référents des organes sociaux. Les procès-verbaux sont conservés dans des livres. Celui de l'assemblée est rédigé par un secrétaire nommé par le président et puis signé par le président et par le secrétaire, avant d'être conservé dans le livre des procès-verbaux des assemblées des membres. Celui du conseil directif est rédigé et puis signé par le président et le secrétaire, avant d'être conservé dans leur livre des procès-verbaux. Celui des réviseurs des comptes est rédigé et puis signé par le président, avant d'être conservé dans leur livre des procès-verbaux. Celui du conseil des prud'hommes comporte une décision qui est transmise au conseil directif, lequel infligera la sanction et s'assurera de son exécution.

Par l'introduction de ces deux instruments pour discuter, on établit la discussion et la démocratie de l'état civil. John Locke a affirmé que « Quand un certain nombre de personnes ont convenu ainsi de former une communauté et un gouvernement, ils composent un seul corps politique, dans lequel le plus grand nombre a droit de conclure et d'agir. »^[46] Il a envisagé une organisation collective moins centralisée que celle de Hobbes, mais plus centralisée que celle de Rousseau.

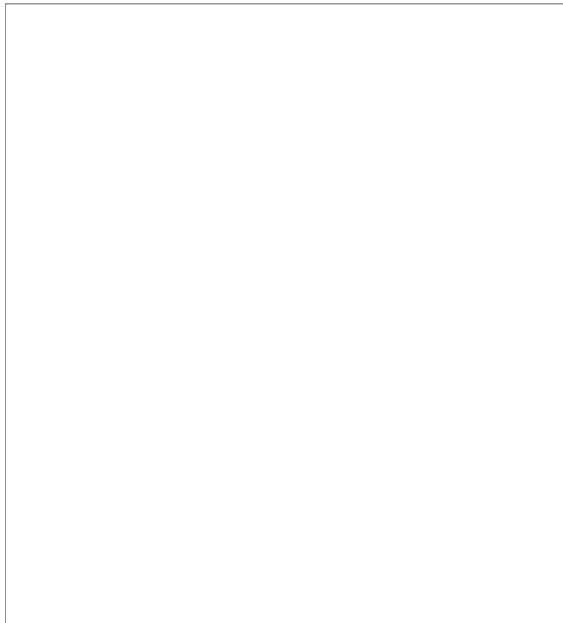
Pour prendre des décisions, l'association recourt à la dialectique, c'est-à-dire à la technique de la discussion et de l'argumentation. Durant les rencontres de l'assemblée des membres et des différents organes sociaux, les membres discutent. La discussion sert à décider une action collective, posée à l'ordre du jour par le président. La discussion est un examen approfondi d'une question, de la part de tous les membres concernés. Chaque membre expose ses opinions. Par la discussion, il y a la possibilité d'exprimer et voir accueillies ou niées les différentes propositions et objections en concurrence. Chaque membre désire l'approbation de sa proposition, mais cette proposition peut être aussi refusée, même si successivement les conclusions sont toujours contestables, à revoir et à justifier. La discussion populaire, la plus démocratique qu'elle soit, présuppose toujours un « nous ». La démocratie concerne un peuple (du grec *dēmos*, peuple) et un pouvoir de commander (en grec *kratía*, du thème de *kratēō*, commander). La discussion prévoit donc une seule décision qui doit être prise par la participation de tous les membres. Cette décision doit être appliquée à tous les membres. Les décisions comportent aussi un renouvellement, autant des référents des organes sociaux que du recrutement.

Concernant le renouvellement du recrutement, Geneviève Poujol affirme qu'il « peut intervenir sans modifier la structure apparente de l'institution, ce renouvellement amène un changement du mode d'action dirigé vers l'extérieur. Une nouvelle idée *semble* se mouler dans la structure inchangée, en fait il s'agit d'une modification de la composition sociale des groupes constitués à nouveau d'individus en mobilité sociale par rapport à leur situation d'origine. Si le renouvellement n'est que partiel, on peut assister à un rassemblement des éléments novateurs qui se trouvent dans la même position que l'association à ses débuts : c'est-à-dire qui devront trouver appui sur un pouvoir organisé extérieur pour agir sur l'institution dont ils émanent. »^[47]

L'application des décisions est faite par un comportement économique et par une structure relationnelle. Le comportement économique de l'association est celui de la redistribution, tandis que la structure relationnelle est celle de la centralisation. Par la division du travail, l'association se

constitue comme un système social. Les instruments pour s'identifier, échanger, payer et discuter, constituent les instruments d'interaction. Chaque membre du système social est un acteur qui agit dans un contexte relationnel de contrainte, d'orientation, et d'opportunité d'action.

L'acteur interagit et se met en relation avec les autres, mais il ne décide pas l'action et ne crée pas le lien. C'est le plan de division du travail social qui fournit les caractéristiques de l'action et de la relation de chaque acteur. Les acteurs réalisent des projets qui nécessitent l'action collective. Chaque acteur s'associe toujours par un lien fonctionnel. Ce lien n'aboutit jamais sur une pure fracture, donc sur un néant, mais il rejoint toujours deux acteurs. Le système social est graphiquement représenté par un organigramme. Celui-ci indique la position hiérarchique et le rôle de chaque organe social. La structure relationnelle minimale de chaque organe social est une voûte hiérarchique, représentée par un référent capable de canaliser et orienter les produits de l'action collective. Les organes sociaux s'organisent en plusieurs voûtes hiérarchiques, avec le président au sommet de la dernière. Il peut, plus que les autres, centraliser les produits de l'action collective et redistribuer les ressources pour la consommation.



Reliance sociale

Le sens des instruments d'interinformation

En lisant les règlements des expérimentations monétaires LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, on constate qu'elles utilisent des instruments différents de celles qui utilisent les instruments d'interaction (Ithaca Hour, Otra Bolsa des Valores, RGT, SEC, TCCS et ICCS). Renvoient-ils à un autre sens ?

Les instruments pour s'authentifier

Martin Heidegger a affirmé que « La réalité-humaine est mise [...] devant la possibilité d'être elle-même, mais d'être elle-même en une liberté passionnée, affranchie des illusions du *on*, en une

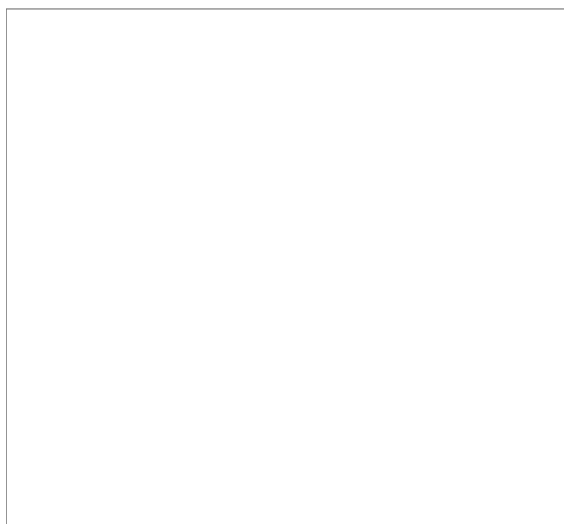
liberté effective, certaine d'elle-même et s'angoissant d'elle-même. »[48]

Les instruments pour s'authentifier proposent à chacun de construire son propre monde et d'y adhérer de l'extérieur. Les adhérents sont des pairs qui maintiennent leurs diversités et leurs projets. Ils ont, pour ainsi dire, leurs *couleurs*. Pour chacun, le monde est *les autres*. Or, les autres que Esther voit sont : George, Louis, Sabine, Léandre, Sylvie, éric et Anita. Tandis que les autres que Sabine voit sont : Esther, George, Louis, Léandre, Sylvie, éric et Anita. Il découle que les autres que Esther voit ne sont pas les mêmes autres que Sabine voit. L'expérience de chacun ne révèle pas un monde objectif, unique et universel. Chaque adhérent est donc une authenticité (du grec *authentikos*, primordial).

Le *formulaire d'adhésion* aux autres est un instrument qui peut être sur papier ou sur logiciel. Chaque expérimentation spécifie ses règles particulières pour l'adhésion. Normalement, il se passe que celui qui désire adhérer lit le règlement et écrit son nom et prénom, ses adresses, ses annonces en offre et en demande, avant de signer le formulaire d'adhésion.

La *liste des adhérents* est un autre instrument qui peut être aussi sur papier ou sur logiciel. Elle reprend du formulaire d'adhésion seulement le nom et prénom et les adresses (adresse postale, numéro téléphonique, numéro de fax, E-mail). On attribue à chaque adhérent un numéro progressif qui, après, deviendra celui de son numéro de compte.

Le cercle et la sphère sont des figures géométriques qui rendent compte de la parité entre les adhérents. Ces figures restent toujours les mêmes, mais à chaque variation du nombre d'adhérents elles se dilatent ou se restreignent. Qu'elles soient dilatées ou restreintes, la disposition circulaire permet à chaque adhérent de voir tous les autres. Chacun voit à partir de soi-même. Il accède à l'authenticité parce qu'aussi chacun des autres adhérents accède à l'authenticité. Chacun est donc un « je » radicalement libre, mais aussi radicalement responsable de donner sens à sa propre existence et à celle des autres.



Un « je » quelconque et la disposition circulaire des autres « je »

Les instruments pour transférer

Le *catalogue des annonces* est un instrument qui est sur papier ou sur logiciel. Il reprend les offres et les requêtes d'objets, services et savoirs, que les adhérents ont écrit sur les formulaires

d'adhésion ou qu'ils mettent successivement à jour. Pour la mise à jour des offres et des requêtes, chaque adhérent suit la liste alphabétique des rubriques. Celles-ci peuvent être par exemple : aliments, animaux, animation, assistance, bureau, couture, créations, espaces, formation, hébergement, jardinage, poste, réparations, repas, transports, etc. Un exemple de présentation des rubriques est celui de faire trois colonnes, en mettant au centre les annonces et sur les côtés les numéros de compte, d'un côté les numéros de compte de ceux qui font l'offre et de l'autre côté les numéros de compte de ceux qui font la requête. La mise à jour du catalogue sur papier est discontinuë, avec périodes de 1-6 mois, tandis que la mise à jour du catalogue sur logiciel est continue. Pour obtenir la mise à jour continue, il suffit que le logiciel soit sur un site internet et que chaque adhérent ait un mot de passe. L'adhérent peut présenter les annonces qu'il veut. Il peut même faire des transferts non annoncés. Le catalogue ne sert qu'à mieux diffuser l'information sur ce que l'adhérent désire donner et sur ce qu'il désire recevoir au moment où il fait ses annonces. Le principe est que chaque adhérent transfère quand, combien, où, quoi, à qui et s'il veut.

Les exemples de transfert sont un instrument qui est sur papier ou sur logiciel. Ils illustrent les typologies et les modalités de transfert. Dans chaque exemple de transfert, l'objet, le service et le savoir, est toujours produit par un adhérent et il est toujours consommé par l'autre adhérent. Autant pour les productions que pour les consommations, il n'existe aucune action collective.

En voulant opérer seulement avec les instruments jusqu'ici présentés, on obtiendrait un ordre bilatéral. Il s'agirait d'une amélioration de l'entraide qu'il y a entre amis ou entre bons voisins. Le catalogue des annonces permet à chacun de savoir, à tout moment par moment, ce que chacun des autres amis désire donner et recevoir. Les exemples de transfert illustrent un comportement économique de réciprocité bilatérale et une structure relationnelle de symétrie bilatérale.

La réciprocité bilatérale est un double mouvement pendulaire. Chaque mouvement est un transfert d'objets, services ou savoirs. Chaque transfert est constitué de deux actes distincts et complémentaires : l'acte de donner et l'acte de recevoir. L'adhérent qui commence à transférer devient donc un opérateur bilatéral. Chaque opérateur bilatéral s'imagine être un « je » et imagine chacun des autres comme un « tu ». Il dit à chacun : « Parfois, je fais l'acte de donner, tandis que tu fais l'acte de recevoir (je → tu) et, d'autres fois, je fais l'acte de recevoir, tandis que tu fais l'acte de donner (je ← tu). Je peux te donner plusieurs fois avant de recevoir. Je risque même de ne jamais recevoir de toi, mais je fais confiance aux liens émotionnels de notre entraide ». Les objets, services ou savoirs, transférés par la réciprocité, sont des dons et non des marchandises. Le donneur suppose que le receveur lui rend son don, mais il n'a aucune envie d'établir un contrat. Il ne précise ni quand et ni par quel type et par quelle quantité d'objets, services ou savoirs, le receveur va lui rendre le don. Dans l'entraide, le transfert est fait là où il sert.

La symétrie est la propriété dont jouissent deux personnes au moment où elles se trouvent dans deux positions opposées et à égale distance. Entre eux, il y a une fracture qui peut être un point, une ligne ou une surface. Quand il y a un seul transfert, le donneur dit au receveur : « L'objet que je donne est celui que tu reçois (je → tu). Comme suite du transfert, la diminution de mon avoir est symétrique à l'augmentation de ton avoir. Nous sommes émotionnellement liés ».

Dans l'entraide, chaque opérateur peut transférer de façon bilatérale (je--tu) avec n'importe quel autre, sans aucun ordre de priorité, ni de séquence. Si Esther donne un objet, service ou savoir, à Anita, Anita devrait lui rendre le don reçu un jour ou l'autre, et surtout quand Esther lui fait une requête explicite. Approximativement, chacune estime la valeur de ce qu'elle donne et de ce qu'elle reçoit. L'estime étant personnelle, l'une ne sait ni qu'elles unités de mesure et quelle unité de compte l'autre utilise et ni quel solde du compte l'autre obtient.

La superposition des entraides bilatérales donne une structure relationnelle de type réseau. Ainsi, George, Louis, Sabine, Léandre, Sylvie et Éric, peuvent vigiler à ce que Anita rende le don à Esther, mais personne d'entre eux ne rend à Esther à la place d'Anita. Si Anita ne veut jamais rendre le don à Esther, alors elle perd la confiance d'Esther. Leur relation bilatérale se détériore et le solde du compte qu'Esther n'aurait jamais révélé aux autres, risque d'être dit. Néanmoins, Anita ne perd pas

automatiquement la confiance des autres amis, si elle respecte la réciprocité bilatérale avec chacun d'eux.

Les entraides bilatérales (je--tu)



Les instruments pour avertir

L'*informative* est un instrument constitué d'un formulaire et d'une unité de compte. Le formulaire permet de qualifier l'information, tandis que l'unité de compte permet de la quantifier.

Le formulaire est sur papier, mais il pourrait être aussi sur logiciel dans un site internet où chaque adhérent aurait un mot de passe. Chaque opérateur est doté d'un carnet de formulaires parce que, après avoir reçu un transfert, il doit en remplir un et le signer. Le formulaire en papier est composé normalement de trois volets. La matrice est pour le receveur, le pro-mémoire est pour le donneur, le dernier volet est pour la comptabilité. Sur chaque volet, le receveur note la date du transfert, l'objet ou le service ou le savoir reçu, son numéro de compte et son nom, le numéro de compte et le nom du donneur, le montant en unités de comptes. L'émission d'une informative est possible quand chaque adhérent estime la valeur du transfert avec le même appareil comptable. L'unité de compte sert pour calculer le montant qui doit être écrit sur le formulaire. Chaque unité de compte a un nom et une ou plusieurs unités de mesure. L'unité de mesure qui s'aligne à celle de l'argent prend des noms différents, tels que *Stone*, *Grain de Sel*, *Talent*, etc., et se réfère à la chose transférée. Cette unité de mesure fournit une valeur d'usage qui est caractérisée par le critère subjectif et qui est exprimée avant le transfert, après un accord entre les opérateurs impliqués dans le transfert. Ce type d'unité de mesure est utilisé dans les expérimentations LETS, SEL, TR. L'unité de mesure qui s'aligne au temps chronologique, prend le nom de *Heure-de-vie* et se réfère au temps de vie que le donneur a employé pour effectuer le transfert. Cette unité de mesure fournit une valeur horaire qui est caractérisée par un critère objectif et qui est exprimée après le transfert. Ce type d'unité de mesure est utilisé par les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL e SRI. L'unité de mesure qui n'est pas alignée à d'autres unités prend le nom de *Misthòs* et se réfère à l'émotion que le donneur a suscitée chez le receveur à l'occasion du transfert, par la façon de donner. Cette unité de mesure fournit une valeur émotionnelle qui est caractérisée par un critère subjectif et qui est exprimée après le transfert. Ce type d'unité est utilisé par l'expérimentation SRI. Dans le cas des expérimentations LETS, SEL, TR et SRI, les unités de mesure sont au nombre de deux. Ainsi, pour tenir une seule comptabilité, avec une seule unité de compte, il faut instaurer une convertibilité entre les deux unités de mesure. La convertibilité entre l'unité de mesure subjective et l'unité de mesure objective est très fréquemment faite. Les unités de compte sont dénommées : Unité locale, Heure, Misthòs. La convertibilité entre les deux unités de compte subjectives, l'Unité locale et le Misthòs, est faite en interposant l'Heure. Il existe une différence dans les valeurs comptables obtenues par deux unités de mesure. Dans le cas de l'Unité locale, la conversion est faisable durant l'enregistrement comptable parce que chaque transfert est uniquement mesuré en Grains de sel, pour les objets, ou en Heures-de-vie, pour les services et les savoirs. Dans le cas du Misthòs, la conversion est nécessairement faite par le receveur au moment de l'émission de l'informatrice parce que chaque transfert est mesuré en même temps en Heure-de-vie et en Misthòs. Dans ce second cas, la somme de la valeur horaire et de la valeur émotionnelle fournit la valeur de reconnaissance. Cette valeur est le montant en unité de compte qui doit être noté sur les trois volets du formulaire.

		<i>Unité de mesure</i>	<i>Valeur mesurée</i>	<i>Expérimentations</i>
		Grain de sel	Valeur d'usage	LETS, SEL, TR
<i>Unité de compte</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Valeur comptabilisée</i>		
			Hor aire	LETS, SEL, TR, BdT, REL, SRI
Unité locale	Grain de sel	Valeur d'usage	Hor	
	Heure-de-vie	Valeur horaire	onnelle	SRI
Heure	Heure-de-vie	Valeur horaire		
Misthòs	Misthòs + Heure-de-vie	Valeur de reconnaissance		

L'ensemble des *comptes multilatéraux* est un instrument qui peut être tenu sur papier, mais il est souvent sur logiciel. Le logiciel pourrait être aussi sur un site internet où chaque adhérent aurait un mot de passe. La création des comptes multilatéraux est possible si chaque adhérent remplit le même type de formulaire par le même type d'appareil comptable. Le compte multilatéral est ouvert avec un montant de valeur zéro. Chaque enregistrement comptable est écrit en négatif sur le compte multilatéral du receveur et en positif sur le compte multilatéral du donneur. Le solde des deux enregistrements est donc zéro. C'est le cas aussi de tous les comptes multilatéraux, quel que soit le moment où la somme algébrique est faite. Les comptes multilatéraux rendent opérationnel l'informatif, mais uniquement après l'enregistrement comptable, parce que celui-ci permet à chacun des autres adhérents de s'informer. Le logiciel sur un site internet facilite les opérations d'interinformation que chaque adhérent devrait faire : fournir toute l'information personnelle, mettre à jour les instruments, pouvoir prélever toute l'information disponible. La dimension informationnelle a les caractéristiques de la persistance et de l'ubiquité. En fournissant de l'information, on ne la perd pas. On peut la fournir à plusieurs personnes en même temps, parce qu'elle s'étend sphériquement. On peut la prélever, sans la voler aux autres.

Par l'introduction des instruments pour avertir, il y a la formation d'une structure ayant un ordre supérieur à celle du réseau constitué d'entraides bilatérales. Le nouvel ordre est celui du système multilatéral. Les instruments jusqu'ici présentés ont permis la création d'un système monétaire sans argent. Pour construire ce système les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL ou SRI, ont dû se doter des instruments pour avertir. L'informatif qui est enregistré en comptabilité est une monnaie (*moneta*, money, *moneda*, *Münze*). L'informatif n'est pas une autre forme d'argent (*denaro*, currency, *dinero*, *Geld*), ni d'argent communautaire ni d'argent complémentaire. La monnaie (du latin, *monēta*) est « celle qui avertit » (du latin *monēo*, avertir, aviser, rappeler, admonester, sermonner). L'argent ou le numéraire (du latin, *nummus*) n'est plus l'unique expression des instruments monétaires ; il est seulement l'expression monétaire qui a la caractéristique d'être émise par l'unique référent du « nous ». L'informatif enregistré est une monnaie personnelle ou, mieux, une monnaie multilatérale. Les informatives qui sont émises dans les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL e SRI, n'ont pas de prédécesseurs historiques.

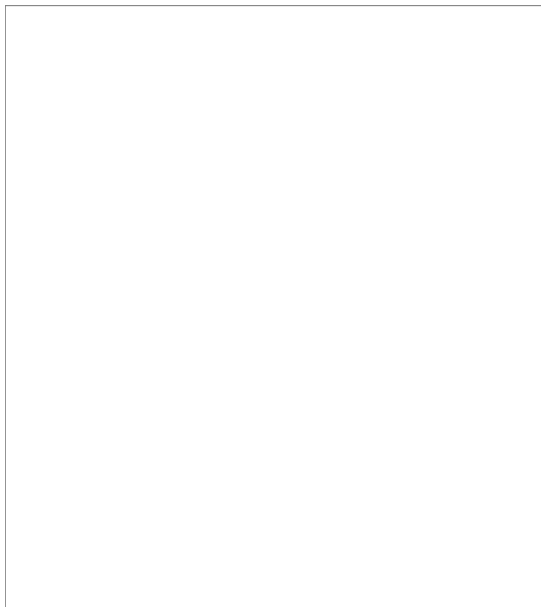
La succession des informatives émises après les transferts illustre un comportement économique de réciprocité multilatérale et la succession de l'enregistrement des informatives dans les comptes illustre une structure relationnelle de symétrie multilatérale. L'émission de l'informatif après le transfert transforme l'opérateur bilatéral (je--tu) en opérateur multilatéral (je--vous).

L'opérateur multilatéral, du fait qu'il émet sa monnaie, a un compte multilatéral. Il n'est donc pas un membre d'une pluralité universelle, il est un interprète de pluralités personnelles. Dans le comportement économique de réciprocité multilatérale, chaque opérateur s'imagine être un « je » et imagine n'importe quel autre comme un interprète de son « vous ». Les autres sont son « vous » et chacun des autres peut interpréter son « vous ». Son « vous » est sa multitude personnelle. N'importe quel opérateur multilatéral dit à chacun des autres : « Parfois je fais l'acte de donner, tandis qu'un de vous fait l'acte de recevoir (je→vous), et parfois je fais l'acte de recevoir, tandis que n'importe qui d'entre vous fait l'acte de donner (je←vous) ». Durant le transfert, un des deux opérateurs multilatéraux dit à l'autre : « J'interprète ton “vous” et tu interprètes mon “vous”, pour que je puisse transférer avec ma multitude et que tu puisses transférer avec ta multitude. Je peux donc donner aujourd'hui à toi et recevoir au moment de nécessité l'aide de n'importe quel autre opérateur. Tu peux recevoir aujourd'hui de moi et donner quand tu es disponible ton aide à n'importe quel autre opérateur qui le demande. » Après l'enregistrement de l'informatif sur les

deux comptes (sur l'un le montant est en positif et sur l'autre le même montant est en négatif), il n'y a aucune symétrie bilatérale, puisqu'en réalité chaque opérateur a transféré avec sa multitude. Ce qu'un opérateur a donné, sa multitude l'a reçu. En prenant en considération les comptes et en faisant la comparaison entre le compte d'un quelconque opérateur et la somme algébrique de tous les autres comptes, il découle que la structure relationnelle est de symétrie multilatérale. Par exemple, si le solde d'un compte est +300 unités de compte, la somme algébrique des soldes des autres comptes est -300 unités de compte. Il n'y a aucun compte social[49] d'une pluralité universelle, c'est-à-dire d'un « nous ».

Le système multilatéral est aussi un système d'interinformation. À sa multitude, l'opérateur ne donne et ne reçoit que de l'information. L'objet, le service ou le savoir, il le donne à l'un et le reçoit d'un autre. L'opérateur multilatéral est un auteur, un promoteur d'actions personnelles qui sont similaires à celles de l'opérateur bilatéral, mais structurées dans un système, et non dans un réseau. L'interinformation permet à chacun de s'informer autant sur ceux qui n'ont effectué aucun transfert depuis longtemps, pour lui proposer de transférer, que sur ceux qui ont le solde de leur compte trop proche des limites de confiance[50]. À celui qui a le solde trop en négatif, chacun des autres peut lui demander un transfert, tandis qu'à celui qui a le solde trop en positif, chacun des autres peut lui offrir un transfert. La structure relationnelle est faite de liens émotionnels disposés en rayons à l'image de l'astérisque. Le croisement est possible à partir de trois liens, jusqu'à l'infini.

Système multilatéral (je--vous)



Les instruments pour converser

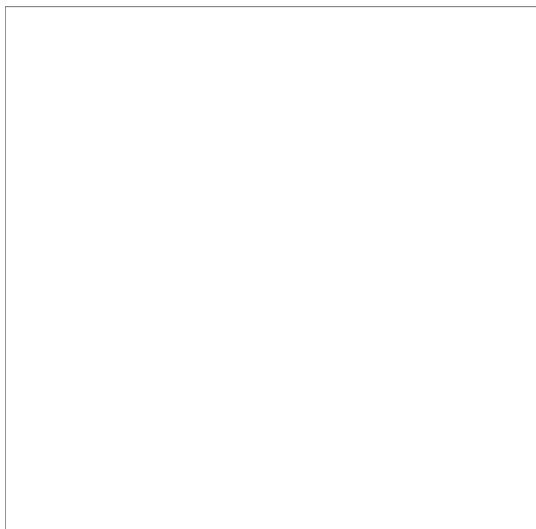
L'*avis de retrouvaille* est un instrument qui est envoyé par lettre ou par e-mail. Chaque opérateur multilatéral peut prendre l'initiative de l'envoyer aux autres. L'avis les informe du thème de conversation librement choisi par lui, du lieu et de l'horaire de la retrouvaille avec les autres.

Le *compte-rendu de la retrouvaille* est rédigé par l'opérateur multilatéral qui a pris l'initiative d'envoyer l'avis. Il l'envoie par e-mail ou par lettre à tous les opérateurs multilatéraux, autant à

ceux qui étaient présents à la retrouvaille qu'à ceux qui étaient absents. Il peut éventuellement le mettre sur le bulletin de l'expérimentation, que celui-ci soit sur un site internet ou sur papier. Le compte rendu est une relation que l'opérateur multilatéral fait pour informer sa multitude.

L'ensemble des quatre types d'instruments (instruments pour s'authentifier, instruments pour transférer, instruments pour avertir et instruments pour converser) peuvent être appelés : instruments d'interinformation. La mise à jour[51] des instruments d'interinformation concerne chaque opérateur multilatéral, mais leur production ou modification concerne les retrouvailles des opérateurs multilatéraux. L'avis multilatéral et le compte-rendu multilatéral caractérisent la retrouvaille comme une conversation multilatérale entre un « je » et son « vous ». Chaque opérateur multilatéral converse avec sa multitude.

Graphiquement, la conversation multilatérale prend la figure de l'astérisque. Aux extrêmes externes de l'astérisque, les opérateurs multilatéraux se considèrent eux-mêmes comme des singularités « je », tandis qu'au croisement chacun est considéré par les autres comme des pluralités « vous ». La conversation multilatérale crée une reliance multilatérale. La pluralité ne peut pas se présenter à la sensibilité de la singularité, ni par la perception ni par la sensation, mais seulement par des images. Les images qui représentent la pluralité imperceptible et insensible sont les singularités perceptibles et sensibles. La singularité engendre un sens, mais le sens de la reliance multilatérale n'est pas universel. La pluralité du "vous" étant personnelle, le sens engendré par la singularité doit être personnel. La reliance multilatérale relie chaque singularité avec chaque pluralité.



Reliance multilatérale (je--vous)

Durant la retrouvaille, il est possible d'instaurer autant de conversations multilatérales, sur le même thème, qu'il y a d'opérateurs multilatéraux présents à la retrouvaille. Sur le thème de la modification ou de la production de nouveaux instruments, la conversation multilatérale aboutit à une décision quand la proposition de n'importe quel adhérent obtient le consensus. Des exemples de ce type de thèmes sont la fixation des limites de confiance, de l'unité de mesure ou de l'unité de compte, les modalités d'adhésion ou de mise à zéro des comptes abandonnés, etc. Dans ce premier type de thèmes, l'engagement concerne tous les opérateurs multilatéraux, autant les présents que les absents. Sur le thème de la formation d'un groupe territorial, la conversation aboutit à une décision quand on obtient le consensus d'au moins trois opérateurs multilatéraux qui habitent le même lieu. Sur le thème de la formation d'un groupe thématique, la conversation aboutit à une décision quand on obtient aussi le consensus d'au moins trois adhérents. Dans ce deuxième type de thèmes, l'engagement concerne seulement les opérateurs multilatéraux qui consentent. Les conversations

multilatérales de la retrouvaille se font avec la présence physique des opérateurs multilatéraux, quand ceux-ci sont du même lieu, autrement elles peuvent se faire par la voie virtuelle[52].

Dans les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, les principes d'engendrement de sens procèdent par le critère de la redondance, soit par la métonymie (déplacement de sa propre pluralité d'un opérateur multilatéral vers n'importe quel autre) soit par la métaphore (condensation de plusieurs pluralités par le même opérateur multilatéral). Par la métonymie, Éric peut comprendre sa multitude au travers d'Anita, mais il peut aussi déplacer la compréhension de sa multitude vers n'importe quel autre opérateur multilatéral. La multitude est une pluralité qui peut être comprise et déplacée, mais qui ne peut jamais être divisée. Par la métaphore, Éric peut interpréter la multitude d'Anita, mais il peut aussi condenser l'interprétation de la multitude d'Anita avec celle de n'importe quel autre opérateur multilatéral. L'opérateur multilatéral peut interpréter la multitude de chacun des autres. Il peut également condenser toutes les multitudes. Toutefois, il ne peut jamais interpréter, ni condenser, sa propre multitude.

Principes d'engendrement du sens par la métonymie et la métaphore

0 1	métonymie	Esther comprend son vous _{Es} par : je _{Ge} ; je _{Lo} ; je _{Sa} ; je _{Lé} ; je _{Sy} ; je _{ér} ; je _{An}
	métaphore	Esther interprète: vous _{Ge} ; vous _{Lo} ; vous _{Sa} ; vous _{Lé} ; vous _{Sy} ; vous _{ér} ; vous _{An}
0 2	métonymie	George comprend son vous _{Ge} par : je _{Lo} ; je _{Sa} ; je _{Lé} ; je _{Sy} ; je _{ér} ; je _{An} ; je _{Es}
	métaphore	George interprète: vous _{Lo} ; vous _{Sa} ; vous _{Lé} ; vous _{Sy} ; vous _{ér} ; vous _{An} ; vous _{Es}
0 3	métonymie	Louis comprend son vous _{Lo} par : je _{Sa} ; je _{Lé} ; je _{Sy} ; je _{ér} ; je _{An} ; je _{Es} ; je _{Ge}
	métaphore	Louis interprète: vous _{Sa} ; vous _{Lé} ; vous _{Sy} ; vous _{ér} ; vous _{An} ; vous _{Es} ; vous _{Ge}
0 4	métonymie	Sabine comprend son vous _{Sa} par : je _{Lé} ; je _{Sy} ; je _{ér} ; je _{An} ; je _{Es} ; je _{Ge} ; je _{Lo}
	métaphore	Sabine interprète: vous _{Lé} ; vous _{Sy} ; vous _{ér} ; vous _{An} ; vous _{Es} ; vous _{Ge} ; vous _{Lo}
0 5	métonymie	Léandre comprend son vous _{Lé} par : je _{Sy} ; je _{ér} ; je _{An} ; je _{Es} ; je _{Ge} ; je _{Lo} ; je _{Sa}
	métaphore	Léandre interprète: vous _{Sy} ; vous _{ér} ; vous _{An} ; vous _{Es} ; vous _{Ge} ; vous _{Lo} ; vous _{Sa}
0 6	métonymie	Sylvie comprend son vous _{Sy} par : je _{ér} ; je _{An} ; je _{Es} ; je _{Ge} ; je _{Lo} ; je _{Sa} ; je _{Lé}
	métaphore	Sylvie interprète: vous _{ér} ; vous _{An} ; vous _{Es} ; vous _{Ge} ; vous _{Lo} ; vous _{Sa} ; vous _{Lé}
0 7	métonymie	éric comprend son vous _{ér} par : je _{An} ; je _{Es} ; je _{Ge} ; je _{Lo} ; je _{Sa} ; je _{Lé} ; je _{Sy}
	métaphore	éric interprète: vous _{An} ; vous _{Es} ; vous _{Ge} ; vous _{Lo} ; vous _{Sa} ; vous _{Lé} ; vous _{Sy}

0 8	métonymie	Anita comprend son vous _{An} par: je _{Es} ; je _{Ge} ; je _{Lo} ; je _{Sa} ; je _{Lé} ; je _{Sy} ; je _{ér}
	métaphore	Anita interprète: vous _{Es} ; vous _{Ge} ; vous _{Lo} ; vous _{Sa} ; vous _{Lé} ; vous _{Sy} ; vous _{ér}

L'économie reliante

Les instruments d'interinformation et les instruments d'interaction sont indispensables pour donner à une personne et pour recevoir d'une autre. Toutefois, ils ne renvoient pas au même comportement économique, ni à la même structure relationnelle, ni au même type de lien, ni au même type de croisement de liens.

Le sens de l'économie sociale est celui qui est créé par les instruments d'interaction. La portée de l'économie sociale s'arrête aux transactions faites avec l'argent national. Le sens de l'économie solidaire est le même que celui de l'économie sociale. La portée de l'économie solidaire concerne certains services du tiers secteur, c'est-à-dire celui du *public non-étatique* et du *marchand non-profit*. Elle peut inclure aussi les expérimentations avec monnaies sociales (Ithaca Hour, Otra Bolsa de Valores, RGT, SEC, TCCS, etc.) et intégrer les transactions faites avec les formes d'argent réformé (dans l'objet monétaire ou dans l'appareil comptable) et les formes d'argent complémentaire.

L'économie sociale et solidaire ne peut toutefois pas intégrer les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI. Leur champ d'action et de relation est celui de l'économie multilatérale. La tentative de les intégrer dans le champ de l'économie sociale et solidaire s'arrête à leur surface. Y a-t-il une relation entre ces deux différents champs ? Pour y répondre, il faut explorer à quels imaginaires et à quelles imaginations les deux ensembles d'instruments renvoient.

Les imaginaires et les imaginations

La notion d'imaginaire n'est pas une sorte d'erreur. Elle n'est pas, non plus, une collection d'images additionnées en un corpus. L'imaginaire est la structure relationnelle des liens et des images reliées. Il fournit la carte, le dessin, pour lire les cosmos. La notion d'imaginaire est donc statique.

L'imagination n'est pas la fantaisie, un fruit fantasque et inorganique des divagations de la fonction imaginative. L'imagination est la capacité créatrice qui, par le caractère du renvoi, donne corps singuliers et observables (formes et couleurs sensibles) aux pluralités mentalement construites et inobservables (l'esprit ou l'étant du « nous » et le néant qui permet les « vous »). La connaissance de la singularité (« tu » et « il/elle ») est directe, par contre, la connaissance de la pluralité est de type indirect[53]. George, Louis, Sabine, Léandre, Sylvie, éric et Anita, sont les corps singuliers et observables qui dans un imaginaire renvoient à la pluralité du « nous », tandis que dans un autre imaginaire renvoient à la pluralité du « vous ». La notion d'imagination est dynamique.

L'imaginaire social et l'imagination logique

Les instruments d'interaction renvoient à l'imaginaire social et à l'imagination logique. La carte de l'imaginaire social est l'organigramme. Celui-ci permet de lire l'ordre de placement des différents

organes sociaux de l'organisme social. Cet organisme est donc construit par la pluralité du « nous », une pluralité obtenue par la somme des parties. Ces parties ou ces organes sociaux sont situées aux différents croisements de la structure relationnelle. Tous les croisements visibles sur l'organigramme sont hiérarchisés.

Chaque organe social est représenté par un référent. La pluralité du « nous » s'impose donc comme un réel qui est objectif et universel, dont l'engendrement de sens est donné avant n'importe quel type de transaction et procède du principe de référence. Le référent est la seule manifestation possible du « nous ». Le mode de connaissance indirecte du « nous », objectif et universel, suit donc les trois principes d'engendrement du sens de la logique.

Chaque époque historique a commencé par un imaginaire social. Il a ordonné le comportement économique et la structure relationnelle entre les humains, durant l'antiquité, le moyen âge et la modernité. Cet ordre a été vécu par l'imagination logique et il a tellement duré dans le temps que le terme cosmos (du grec *kósmos*, ordre) risque de signifier uniquement ordre universel. Toute époque historique a terminé chaque fois qu'il y a eu un questionnement sur l'ordre universel, mais toute nouvelle époque historique a commencé par un autre ordre universel.

Au XII^e siècle, la science philosophique du réel objectif et universel avait été remise en question par les nominalistes, à l'occasion de la fameuse *querelle des universaux*. Les universaux étant les idées ou significations générales, Gilbert Hottois a ainsi présenté la querelle et les positions : « Lorsque j'utilise un nom commun ou général (par exemple : "homme" ou "humanité"), la signification qu'il exprime existe-t-elle en tant que telle, c'est-à-dire comme une entité générale (une essence universelle, idéale mais réelle), ou bien le nom n'est-il qu'une étiquette commode derrière laquelle il n'y a rien de général, mais seulement un ensemble de choses particulières et concrètes (en l'occurrence, les individus humains), auxquelles le nom commun permet en quelque sorte de référer globalement ? Pour les nominalistes, seules existent des choses particulières ; l'universel n'existe pas en soi ; les universaux ne sont que des "noms", des termes utilisés d'une certaine manière pour référer en une fois à un nombre plus ou moins grand de choses particulières rassemblées sur la base de similitudes sensibles. Des hommes existent, l'"humanité" ou l'"homme" n'existe pas. Les opposants aux nominalistes sont les idéalistes, mais on les appelle ici des "réalistes" parce qu'ils prétendent accorder une réalité en soi aux universaux. Pour eux, le mot "humanité" désigne l'essence réelle de tous les êtres particuliers appelés "hommes" : soit cette essence existe dans un monde transcendant comme une "idée" objective mais immatérielle (Platon) ou comme une pensée éternelle de Dieu (saint Augustin), soit elle existe dans les choses particulières seulement, suivant le modèle aristotélicien, soit elle existe à la fois en Dieu et dans les choses particulières, l'esprit humain ne pouvant la connaître qu'en l'abstrayant de celles-ci (saint Thomas). Dans tous les cas cependant, l'universel a une existence réelle, indépendante de l'entendement humain et de ses constructions. Le nominaliste médiéval le plus célèbre fut Guillaume d'Occam (1285-1349) de l'université d'Oxford. Son nom est associé au principe nominaliste fondamental : "Il ne faut pas multiplier les entités au-delà de ce qui est nécessaire" (le "rasoir d'Occam" parce qu'il coupe les pseudo-réalités métaphysiques engendrées par le langage). Il est donc inutile et nuisible, car source de confusions, d'erreurs et de perte de temps, d'imaginer une essence de l'Homme derrière la réalité concrète des hommes. »[\[54\]](#)

Au début de la modernité, Descartes a voulu s'inscrire dans la continuité de l'imaginaire social des époques historiques précédentes. Toutefois, même s'il a introduit la voûte hiérarchique des trois idées de la raison (Sujet-Dieu-Objet), la pensée cartésiano-moderne se caractérise par le primat du Sujet. Pour Descartes, les représentations du sujet seraient objectives. Elles seraient ce que le sujet pose devant soi (objectare = mettre, poser devant), c'est-à-dire ce qu'il constitue et appréhende directement, et ce dont il peut être sûr.

Pour Kant, même s'il croyait en leur existence réelle, les idées de la raison ne peuvent devenir des objets de connaissance parce qu'elles sont des absolus, des esprits ou des noumènes (du grec *noûs*, esprit). Leur connaissance serait métaphysique. Ne reste donc pour Kant que la connaissance des

phénomènes, car ils sont co-constitués par l'expérience (qui fournit la matière) et par la raison cognitive (qui structure).

Nietzsche a achevé l'histoire de la métaphysique occidentale et a abouti au nihilisme. Les aspects de l'achèvement nihiliste de la métaphysique sont qu'il n'y a que des observables, dont la totalité est un devenir dépourvu de sens et de but qui vise son propre développement ou son accroissement infini.

La science moderne a développé autant le savoir théorique, pour la formulation des lois générales, que le savoir éthique et politique, pour guider la discussion argumentée et l'aptitude à délibérer. Elle a aussi développé le savoir technologique, pour guider la production et la fabrication. Cette science a voulu expliquer les processus de cause-effet. L'usage que cette science faisait de la matière n'était que celui de la masse et de l'énergie. La masse a été étudiée et appliquée de manière particulière par la physique classique de Galilée et Newton à partir du XVI^e siècle. L'énergie a été l'objet de grandes recherches dans le XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle. Masse et énergie, surtout l'électrique et la nucléaire, sont à la base des projets de l'industrialisation et de la technicisation du monde pour créer structures et améliorer les conditions de vie.

Imaginaire multilatéral, imagination redondante

Les instruments d'interinformation renvoient à l'imaginaire multilatéral et à l'imagination redondante. La carte de l'imaginaire multilatéral est une sorte d'astérisque. Celui-ci permet de lire l'ordre d'apparition des images singulières qui peuvent ressortir d'un simple croisement de liens.

L'imaginaire multilatéral est construit mentalement par le paramètre d'ordre du « vous ». Cette pluralité donne un ordre subjectif et personnel, dont l'engendrement de sens s'instaure durant n'importe quel type de transfert et procède des principes de métonymie et de métaphore. Le mode de connaissance indirecte du « vous » suit les critères de la redondance, sans forcément répéter la manifestation du « vous » par le même opérateur multilatéral, mais par n'importe quel autre.

L'époque moderne s'est terminée dès que la science contemporaine a commencé à explorer la dimension informationnelle. Aux États-Unis, le premier ordinateur digitale électronique à usage général a été produit en 1945, ce qui a permis l'essor des techniques de traitement de l'information. L'introduction de cette dimension et l'essor de ces techniques ont stimulé la création d'un nouvel ordre systémique. Le comportement économique et la structure relationnelle peuvent être ordonnés par l'imaginaire multilatéral. Son ordre s'est déjà instauré, plus ou moins complètement, dans les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL, SRI, et il est en train d'être vécu par l'imagination redondante. Cet avènement, toutefois, a été précédé par des affirmations scientifiques, dans plusieurs champs.

Dans le champ de la physique, Einstein a éliminé les faits et les entités inobservables, tels que le mouvement absolu et l'éther. Seuls les mouvements relatifs des corps observables étaient pris en considération. Heisenberg a expérimenté que l'observé ne se montre pas sous toutes ses caractéristiques. Par exemple, plus on cherche de mesurer la position d'un objet et plus sa quantité de mouvement devient incertaine. De la théorie de la relativité et de la relation d'incertitude on peut déduire que l'observé n'est pas objectif, mais il dépend autant de l'observateur que des instruments d'observation. De la pluralité objective du « nous », la physique est passée à la pluralité subjective du « vous ».

En vérifiant le paradoxe EPR (Einstein, Podolski, Rosen), le physicien français Alain Aspect a montré en 1982 que si l'on prend une molécule formée de deux atomes de « spin » (charge) égal, mais de rotation inverse, on peut casser la molécule, et envoyer les deux atomes libérés dans des

directions opposées. Auparavant, ils étaient mariés, complémentaires. Or, même séparés, ils sont restés complémentaires : si l'on change le spin de l'un, cela modifie aussi le spin de l'autre. Entre les atomes il y aurait donc une *fidélité*, une relation.

Où se situerait cette relation ? Leibniz, dans sa conception holistique, avait dit qu'en plus de l'espace, du temps et de la causalité, il fallait aussi considérer la correspondance. Carl-Gustave Jung a appelé celle-ci *synchronicité*, c'est-à-dire des télescopages spatio-temporels, des moments de coïncidence où tout est donné à voir en même temps. Ce qui semble discontinu, situé sur la flèche du temps, régis par une loi de causalité, serait aussi, et à un autre niveau du champ unitaire, secrètement en interrelation. La figure de l'astérisque permettrait de situer cette relation ou interrelation à une fracture, comme celle du croisement des liens émotionnels.

Quel serait le type d'ordre qui permettrait cette interrelation ? La thermodynamique du XIX^e siècle avait décrit un univers où l'entropie augmentait et les structures se fragmentaient. Comment peut se maintenir le même ordre ou peut apparaître un ordre supérieur, nonobstant l'augmentation de l'entropie ? Ilya Prigogine a conçu une thermodynamique qui permet la formation de nouveaux ordres en situation lointaine de l'équilibre. Chaque ordre est fluctuant, mais stable. Il peut changer seulement s'il est soumis à des fluctuations extrêmement intenses. Si celles-ci ne peuvent être atténuées, la structure relationnelle perd sa forme ordonnée et entre dans une crise, dont l'aboutissement est le changement structurel. Durant la crise, il y a le chaos. Puis, le chaos évolue vers un nouvel ordre de niveau supérieur.

David Bohm a cherché l'ordre qui relie les observables et il a imaginé la présence d'un mouvement comme un tout, c'est-à-dire d'un holomouvement. Dans un métal, le mouvement des électrons individuels pouvait superficiellement sembler causal, mais l'effet cumulatif des petites fluctuations d'un nombre énorme (10^{23}) d'électrons produisait un holomouvement. Bohm a mathématiquement prouvé que l'holomouvement reflète le comportement de chaque électron dans le métal. Réciproquement, chaque électron implique l'holomouvement. L'holomouvement est donc implicite tandis que le mouvement individuel est explicite.

Pour qu'il y ait cette réciprocité multilatérale (holomouvement implicite de la pluralité et mouvement explicite de la singularité), il faut faire l'hypothèse d'un système multilatéral. En 1957, David Bohm a soutenu que la commune conception de causalité était trop limitée : en réalité la cause de n'importe quelle chose réside dans chacune des autres choses. C'est désormais comme dire que la reliance est une reliance multilatérale.

En 1980, David Bohm[55] l'a exprimée par analogie à l'hologramme. Contrairement au photogramme, où chaque pièce correspond à une région de la scène photographiée, l'hologramme permet que chaque pièce contienne toute la scène, même si la pièce était très petite. Le monde observé est donc une holographie, c'est-à-dire une structure holiste où chacun est un tout.

Chaque point de la structure holistique est, à lui seul, toute la structure, à l'image du collier d'Indra dans la mythologie hindoue : dans chacune de ses perles se reflétait le collier tout entier. De la même façon, chaque objet dans le monde n'est simplement pas soi-même, mais il contient chaque autre objet, et en effet il est chaque autre objet.

Comment les objets ont-ils la forme qu'ils ont ? Dans le champ de la biologie, le paradigme darwinien soutient que tous les aspects de la vie d'un être vivant peuvent être réduits à une séquence de réactions biochimiques et rien de plus. Cela est possible pour la masse, l'énergie et la quantité de mouvement, mais est-ce aussi acceptable pour la forme ? Rupert Sheldrake a critiqué le paradigme darwinien et a donné une réponse aux questions de la morphogenèse, par *l'hypothèse de la causalité formative*[56]. Cette hypothèse propose l'existence de champs cachés qui sont différents des archétypes de Platon : formes idéales conçues comme existantes dans une dimension réelle et modelant la matière par leur forme éternelle. Ces champs cachés sont des champs morphogénétiques, c'est-à-dire formés par les choses auxquelles ils sont en train de donner forme. Ceux-ci guideraient les choses à assumer les formes qu'elles ont, non seulement dans le monde

animé, mais aussi dans le monde inanimé.

Dans le champ de la physiologie du cerveau, Karl Pribram a défié l'axiome comportementaliste selon lequel les impulsions nerveuses prennent la forme d'un arc réflexe. Dans les années soixante, il a montré, par contre, qu'elles agissent comme des systèmes de rétroaction (feedback), tourbillons dans lesquels le stimulate et la réponse se modifient constamment l'un avec l'autre. Dans les années 1970, il a fait l'analogie entre la théorie de l'holographie et la mémoire délocalisée. L'hologramme pouvait être un modèle pour l'étude autant de la mémoire que du système visuel du cerveau. L'observateur qui bouge pendant qu'il regarde l'hologramme a l'impression de voir le monde tout autour. En partant de l'hypothèse de Wolfgang Köhler, selon lequel le cerveau reproduit une image exacte du monde externe, Karl Pribram a déduit que les transformations du cerveau reflètent constamment celles du monde. Le cerveau serait donc holographique comme c'est le monde externe.

En partant de l'hypothèse de Wolfgang Köhler, on peut aussi déduire qu'à leur tour les transformations du monde externe reflètent constamment celles du cerveau. Par l'imaginaire multilatéral, chacun est sujet et objet, observateur et observé. Chacun s'engage dans le processus d'observation. L'un se sent une singularité qu'observe l'autre et le comprend comme un des interprètes de sa pluralité. Le dépassement de la distinction logique du sujet-objet détermine la fin de la croyance à un espace, à un temps et à un mouvement absolus. Les principes d'engendrement de sens qui procèdent de la métonymie et de la métaphore permettent d'affirmer que le cerveau et le monde sont symétriques.

Cette nouvelle science n'est pas facile à accepter. Toutefois, Thomas Kuhn a observé qu'une fois que le paradigme change, les données commencent aussi à changer. Une théorie doit être acceptée avant d'obtenir l'évidence expérimentale. Elle doit être acceptée avant parce qu'elle exige que l'observateur soit aussi observé.

Le principe de l'oxymore

Chaque personne qui agit dans un système a la faculté d'imaginer la pluralité ou, mieux, de donner des images à la pluralité. L'imagination logique réduit au minimum la possibilité d'imaginer, tandis que l'imagination redondante augmente au maximum la possibilité d'imaginer. L'imaginaire social est un processus réductionniste (la pluralité du « nous » est divisible en parties), tandis que l'imaginaire multilatéral est un processus holistique (la pluralité du « vous » est indivisible). Dans les chapitres suivants, on constatera que l'expérimentation RGT a tracé une évolution réductive, qui a bloqué l'imagination, tandis que l'expérimentation SRI a tracé une évolution amplificatrice, qui a instauré l'imagination.

Entre les deux groupes d'expérimentations (Ithaca Hour, Otra Bolsa des Valores, RGT, SEC et TCCS, d'une part, LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, d'autre part), rien ne se synthétise par la dialectique. La diversité des comportements économiques ne se synthétise pas hiérarchiquement dans l'unité du fait monétaire national ou du fait monétaire européen. La diversité des structures relationnelles ne se synthétise pas, non plus, hiérarchiquement dans l'unité du fait sociale ou du fait solidaire. La diversité des imaginaires et des imaginations ne peut donc pas se synthétiser hiérarchiquement. Le fait monétaire, le fait relationnel et le fait imaginatif sont doubles. Il y a deux types de faits et ceux-ci persistent dans la dualité. La dialectique exprime la dualité, mais elle ne rend pas compte de sa persistance. Par la synthèse, elle aboutit toujours à l'unité. Une chose est donc complètement nouvelle : le procédé de la dialectique ne donne pas la possibilité d'intégrer les

expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, dans le champ d'action et de relation de l'économie sociale et solidaire.

La conjonction de la dualité

La personne qui connaît et qui agit seulement dans le fait monétaire de l'argent, dans le fait relationnel de l'association, dans l'ordre de l'imaginaire social et par l'imagination logique, ne procède que du principe de la dialectique. Ce type de faits se passe dans le champ d'action et de relation de l'économie sociale et solidaire. La personne qui agit dans le champ de cette économie est un acteur. Celui-ci utilise des instruments qui bloquent l'engendrement de sens.

La personne qui, par contre, agit dans le champ de l'économie multilatérale est un auteur. Celui-ci utilise des instruments qui permettent toujours l'engendrement de sens.

La personne qui connaît et agit dans les deux champs, autant dans celui de l'économie sociale et solidaire que dans celui de l'économie multilatérale, applique le principe de l'oxymore (du grec, *oksýmōron*, composé de *oksýs*, aigu, et de *mōrós*, sot). Par ce principe, la personne humaine est capable de se réduire à objet (« on ») selon l'ordre du « nous », mais elle est aussi capable de s'instaurer en sujet (« je ») selon l'ordre du « vous ». Par l'ordre du « nous », il est un acteur qui joue un rôle professionnel et qui occupe une position hiérarchique, tandis que par l'ordre du « vous », il est un auteur qui promeut son action et sa relation.

Ce principe permet de procéder à la conjonction de la dualité des deux champs, sans les synthétiser en une unité. Les deux champs d'action et de relation peuvent donc être en relation, sans que leur dualité se perde.

Le rythme entre ces deux champs est le dépassement de leur apparente opposition. Leur tension définit alors leur complémentarité, en même temps qu'elle leur donne du sens. Le nexus qui les relie sans les synthétiser peut donc être chaque personne humaine. Seule elle peut construire mentalement la pluralité universelle du « nous » et la pluralité personnelle du « vous » : pluralités inobservables, mais aussi paramètres d'ordre qui déterminent le passage d'un système à un autre. Elle seule peut appartenir à une association, par l'imaginaire social, et peut créer en même temps sa multitude, par l'imaginaire multilatéral. Elle seule est capable de vivre autant les liens fonctionnels que les liens émotionnels. Elle seule peut donc faire la navette entre les deux champs d'action et de relation.

La navette de l'économie reliaute

Chaque type de fait économique est doublement polarisé, vers sa mort et vers sa vie, négativement et positivement. Le principe de l'oxymore peut harmoniser les variations des deux types de faits économiques. Quand l'un est en crise et se dirige vers sa mort, la personne humaine peut recourir à la vitalité de l'autre, au lieu de subir les conséquences de l'éclatement tragique du fait économique.

L'économie sociale se polarise négativement et peut aller vers sa mort quand elle applique la justice commutative. Cette justice repose sur le principe "à chacun selon sa contribution". Elle correspond à l'idée d'équité ou d'égalité des droits. Sa forme de distribution est une redistribution horizontale, c'est-à-dire une simple assurance. Par exemple, « en théorie économique néo-classique, à l'équilibre, le salaire correspond à la productivité marginale du travail, il n'y a donc aucune

injustice dans la distribution des revenus. Autre exemple : dans un système d'assurance retraite, chacun reçoit une pension proportionnelle au montant et à la durée de ses cotisations, les hauts salaires, et ceux n'ayant pas connu le chômage (qui interrompt les cotisations) recevront donc plus que les bas revenus car ils ont plus cotisé. »[57] La justice commutative est donc une déliance sociale.

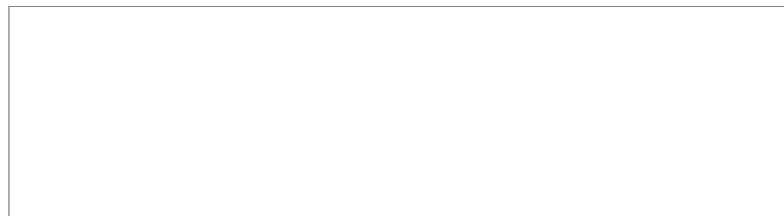
L'économie sociale se polarise positivement et maintient sa vie quand elle applique la justice distributive. Cette justice repose sur le principe "à chacun selon ses besoins". Elle correspond à l'idée d'égalité des conditions et tend à rapprocher les revenus des riches et des pauvres. Sa forme de distribution est une redistribution verticale, c'est-à-dire une solidarité. « Dans cette optique, une répartition uniquement basée sur l'équité est considérée comme injuste car elle ne donnerait rien à celui qui est incapable de subvenir seul à ses besoins. Par exemple, le R.M.I. ou le système des bourses d'étude, sont réservés aux plus démunis. »[58] La justice distributive est donc une reliance sociale.

L'économie multilatérale se polarise négativement et va vers sa mort quand elle n'applique ni les limites de confiance et ni la mise à zéro du solde comptable abandonné. Des adhérents peuvent ainsi dépasser les limites de confiance et, surtout, abandonner impunément le système, sans mettre à zéro le solde de leur compte multilatéral. Cette inapplication du règlement facilite la déliance multilatérale.

L'économie multilatérale se polarise positivement et maintient sa vie quand elle applique les limites de confiance et le partage du solde comptable abandonné. L'adhérent qui abandonne son compte, sans mettre à zéro le solde, perd la bonne réputation vis-à-vis de sa multitude personnelle. Cette application du règlement renforce la reliance multilatérale.

L'économie reliante s'obtient par la navette entre la polarisation positive de l'économie sociale et solidaire et la polarisation positive de l'économie multilatérale.

La navette de l'économie reliante par le principe de l'oxymore



Les profils et les bassins sémantiques

La plupart des expérimentations monétaires que l'économie sociale et solidaire veut intégrer dans son champ d'action et de relation ne sont pas dans la situation de continuité sémantique. Elles contiennent un mélange d'instruments d'interaction et d'interinformation. Elles montrent un "profil sémantique" constitué de deux "bassins sémantiques", soit dans la même pluralité du « nous », soit entre la pluralité du « nous » et la pluralité du « vous ».

Les concepts

Le profil sémantique est un chevauchement en partie des phases terminales d'un imaginaire et de celles initiales de l'autre imaginaire. « Autrement dit, si l'on fait une coupe instantanée, hors du devenir, si l'on dresse un "profil" – non strictement "épistémologique" comme le recommandait Bachelard, mais bien largement "sémantique" – d'un ensemble imaginaire à un moment culturel donné, on décèle alors une "épaisseur" (ou une "profondeur") de ce fragment arbitrairement sélectionné, abstrait de son avenir et de son passé. On distingue au moins deux "couches" dans cette coupe : celle qui s'estompe et celle qui s'annonce. »[\[59\]](#)

On peut supposer de faire une coupe instantanée dans une seule expérimentation avec monnaie sociale ou avec monnaie multilatérale, mais on peut aussi supposer de faire une coupe dans toutes les expérimentations monétaires. Dans ce deuxième cas, on dresse plusieurs profils sémantiques différents. Si ceux-ci sont mis en séquence progressive, on peut tracer l'évolution du profil sémantique.

Pour faciliter la compréhension de cette évolution, il faut anticiper la métaphore du fleuve. Cette métaphore hydraulique ou potamologique a été développée par Gilbert Durant pour élaborer la notion de "bassin sémantique". Cette notion est composée de six phases (ruissellement, partage des eaux, confluences, au nom du fleuve, aménagement des rives, épuisement des deltas).

Gilbert Durant a estimé que la succession des six phases du bassin sémantique est d'environ 140 à 180 ans. Ainsi « le temps de remplissage et d'étalement d'un "bassin sémantique" est bien proche, avec un dépassement d'environ 50 à 60 ans, dû au temps de diffusion "pédagogique" dans tout le groupe social, de ce que les économistes appellent le *trend* séculaire, soit trois à quatre générations. »[\[60\]](#) Par contre, le bassin sémantique des époques historiques est de plusieurs siècles et même d'un millénaire. Par exemple, dans l'occident moderne, le bassin sémantique joachimite a duré un peu plus de sept siècles. Selon Gilbert Durant, le bassin sémantique qui revient au moins calabrais Joachim de Flore, un abbé cistercien de Corazzo, va « de la seconde moitié du XII^e siècle... au deux premiers tiers du XIX^e. »[\[61\]](#)

L'exemple du dernier bassin sémantique

Le petit bassin sémantique qui a suivi le bassin joachimite est préparateur de l'émergence d'un nouvel imaginaire. Le schème n'est pas celui de mort-et-renaissance, fondement de tout imaginaire renaissant qui distingue, par exemple, le Moyen Âge de la Modernité. Il n'y a pas un changement d'un noumène universel avec un autre noumène universel[62]. C'est le sens de la pluralité du « nous » qui s'estompe doucement, et c'est le sens de la pluralité du « vous » qui se prépare pour s'annoncer.

Selon Gilbert Durant, ce petit bassin sémantique a commencé en 1867 par le *ruissellement symboliste et décadentiste*. En 1914, il a continué par le *partage des eaux surréalistes et scientistes* et, en 1938, par les *confluences tacites entre les techniques de l'image en plein essor et les théories du Nouvel Esprit scientifique*. Puis, Gilbert Durant a affirmé que le *nom du Fleuve* (apex de 1945-1950 à 1960) *est incontestablement celui de Freud et de l'hagiographie psychanalytique* et que depuis les années 1950-60 *l'aménagement des rives...est constitué par les théorisations et la construction de philosophies de l'imaginaire*. Il n'a pas manqué de conclure que « Enfin peut-être existe-t-il – de façon latente et cachés par les *Vulgates* néo-surréaliste, freudienne, jungienne... et la mienne – des dissidences, des méandres, des deltas où ruissellent déjà les premiers courant de ce que sera le XXI^e siècle... »[63].

L'actuel milieu culturel occidental vit encore dans ce profil sémantique. Ainsi, la présentation des phases du bassin sémantique doit aussi inclure les deux dernières phases du bassin sémantique qui est en train de s'épuiser (aménagement des rives et épuisement des deltas). La raison est qu'il y a un chevauchement entre ces deux phases terminales du bassin sémantique qui s'estompe et les deux phases initiales du bassin sémantique qui s'annonce.

La phase de l'aménagement des rives du bassin sémantique qui s'estompe sert à la réflexion et à la consolidation théorique des invariants de l'imaginaire et de leurs dérivations. Le privilège du bassin sémantique joachimite commence à être résorbé dans un englobant plus large : celui du moment sémantique, sans que la naissance du nouvel imaginaire ne soit pas faite. Pour quelques temps encore, les instruments d'interaction de l'imaginaire social se reproduisent dans l'environnement culturel ; cependant la rationalisation de l'imaginaire social est une sorte de perfectionnement qui provoque des cas de déliance sociale. Le perfectionnement, ou mieux, le raffinement affaiblit non seulement le bassin sémantique de l'époque moderne, mais aussi celui de l'ordre donné par la pluralité du « nous ». Dans la tentative d'assurer la reliance sociale, des expérimentations exagèrent certaines caractéristiques de l'imaginaire social moderne (par exemple, certaines fonctions monétaires de l'argent). Elles créent des déformations, soit par l'impérialisme, soit par la suppression d'une de ses caractéristiques. L'impérialisme est une déformation en *hyper* qui comporte une hérésie, c'est-à-dire le choix d'une seule voie, tandis que la suppression est une déformation en *hypo* qui comporte le schisme.

La phase d'épuisement des deltas du bassin sémantique qui s'estompe commence avec les hérésies et les schismes. Les réformes (par exemple, les réformes de l'argent) qu'elles comportent servent à rendre l'imaginaire social conforme au changement culturel. Dès que les réformes ne seront plus assurées ou ne seront plus possibles, l'imaginaire social passera aux oubliettes. Pendant que dans les phases terminales du bassin sémantique qui s'estompe, les instruments d'interaction s'usent et l'imaginaire social moderne s'épuise et s'éclipse, dans les phases initiales du bassin sémantique qui s'annonce les instruments d'interinformation s'élaborent et l'imaginaire multilatéral émerge.

La phase de ruissellement du bassin sémantique qui s'annonce commence avec la création des

instruments pour avertir. « Divers courants se forment dans un milieu culturel donné : ce sont quelquefois des résurgences lointaines du même bassin sémantique passé, ces ruisseaux naissent, d'autres fois, de circonstances historiques précises (guerres, invasions, événements sociaux ou scientifiques, etc.). »[\[64\]](#) En créant les instruments pour avertir, des gens ont transformé un réseau d'entraide en un système multilatéral. Mais l'imaginaire multilatéral de ces instruments est encore complètement travesti par les instruments pour discuter de l'imaginaire social, comme un champignon en formation l'est par la couche de terre supérieure. Cette couche supérieure commence à se déformer, mais personne ne peut constater l'agent de la déformation, car elle est provoquée par l'émergence de l'imaginaire multilatéral, non par l'éclipse de l'imaginaire social. Il ne s'agit pas d'une déformation par hérésies ou par schismes, mais d'une déformation par masquage. Le comportement économique et le langage gestuel reviennent à l'imaginaire multilatéral, tandis que la structure relationnelle affichée et le langage verbal reviennent à l'imaginaire social. Il y a donc de fausses dénominations.

La phase de partage des eaux : « Les ruissellements se réunissent en partis, en écoles, en courants et créent ainsi des phénomènes de “frontières” avec d'autres courants orientés différemment. C'est la phase des “querelles”, des affrontements de régimes de l'imaginaire. »[\[65\]](#) Différentes expérimentations se forment dans la tentative d'adapter les instruments pour avertir dans les différents milieux culturels. L'imaginaire multilatéral est encore latent, puisqu'il est dépourvu des instruments pour converser, mais il pousse toujours plus du dessous contre l'imaginaire social qui le travesti pour émerger, comme le champignon pousse du dessous contre la couche de terre supérieure. Les déformations par masquage deviennent moins efficaces.

La phase de confluences : « De même qu'un fleuve est formé d'affluents, un courant constitué a besoin d'être conforté par la reconnaissance et l'appui... »[\[66\]](#). Des opérateurs multilatéraux d'une expérimentation créent les instruments pour converser et rendent praticable la reliance multilatérale. L'imaginaire multilatéral se manifeste ainsi auprès de cette expérimentation ; par contre auprès des autres il est encore travesti par la reliance sociale. Il s'agit de résidus de l'imaginaire social sur l'imaginaire multilatéral, comme les mottes de terre sont des résidus qui sont restés sur le champignon en émergence. Ces mottes de terre cachent presque tout ce qui est en bas, mais entre les mottes n'importe qui peut entrevoir qu'il y a quelque chose de différent. La déformation par masquage est terminée. Le courant multilatéral est constitué. D'autres opérateurs multilatéraux reconnaissent ce courant et commencent à l'appuyer.

La phase au nom du fleuve : « C'est alors qu'un mythe ou une histoire renforcée par la légende promet un personnage réel ou fictif qui dénomme et typifie le bassin sémantique. »[\[67\]](#) L'imaginaire multilatéral qui a émergé, et qui commence à être reconnu et appuyé, ose dire son nom, comme le champignon ose se présenter complètement en faisant tomber les mottes de terre, l'une après l'autre. N'importe qui peut constater ce qui a émergé. Soudain, un grand nombre d'opérateurs multilatéraux adoptent les instruments pour converser et complètent l'ensemble des instruments d'interinformation. L'imaginaire multilatéral trouve une réception généralisée et devient à la mode.

La phase de l'aménagement des rives : « Une consolidation stylistique, philosophique, rationnelle se constitue. C'est le moment des “seconds” fondateurs, des théoriciens. Quelquefois des crues exagèrent certains traits typiques du courant. »[\[68\]](#) Pendant quelques années, les instruments d'interinformation vont se diffuser dans l'environnement culturel comme les spores de champignon se disséminent dans l'environnement naturel. Le terrain culturel étant varié, pourront se former de nouvelles expérimentations différentes, dont certaines exagéreront quelques caractéristiques de l'imaginaire multilatéral.

La phase d'épuisement des deltas : « Se forment alors des méandres, des dérivations. Le courant du fleuve affaibli se subdivise et se laisse capter par des courants voisins. »[\[69\]](#) Comme déjà dit, chaque imaginaire est doublement polarisé, vers sa vie et vers sa mort, positivement par la reliance et négativement par la déliance. L'imaginaire multilatéral maintient sa vie tant qu'il assure la forme

d'un astérisque. Il va vers sa mort quand il n'assure plus cette forme. Il en est de même du champignon, quand ses spores ne génèrent plus la même forme de champignon.

Les profils sémantiques du « nous »

Avant d'explorer les profils sémantiques dans la pluralité du « nous », donnés par les différents instruments d'interaction et surtout par les instruments pour payer, il faut illustrer les fonctions monétaires de l'argent.

Les fonctions monétaires de l'argent

L'argent est un type de signe économique, où les informations quantitatives, en unité de compte, sont imprimées sur un support matériel, lequel donne des informations qualitatives. L'argent est signé par le gouverneur de la banque qui l'émet et qui permet sa circulation parmi les membres du « nous ».

Les instruments monétaires de l'argent sont au nombre de deux (unité de compte et objet monétaire), mais les fonctions monétaires sont au nombre de quatre : fonction de compte, fonction de paiement, fonction d'intermédiaire, fonction de réserve.

La première fonction est attachée à la création de l'unité de compte. La deuxième fonction est attachée à la création de l'objet monétaire. La troisième fonction est attachée à la circulation de l'argent entre les membres et, donc, est corrélée à l'espace occupé par l'organisme social. La quatrième fonction est attachée à la thésaurisation de l'argent et, donc, est corrélée au temps de permanence de l'organisme social.

Pour identifier chaque forme hérétique ou schismatique de l'argent, il convient d'abord d'analyser les quatre fonctions monétaires.

La fonction de compte

L'argent apporte toujours une unité de compte. La fonction de compte provient de la création de l'unité de compte. On peut supposer que l'unité de compte soit née par la réduction de n'importe quelle unité de mesure à une unité d'équivalence générale. La création de l'unité de compte a permis l'égalisation des différentes quantités de biens hétérogènes. L'unité de compte est nécessaire même à l'administration domestique, car il faut mettre en rapport prélèvements et rations. Dans le grenier de la famille patriarcale, l'égalisation était nécessaire pour le stockage et pour la gestion de matières de base, telles que les céréales, les légumes secs, les pommes ou l'huile. Cette égalisation était nécessaire, même si la valeur en unité de compte pouvait être écrite sur une pierre ou un tronc d'arbre.

L'argent est constitué d'une seule unité de compte qui, à son tour, est constituée d'une seule unité de mesure. N'importe quelle unité de mesure de l'argent officiel est toujours subjective. Par exemple, elle n'est jamais l'heure-de-vie qui est une unité de mesure objective du temps chronologique. La valeur horaire d'un service, par exemple le nettoyage d'une voiture, peut être

calculée en comptant le nombre d'heures-de-vie écoulées durant le transfert. Or, si le même service est fait par un garagiste, il est impossible de trouver objectivement la valeur en Euros.

L'unité de compte de l'argent est toujours idéale et stable dans le temps, tandis que les marchandises sont toujours concrètes et dégradables dans le temps. Pour le vendeur, elle idéalise la valeur de n'importe quelle marchandise, tandis que pour l'acheteur, elle se concrétise en n'importe quelle marchandise.

L'unité de compte de l'argent, étant subjective et idéale, permet au plus fort d'imposer ses équivalences entre les différents biens économiques. Par conséquent, l'unité de compte permet à l'organisme social de maintenir stables les rapports hiérarchiques entre les producteurs sociaux, afin de maintenir stables les rapports d'accès aux produits sociaux. En voulant inverser durablement les rapports d'accès aux produits sociaux, il faudrait dissoudre la hiérarchie parmi les producteurs sociaux et en construire une autre. « Si l'on s'intéresse, dit Aristote, à l'échange (*allagê*) entre un architecte A et un cordonnier B, de leurs ouvrages respectifs, C et D, maison et chaussures, on peut d'abord écrire la proportion : $A/B = C/D$. Les œuvres de A et B sont dans le même rapport que leurs auteurs. Si A est d'un statut supérieur à celui de B, la valeur de C est supérieure à celle de D dans la même proportion. L'échange consiste à réaliser l'appariement (*suzeuxis*) simultané de chaque producteur avec l'œuvre de l'autre, de l'architecte avec les chaussures, du cordonnier avec la maison, de telle façon que le rapport entre l'architecte et le cordonnier demeure. Aristote exprime cet appariement par l'addition de A avec D et de B avec C et l'on veut que le rapport $A+D/B+C$ soit égal à A/B . Pour que l'égalité recherchée soit réalisée, il faut préalablement avoir "égalisé" C et D. »[70] Aristote instaure une proportion géométrique, où le rapport entre les deux producteurs est similaire à celui des produits respectifs. L'échange de produits établit, donc, une égalité entre producteurs inégaux.

D'où provient le rapport hiérarchique entre le statut de l'architecte et celui du cordonnier ? Aristote ne le dit pas, mais, de la présence primordiale de ce rapport, on peut comprendre que dans une commutation entre marchandise et argent, et vice-versa, interviennent autant les produits que les statuts et les rangs particuliers dans la hiérarchie de la reliance sociale.

Aristote a toutefois écrit que « Il faut que le rapport qui existe entre un architecte et un cordonnier se retrouve entre tant de paire de chaussures et une maison ou une quantité donnée de nourriture : sinon, en effet, il n'y aura ni échange ni communauté. »[71] Le rapport hiérarchique, n'étant pas naturel, peut être modifié ou annulé. L'action modifiant le nom et la grandeur unitaire de l'unité de compte de l'argent non seulement agit sur le rapport entre les produits et entre les producteurs, mais elle risque même de détruire la structure relationnelle de la reliance sociale.

La fonction de paiement

L'objet monétaire de l'argent est un instrument qui permet la fonction de paiement. Ce paiement annule une dette vis-à-vis d'un organisme social, c'est-à-dire vis-à-vis de la pluralité du « nous ». Pour faire cela, toutes les caractéristiques de l'organisme social doivent être imprimées sur l'objet monétaire. Cela est possible parce que l'organisme social est universel. Il est le même pour chaque membre. L'objet monétaire est donc imprimé avant le paiement d'un bien économique. Naturellement, après qu'il a été signé par le représentant de l'organe qui s'occupe de la production et de l'émission des signes économiques de l'organisme social. La fonction de paiement présuppose donc une banque centrale qui assure la fonction d'administration d'un compte social.

On peut supposer que l'objet monétaire de l'argent suit l'agrégation de plusieurs familles patriarcales en un seul organisme social. Le patriarche représentait la pluralité du « nous » et administrait le compte qui se trouvait sous forme de biens de consommation, dans le grenier

domestique. Dans la famille patriarcale, chaque membre pouvait s'informer directement de toutes les entrées ou de toutes les sorties de biens économiques. Chaque membre pouvait donc savoir les contributions et les consommations de chacun des autres. Dans la famille patriarcale il y avait une administration autarcique du grenier. Par l'agrégation hiérarchique de plusieurs familles patriarcales en un organisme social, il fallait centraliser les greniers en un seul et grand grenier. Or, si l'on tient compte des technologies de transport de ce temps, autant la centralisation matérielle des biens économiques que le contrôle de leur déplacement, par chacun des membres, n'était pas facile. Il fallait recourir à un type particulier de magasin central et à un type particulier de bien économique. D'où la nécessité d'avoir une banque et une monnaie circulante. Cette monnaie circulante est l'argent.

Sans aucun doute, l'introduction de l'argent a modifié le caractère du lien fonctionnel : de communautaire, vécu et concret, il est devenu social, institué et garanti. Les réseaux de troc qui existaient entre les familles patriarcales ont reculé au bénéfice du système social. La fonction de paiement dans un système social découle de la pratique de recevoir une certaine quantité d'argent en échange d'une certaine quantité d'un bien économique donné, et vice-versa. Si on veut employer la terminologie socio-économique de Karl Polanyi[72], on peut supposer que la présence de l'objet monétaire circulant permet le comportement économique de *redistribution* et la structure relationnelle de *centralisation*.

La société moderne s'est constituée autour du grand mouvement de redistribution et de centralisation de l'objet monétaire circulant. La nécessité de redistribuer et de centraliser cet objet monétaire est progressivement augmentée. Elle est passée de la plus petite société de production et de consommation, constituée d'une ou de quelques villes, à la société d'un grand État ou d'une fédération d'États. En outre, avec l'augmentation de la société, cet objet monétaire a progressivement perdu sa consistance matérielle, en passant d'une grandeur corporelle[73] à un signe économique n'ayant aucune valeur en soi.

Autant à l'époque moderne qu'à l'époque médiévale[74], il y a certainement eu des périodes où l'objet monétaire circulant se présentait sous une forme de billet de banque, convertible en métal précieux. Or, depuis quelques dizaines d'années, cette conversion n'est plus possible. Maintenant qu'il faut gagner en espace et en vitesse d'information, les paiements se font de plus en plus par la voie informatique. Ainsi, l'objet monétaire circulant a perdu toute proportion quantitative entre matière et valeur, car la carte de crédit peut permettre la transmission de n'importe quelle valeur monétaire. Même si un jour les banques centrales devaient abandonner non seulement l'objet monétaire, en papier ou en métal, et même la carte de crédit, la fonction de paiement serait toujours la conséquence d'une pluralité universelle.

Les transformations de l'objet monétaire anticipent celles de la structure relationnelle de la société. À travers la notion de contrat, non seulement toute marchandise produite par son propre métier peut être transformée en argent, par l'échange marchand, mais même la terre et la force de travail peuvent être vendues et achetées. Ainsi, l'histoire des transformations de l'objet monétaire circulant ne raconte pas seulement l'évolution technique de la partie matérielle du signe économique, mais aussi l'évolution des interactions sociales[75]. La substitution de l'argent local, par l'argent national, a favorisé la substitution de la division des métiers, par la division du travail social. La division du travail social a donné une identité à des centaines de millions d'individus. Chacun s'est trouvé à travailler à côté d'individus qui n'étaient pas nécessairement des parents, des voisins ou des amis. Ils étaient simplement des collègues de travail.

La fonction d'intermédiaire

L'argent n'est pas seulement redistribué et centralisé entre banque centrale et membre de l'organisme social. Si l'organisme social est grand, une fois que l'argent a été émis, chaque membre peut l'utiliser comme intermédiaire entre deux marchandises. La fonction d'intermédiaire permet la circulation de l'argent entre les membres et, donc, introduit la dimension spatiale dans le cadre de la pluralité du « nous ». Pour circuler, l'argent doit être un objet monétaire qui permet la fonction de paiement universel et doit apporter une unité de mesure qui permet la fonction de compte idéal.

L'observation empirique ne fournit pas deux transferts de marchandises, mais seulement celui qui va du vendeur à l'acheteur. Face à la marchandise reçue, l'acheteur rend seulement argent. Les transferts avec argent ne sont pas des échanges entre deux types de marchandises. Ils sont des commutations[76] entre valeur réelle et dégradable et valeur idéale et thésaurisable. L'argent sert seulement pour centraliser et redistribuer les informations sur les valeurs des marchandises présentes. Celui qui dans un transfert se trouve à donner argent pour recevoir marchandise est le référent momentané du « nous ». L'objet monétaire circule comme intermédiaire entre marchandises seulement parce qu'il est un instrument qui renvoie à la pluralité du « nous ».

L'objet monétaire des banques centrales est facilement utilisé comme intermédiaire entre marchandises parce qu'il a cours légal et cours forcé. Par un contrat tacite, le vendeur perd tout droit sur la marchandise vendue dès qu'il a reçu l'argent de l'acheteur. L'argent, pour être utilisé comme intermédiaire entre marchandises, doit donc avoir un pouvoir libératoire vis-à-vis de l'acheteur.

La fonction de réserve

Entre deux commutations, l'argent inactif joue une fonction de réserve. La fonction de réserve introduit la dimension temporelle de la vie de l'organisme social. Non seulement l'objet monétaire de l'argent ne se dégrade pas facilement dans le temps, mais il peut même être prêté à quelqu'un d'autre pour servir d'intermédiaire, en contrepartie d'un intérêt. S'il n'est pas prêté, alors il est thésaurisé. Successivement, au moment du besoin, le propriétaire de l'argent peut le commuter en marchandise. Avec l'argent, le propriétaire pourrait faire travailler les autres personnes à sa place.

La fonction de réserve de l'argent est possible jusqu'à quand l'organisme social subsiste. Dès que l'organisme social ne subsiste plus, personne n'accepterait de commuter sa propre marchandise, ou sa propre force de travail, ou sa propre terre, avec de l'argent qui ne pourrait avoir ni cours légal et ni cours forcé.

La fonction de réserve de l'argent est possible aussi parce que la valeur nominale d'un objet monétaire ne se dégrade automatiquement pas dans le temps. Le billet de 100 Euros que, par exemple, un vendeur a reçu d'un acheteur en commutation d'une marchandise ne change pas sa valeur nominale dans le temps. Personne, toutefois, ne lui garantit qu'avec ce même billet aura dans le futur la même quantité d'une marchandise égale à celle vendue. Il pourrait avoir moins ou il pourrait avoir plus. Seulement en le dépensant, il saurait le rapport de la commutation.

Les tentatives de reformer l'argent

Depuis le XIX^e siècle, c'est-à-dire durant la période d'épuisement du bassin sémantique joachimite, les socialistes utopistes pensaient que la vie sociale des êtres humains était le produit de

la structure relationnelle de l'organisme social.

Pierre-Joseph Proudhon a avancé le slogan que la propriété est un vol. Il a rejeté l'État national, fauteur de guerre et porteur du monopole de la violence (pour faire respecter les droits de propriété). À sa place, il a proposé une société décentralisée, où une fédération spontanée unirait familles, communes et régions, où les communs libres (coopératives ouvrières) passeraient des accords entre elles, et où une banque avancerait des bons d'échange en escomptant les traites de travail et en supprimant l'or et les taux d'intérêt.

En se demandant pourquoi il n'y avait pas suffisamment de maisons, de machines et de bateaux, il a répondu que la monnaie limitait leur construction. Selon Pierre-Joseph Proudhon, la monnaie, telle qu'elle était conçue à son temps, était une sentinelle postée à la rentrée du marché, avec les ordres de ne laisser passer personne. Cette monnaie utilisée comme une clef qui ouvre la porte du marché, c'est-à-dire le lieu où s'échangent les marchandises, n'était pas une véritable monnaie, mais un cadenas qui empêchait l'entrée.

La conviction de Pierre-Joseph Proudhon était que pour combattre les privilèges sociaux il fallait élever les marchandises et la force de travail au même niveau de l'argent. Il a donc fondé une banque d'échange, mais elle a duré peu de temps.

Durant le XIX^e siècle, quand la fonction intermédiaire de l'argent s'était énormément répandue, il y avait l'illusion que la commutation économique consistait dans le seul rapport entre les produits, en oubliant celui entre les producteurs. Karl Marx a dénoncé cette illusion comme le fétichisme de la valeur, où le rapport entre les producteurs revêtait pour eux la forme fantastique d'un rapport des choses entre elles. Pour avoir cette illusion, il faut que l'unité de compte de l'argent le permette, et elle le permet. Le changement de l'unité de compte, par exemple de Euro en Heure, ne le permettrait pas. En reprenant l'exemple fait par Aristote, un Euro est égale à un Euro de même que une Heure est égale à une Heure, autant pour l'architecte que pour le cordonnier. L'unité de compte horaire réduirait à la parité la proportion entre les produits et, par conséquent, aussi le statut entre les producteurs. Pour recevoir un billet de 100 Heures, l'architecte doit absolument travailler le même temps que le cordonnier. Or, pour recevoir un billet de 100 Euros l'architecte peut reprendre les privilèges du rapport hiérarchique entre les statuts et ainsi travaillerait moins de temps que le cordonnier. Par exemple, il pourrait travailler pour un temps inférieur de 5 fois.

Le recours à l'unité de compte horaire, toutefois, ne résout pas le problème. On pourrait argumentaire que la production horaire n'est pas la même pour tous les travailleurs, car il y a celui qui est plus expert des autres, ou qui est plus rapide des autres, ou qui se charge des problèmes des autres, etc.

Néanmoins, la conviction de pouvoir construire volontairement des structures sociales plus solidaires et plus locales, par la réforme de l'argent, est restée bien solide. Au fond, l'argent n'était constitué que de deux instruments monétaires qui permettent 4 fonctions monétaires. En connaissant les fonctions monétaires on peut comprendre comment agir pour modifier les instruments monétaires. Devant une déliance sociale maintenue par l'argent officiel, des gens constituent des expérimentations monétaires pour le réformer et créer des nouvelles formes de reliance sociale. Toutes les tentatives de réformer l'argent ont été sans doute faites et se font encore dans le cadre de petits organismes sociaux, dont le but est celui de faire front à des graves problèmes sociaux et économiques de ses membres. La formation de ces organismes de petite taille et solidairement fermés, s'avérant donc nécessaire pour n'importe quelle réforme de l'argent.

L'expérimentation du billet de travail

Durant le XIX^e siècle, la plus importante expérimentation historique de réforme de l'argent est celle liée à la pensée et à l'action de Robert Owen et aux cercles socialistes. « Owen est considéré comme le fondateur du socialisme britannique. La perspective owénienne est celle d'une transformation de l'organisation de la société impulsée par la base. Cette transformation doit toucher les conditions de la production et celles des échanges ; dans ses expériences, l'accent est donc mis sur l'organisation de petits producteurs artisanaux disposant de leurs propres moyens de production et sur l'échange de leurs produits au moyen d'instruments spécifiques. Au fil de ses réflexions et de ses expériences, Owen imagine en effet une organisation de la circulation des marchandises au moyen de bons représentant le temps de travail réalisé pour chaque bien, les *labour notes*. L'objectif est que l'ouvrier soit indépendant de tout patron et qu'il reçoive l'équivalent de l'intégralité du produit de son travail. On peut ici retenir deux idées communes aux divers courants socialistes. En premier lieu, est refusé l'idée selon laquelle le travailleur connaîtrait un prélèvement d'une partie du produit de son travail pour rémunérer le propriétaire du capital. En second lieu, ce refus induit celui du médium qui porte le pouvoir du capitalisme, c'est-à-dire la monnaie, identifiée comme terrifiante capacité à subordonner des êtres humains à d'autres hommes. »[\[77\]](#)

Le projet de Robert Owen nécessitait d'une modalité d'action productive dépourvue de commerçants intermédiaires ; chose qui a impulsé positivement la conception et le développement général du mouvement coopératif qui naquit en Angleterre. « En 1826, une première coopérative est fondée à Brighton, bientôt suivie par de nombreuses autres. Au sein de ces coopératives de production et de consommation, les produits, vendus à un prix supérieur de 5% aux prix de gros, restent inférieurs aux prix de détail. Les ventes permettent alors d'ouvrir de nombreux ateliers de production : on compte jusqu'à 500 boutiques coopératives en 1832, soit plus de 20000 membres. »[\[78\]](#) Ici on peut voir que ce projet est limité par une certaine conception de la coopérative. Elle repose sur deux modes d'être de la personne : comme producteur, la personne est un membre artisan spécialisé qui produit seulement quelques articles, tandis que comme consommateur, la personne est un membre dont les besoins sont les plus variés possibles. Dans cet organisme coopératif clos sur lui-même, il y a les bases pour un déséquilibre entre articles en offre et articles en demande.

Néanmoins, pour un peu de temps, il y a eu un développement de boutiques coopératives. Le projet nécessitait aussi d'une modalité plus efficace d'écoulement des produits. « L'essentiel des propositions monétaires d'Owen se concrétise en 1832. Il y a à cette époque un vif mouvement de création de coopératives de production et de consommation. En outre, en ce début d'année, se multiplient les tentatives de création de Bourses organisant les échanges sur la base du temps de travail et non plus par le biais de la monnaie habituelle. C'est l'objectif d'Owen. S'appuyant sur cette dynamique et ses premières expériences menées aux États-Unis, Owen crée le premier "marché équitable du travail" à Londres en 1832, bientôt suivi par un second à Birmingham. »[\[79\]](#) Durant le XIX^e siècle, il n'y avait pas de monopole étatique, ainsi comme les banques pouvaient émettre leurs billets et les entreprises pouvaient faire circuler leurs jetons, aussi les Bourses organisant les échanges sur la base du temps de travail pouvaient émettre leurs billets.

Ces *National and Equitable Labour Exchanges* sont des bazars coopératifs ou des Bourses qui « fonctionnent sur le principe de l'évaluation des biens selon le temps de travail nécessaire à leur production et de la rémunération des ouvriers selon le temps passé à travailler. Les rémunérations et les échanges se réalisent par l'intermédiaire de bons libellés non pas en unités de compte britanniques mais en heures de travail : billets de 1 heure, 2 heures, etc. Chaque adhérent porte à la Bourse le produit de son travail et se voit remettre son prix, évalué en heures de travail, sous la forme de bons de travail. »[\[80\]](#) La deuxième limite du projet owénien est due à une conception ricardienne de la valeur-travail. La monnaie était vue comme capable d'exprimer la valeur du travail. Il fallait donc appliquer de façon égalitaire la théorie ricardienne. Il y avait l'illusion que la commutation économique consistait dans le seul rapport entre les produits, en oubliant celui entre les producteurs. La réforme monétaire owénienne va agir particulièrement sur l'instrument de

l'unité de compte, afin d'exclure tout prélèvement de rente et de profit sur la rémunération du travailleur. La cible de l'action hérétique est la fonction de paiement : choisir presque uniquement la voie de la commutation entre l'organe du marché équitable de travail qui émet les bons de travail ou billets de travail (labour notes, trade notes) et les membres de cet organisme social. Par conséquent, la cible de l'action schismatique est la fonction d'intermédiaire : éliminer n'importe quelle commutation avec la plupart des commerçants.

Serge Dupuis a précisé que « Les billets de travail y furent mis en circulation dès l'ouverture du marché, en reposant sur un mode de calcul qui n'était pas aussi simpliste qu'on a pu le croire. Owen non seulement tenait compte de la valeur de la matière première contenue dans chaque article, mais également du fait qu'à des types de travail ou de qualification différents il fallait que correspondent des valeurs différentes. L'on ajoutait ainsi la valeur en argent de la matière, calculée au prix courant du marché extérieur, la rémunération offerte sur ce même marché pour les heures de travail passées à la fabrication de l'article, un penny par shilling comme contribution au fonctionnement de l'institution et l'on divisait le tout par six, six pence représentant l'estimation du prix moyen d'une heure de travail, là encore sur le marché extérieur. Le résultat était censé fournir le nombre d'heures de travail contenues dans l'article, chaque objet trouvant de la sorte un prix figurant sur le billet de travail remis à son producteur et permettant l'acquisition d'autres produits, de valeur équivalente. Déposés par d'autres producteurs. »^[81] La troisième limite du projet owenien est due à une certaine conception de l'unité de compte. L'unité de compte horaire exprimée en heure de travail n'est pas à confondre avec l'unité de mesure que dans les expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI est appelée heure-de-vie. L'heure de travail était une unité de compte, mais elle ne provenait pas d'une unité de mesure horaire. Cette unité de compte provenait d'une conversion du pound, l'unité de mesure à la base du système monétaire anglais. Elle n'était que la traduction en temps de travail de valeurs déjà déterminées par l'économie de concurrence. Ainsi, le calcul de Owen pouvait intégrer les hiérarchies entre les producteurs, non seulement par les prix marchands de la matière première mais aussi par les types de travail, ou de qualification, différents. Le billet de travail est émis par un organe du marché national et équitable du travail. Il s'agit donc d'une réforme de l'argent, d'une monnaie sociale et non d'une monnaie multilatérale.

« *Le marché national et équitable du travail* de Londres et ses *billets de travail* connurent un succès initial considérable. Les produits affluèrent, provenant de sociétés coopératives ou apportés par des artisans, des travailleurs à domicile ou encore par des représentants de syndicats engagés dans la production coopérative. La direction dû, du reste, fermer les locaux durant plusieurs journées afin de procéder aux nécessaires opérations d'évaluation et de stockage. L'enthousiasme était tel que certains commerçants locaux acceptaient les billets de travail comme moyen de paiement. Ce succès initial s'explique en grande partie par la prise de conscience qui se fit alors jour chez de nombreux artisans et travailleurs londoniens que le *marché* et les billets de travail leur offraient le moyen d'enfin recueillir la pleine valeur de ce qu'ils produisaient. D'autres, quant à eux, souvent syndicalistes, y virent l'instrument de la transformation sociale à laquelle ils aspiraient sous l'influence des enseignements d'Owen, instrument qui leur permettrait de contourner non seulement les commerçants, mais également les employeurs et le profit capitaliste et d'ainsi court-circuiter l'économie de marché. Et c'est de fait précisément l'implication des syndicats au niveau de la direction du *marché du travail* qui allait permettre à l'élan initial de se maintenir pendant un certain temps. Les rapports publiés dans *The Crisis* indiquent un volume important de transactions jusqu'à fin 1832, le total entre le début du mois de septembre et la fin du mois de décembre s'élevant à 445501 heures et celui des retraits à 376166 heures. En novembre 1833, la situation apparaît encore comme équilibrée. La suite, toutefois, n'allait être qu'une descente progressive vers l'effondrement final. Le rapport du mois de février et mars 1834, indiquant un total des dépôts équivalents à seulement 19223 heures pour 25148 heures retirées, démontre une diminution vertigineuse des activités. Au mois de juin, comme en témoigne les correspondances d'Owen, la banqueroute est proche. Et c'est seulement au début de l'été que celui-ci allait prendre la décision de liquider le *marché national et équitable du travail*, tandis que l'institution-sœur de Birmingham connaissait la

même fin. »[82] Même si l'élan syndical et la force de volonté l'ont aidé au début, à la longue, l'expérimentation historique du billet de travail ne pouvait pas contourner les limites évidentes de la conception des coopératives, de la monnaie et de l'unité de compte.

La disparition du *marché national et équitable du travail* signe aussi l'échec des coopératives. Pour que ces marchés aient été auto-suffisant, « il eût fallu en fait que les travailleurs, dans l'ensemble du pays, prennent le contrôle des usines, en particulier, textiles, des fermes, du commerce extérieur, en un mot de l'ensemble de la production nationale et établissant un nouveau système social. Et c'est bien ce qu'Owen, dont le but ultime était la fondation de communautés socialistes, tenta alors ardemment de provoquer en se tournant vers le mouvement syndical très militant de l'époque. »[83] Comme suite de ce changement de stratégie, les coopératives « ne réapparaissent que dix ans plus tard et sur de nouvelles bases : le profit n'y est plus aboli mais il est réparti entre les coopérateurs, les producteurs vendent directement au consommateur et l'on emploie la monnaie légale. Ce sont les coopératives des "Équitables Pionniers de Rochdale", en retrait sur les espérances initiales d'Owen. »[84]

Les expérimentations avec argent fondant

Les expérimentations avec argent fondant sont liées à la théorie de Silvio Gesell[85]. Il était un socialiste proudhonien qui s'intéressa à la réforme de la propriété sur la terre et à la réforme de l'argent. Il avait développé ses idées en Argentine, durant l'étude de la dépression économique mondiale du 1873-1896. Contrairement à l'approche de Pierre-Joseph Proudhon, Silvio Gesell a proposé l'opposé, c'est-à-dire l'abaissement de l'objet monétaire de l'argent à celui de la marchandise. Les marchandises dégradables, non l'argent indestructible, étaient le fondement réel de la vie économique. Il fallait donc considérer l'objet monétaire de l'argent comme une marchandise dégradable. Vis-à-vis de l'expérimentation owénienne, celle recommandée par Silvio Gesell a essayé de modifier la hiérarchie entre les personnes, non par le changement de l'unité de compte, mais par la dégradation de la valeur nominale écrite sur l'objet monétaire.

Même s'il est mort jeune, son livre sur l'Ordre économique naturel[86] a beaucoup influencé les économistes qui durant les années 1930 étaient engagés à rechercher des solutions efficaces contre la grande dépression. Parmi ces économistes il y avait John Maynard Keynes. « Silvio Gesell comme John Maynard Keynes dénonceront ainsi la thésaurisation hors circuit, mais aussi l'épargne réalisée dans le circuit par le biais des institutions financières dès lors qu'elle est difficilement recyclée en crédit du fait de taux d'intérêt élevés. On voit ici apparaître deux points sur lesquels agir : la thésaurisation et le prix du crédit qui, tous deux, bloquent une partie de la masse monétaire et restreignent les échanges. »[87] John Maynard Keynes a écrit de lui : « I believe that the future will learn more from the spirit of Gesell than from that of Marx ».

L'argent qui est dégradé dans sa valeur nominale est une monnaie franche (Free-Money), mais il est convenable de le nommer plus spécifiquement argent fondant. « Le projet le plus connu de Silvio Gesell est celui d'une monnaie fondante. Pour lui, la monnaie est nécessaire, mais son organisation doit être transformée afin de lui ôter sa fonction de réserve de richesse et d'accélérer ainsi la circulation monétaire. »[88]

La réforme monétaire du projet gésellien agit particulièrement sur l'instrument de l'objet monétaire pour réduire le temps d'inactivité de l'argent. La cible de l'action hérétique est la fonction d'intermédiaire (favoriser et accélérer les commutations). Par conséquent, celle de l'action schismatique est la fonction de réserve (éliminer la thésaurisation de l'argent).

La théorie de Silvio Gesell préconisait la construction d'une économie de libre marché, mais non capitaliste. Selon lui, les crises économiques sont la conséquence de la disproportion entre

grande quantité de force-travail et de marchandises disponibles, d'une part, et petite quantité d'argent en circulation, d'autre part. Cette situation se présente parce que ni la force-travail et ni les marchandises peuvent se conserver comme l'argent. Le possesseur d'argent a donc une position de force vis-à-vis des possesseurs des marchandises. Plus il possède de l'argent et plus il a de pouvoir vis-à-vis des autres. Dans n'importe quel moment, le grand financier peut interrompre l'activité économique et thésauriser l'argent. Le manque d'argent en circulation peut provoquer la crise économique. Le métal précieux utilisé pour produire l'objet monétaire est un matériel qui favorise la fonction de réserve de l'argent. Tous les objets monétaires de l'argent qui sortent du circuit commercial, et arrivent dans la banque, peuvent y rester, comme réserve de valeur, jusqu'à quand ils ne sont poussés par l'intérêt à entrer nouvellement dans le circuit commercial et assurer la normale fonction d'intermédiaire.

Pour modifier les rapports de force entre les personnes, il faut modifier la valeur nominale reportée sur les objets monétaires. Selon Silvio Gesell, cette modification devait être une dégradation de la valeur nominale de l'argent, alignée à la dégradation moyenne des marchandises. Argent et marchandise seraient parfaitement équivalents. Il n'y aurait plus de différence entre la possession d'argent et la possession de marchandise. Pour ce faire, l'objet monétaire ne devait avoir aucune valeur commerciale. Le papier-monnaie était la solution. L'argent en papier ne pouvait plus avoir, en soi, un niveau supérieur à celui de la marchandise. Par le mécanisme de la dégradation, les possesseurs d'argent sont constamment poussés par l'intérêt à rester dans le circuit commercial et à le commuter rapidement en marchandise.

Afin de privilégier la circulation monétaire, aux échéances de temps périodiques (par exemple, les semaines), la monnaie fondante ou, plus spécifiquement, l'argent fondant en circulation subit, *de jure*, une dégradation de sa valeur nominale. Celui qui se trouve à posséder l'argent-fondant devra intervenir pour conserver la valeur nominale. Il doit appliquer un timbre délivré par un centre habilité à l'émettre, par exemple le bureau de poste. Sur un objet monétaire en papier de \$ 100, on devrait appliquer 52 timbres de 10 centimes, au cours de l'année. Les frais de conservation seraient de \$ 5,20 devant à une dégradation annuelle de la valeur nominale de 5,2%. Le possesseur de cet argent qui veut éviter de subir les frais de conservation périodiques doit ou le commuter en marchandises ou le déposer auprès de l'institut d'émission. Celui qui volontairement vend sa marchandise et prend cet argent, doit lui appliquer le timbre périodique. L'institut d'émission, par exemple une Casse d'épargne, doit non seulement lui appliquer le timbre périodique, mais il est aussi obligé à le prendre.

En Europe, la théorie de Silvio Gesell a suscité des débats dans le contexte de la pénurie d'argent, autant du début de la Première Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1920 que lors de la dépression des années 1930. John Maynard Keynes l'a cité dans son livre sur les théories générales de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. Durant la période de chômage massif et de contexte déflationniste des années 1930, il y a eu plusieurs propositions faites dans les partis politiques et dans les gouvernements nationaux d'appliquer la théorie monétaire de Silvio Gesell, mais aucune n'a été concrètement acceptée et expérimentée par les États nationaux. Ainsi, l'application de la théorie de Silvio Gesell a été toujours confinée à un espace restreint. L'argent fondant a été appliqué durant la dépression de la décennie 1930, puis durant la décennie 1950.

L'expérimentation allemande des années 1930

Les premières expérimentations avec argent fondant ont eu lieu en 1930, en Allemagne. La plus connue est celle des *Wära*, des billets à valeur fondante qui étaient émis par une banque au sein d'un organisme associatif. « Créée en 1930, cette association a compté jusqu'à 1300 membres. En 1931, des *Wära* sont émis dans la petite commune de Schwanenkirchen (500 habitants), sinistrée

par la crise. L'objectif est de remettre en état de production les houillères abandonnées depuis deux ans. Les ouvriers payés en *Wära* les mettent en circulation ; de mains en mains ils reviennent à la mine où l'on peut acquérir du charbon en échange de ces billets. Les *Wära* se diffusent un peu dans le reste du pays. 1000 magasins en Allemagne les acceptent ; quelques banques ouvrent des comptes en *Wära*. Au total, seuls 20000 reichsmarks en *Wära* ont été émis, mais 2,5 millions de personnes, semble-t-il, les ont utilisés en 1930-1931. Alors que ce processus de circulation dynamise de manière indéniable l'économie locale, le gouvernement interdit par décret en octobre 1931 l'usage de ce type de monnaie après avoir perdu un procès à ce sujet. »^[89]

L'expérimentation autrichienne des années 1930

L'expérimentation la plus citée d'argent fondant est celle de Wörgl, une commune en banqueroute du Tyrol autrichien, dans la vallée de l'Inn, sur la ligne d'Innsbruck. Dans cette commune de 1500 chômeurs sur 4000 habitants, « Les arriérés d'impôts locaux s'élevaient, de 1926 à 1931, à environ 118000 Shillings et les recettes fiscales diminuaient constamment. »^[90] Michael Unterguggenberger, maire de Wörgl et ex syndicaliste, avait connaissance de la théorie de Silvio Gesell et des expérimentations en monnaie fondante. « Il organisa un Comité d'urgence municipal, afin de créer des emplois. Très intelligemment, il comprit qu'il fallait expliquer aux membres du Comité comment on pouvait sortir de la crise et encore effectuer beaucoup de travaux publics nécessaires. Mais, puisque malheureusement la commune ne disposait pas d'argent, tout en ne pouvant en fabriquer elle-même, il proposa que la commune de Wörgl fasse imprimer des attestations de travail d'une valeur de 1, de 5 et de 10 Schillings. Et qu'elle paye ainsi les employés et les ouvriers de la municipalité. Ces attestations seraient dénommées exactement "*bons de premiers secours de Wörgl, certificat de travail en valeur*". Ceux-ci ne seraient pas vraiment de l'argent au sens habituel mais devraient avoir valeur locale de moyen d'échange général. Mais ils seraient grevés d'une taxe de 1% par mois pour avoir comme effet naturel une circulation ininterrompue et constante des bons. »^[91] La dénomination de bons de travail ou de certificat de travail devait éviter tout amalgame avec le Schilling autrichien et tout soulèvement de la question du privilège d'émission. En juillet 1932, sous l'impulsion du maire et conformément au plan d'action décidé à l'unanimité du conseil, la caisse municipale a émis 32000 Schillings sous forme de bons ou de certificats de travail. Le montant étant beaucoup, la caisse municipale en a retiré près de deux tiers, en laissant en circulation seulement 9000 Schillings. L'achat de timbres auprès de la municipalité devait permettre de maintenir la valeur nominale. Par ces certificats de travail, la municipalité réglait les salaires de ses employés, d'abord en raison de 50%, puis de 75% de leur salaire. La caisse municipale, puisqu'elle était l'institut d'émission, s'engageait à recevoir les certificats de travail en paiement des impôts à la parité avec l'unité de compte de l'argent officiel, sur lequel était aligné l'unité de compte de l'argent-fondant. Les billets d'argent fondant émis accélèrent la circulation et « changent de main 463 fois en moyenne, contre 21 normalement pour le Schilling autrichien. »^[92] Les certificats de travail circulaient en pleine confiance et les chômeurs obtirent du travail. « L'usine de cellulose embaucha 350 ouvriers. La fabrique de ciment 400. Une plage à aménager requiert 100 ouvriers. On construisit des routes et des canaux. Les travailleurs reçurent des salaires. Dans les magasins, on acheta de nouveau. Partout l'on commença à s'enrichir, puisque le nouvel argent remplissait son devoir naturel, en circulant sans arrêt dans la population. En 1932, les recettes fiscales passèrent de 93000 à 121000 Schillings sans augmentation d'impôt. Les lourds arriérés furent en grande partie réglés. Des paiements anticipés d'impôts pour 1933 furent même effectués ! La municipalité put créer des emplois de fonctionnaires, toujours sans emprunts ni augmentation d'impôts, alors que seulement 9000 Schillings avaient été émis sous forme de bons de travail, mais avec une dynamique intrinsèque. »^[93] Toutefois, il faut un peu diminuer la dimension de cette reprise économique, puisqu'il semble qu'un tiers des certificats de

travail, émis sous forme d'argent fondant, a été emporté par des amateurs, durant les nombreuses visites de touristes curieux de la singularité d'une telle expérimentation monétaire. L'importation des certificats de travail a bénéficié la municipalité. Mais ne sont pas les doutes de la complète réussite économique qui ont provoqué la fin de cette expérimentation monétaire. C'est l'intervention judiciaire. D'ailleurs, une commune voisine avait déjà émis son propre argent fondant sur le modèle de Wörgl et d'autres communes n'attendaient que le résultat des actions en justice, avant de faire le même. En janvier 1933, la Banque nationale autrichienne a ouvert en cas judiciaire. En septembre 1933, le gouvernement du Tyrol, par ordonnance du bureau du chancelier fédéral d'Autriche, a interdit l'émission de ces certificats de travail. Le conseil municipal de Wörgl décida de porter plainte en référé contre cette interdiction, auprès du tribunal administratif. L'avocat de la commune souligna qu'il ne s'agissait pas de numéraire proprement dit puisqu'il manquait aux certificats le caractère le plus important : la possibilité de thésaurisation. Mais le tribunal administratif rejeta la plainte. « L'autorité avait perçu dans la démarche de la municipalité de Wörgl une contradiction à la loi, en ce que les bons représentaient des assignats de numéraire utilisés comme monnaie. Ainsi le droit exclusif de la Banque Nationale d'émettre des billets de banque avait-il été violé. »[\[94\]](#)

L'expérimentation française des années 1930

La première expérimentation française d'argent fondant est commencée à Nice. En 1933, des commerçants avaient constitué un Comité national de la mutuelle d'échange pour faire face aux difficultés du commerce. L'organisation créa des billets d'argent appelés *Bons d'échanges* et les membres commencèrent à les faire circuler entre eux. « L'argent doit circuler et constamment être mis en circulation afin de le transformer en "marchandise". Mais comme cette posture n'était familière pour personne (pas plus hier qu'aujourd'hui), il fallait aider tous les détenteurs de "bons-valor" (unité de compte ainsi qualifiée entre les adhérents) à ne pas se laisser vaincre par "l'instinct" de la thésaurisation. La technique mise en place pour contraindre chacun à accélérer les échanges a donc consisté à apposer au dos de chaque billet, une fois par moi, un timbre dont le prix était de 5 centimes pour les billets de "5 valors" et de 10 centimes pour les billets de "10 valors". Une sorte de taxe impulsive, obligeant le détenteur de "monnaie auxiliaire" à la réinjecter aussitôt que possible dans l'espace des échangistes par l'achat de marchandises. Les billets en circulation émis sous forme de coupures de 5 F et de 10, n'avaient qu'une brève existence, puisqu'ils n'étaient valables qu'une année. Dans cette économie fermée, les timbres étaient émis par l'Institut mutualiste de crédit et d'épargne. »[\[95\]](#) Cette expérimentation d'argent fondant a duré seulement deux ans, avant d'être interdite par le gouvernement, sous le ministère Laval, à la demande de la Banque de France.

Les expérimentations françaises des années 1950

Dans les années 1950, deux expérimentations avec argent fondant ont eu cours. À partir d'avril 1956, il y a eu l'expérimentation de Lignières-en-Berry, dans le Cher, et à partir d'avril 1958 il y a eu celle de Marens, en Charente-Maritime. Les deux expérimentations étaient caractérisées par une tonalité antifiscale.

L'expérimentation de Lignières-en-Berry est née pour faire face à la fuite de la population active et, donc, à la mort du village. « Petit bourg du Cher, non loin de saint Amand-Montrond, Lignières en Berry comptait 3500 habitants au siècle dernier. En 1956, il n'en reste plus de 1775. Sans eau

potable ni égouts, le village n'est plus la cité jadis prospère. L'ouvrier n'y trouve plus de travail. L'artisan dépérit, les valeurs mobilières s'effondrent, le jeune paysan abandonne sa terre, le commerçant attend un client qui ne vient pas, l'exode de jeunes s'amplifie. »^[96] Le maire du village, Pierre Tournardre, horloger, et son adjoint, Georges Lardeau, directeur de cinéma, décidèrent de réagir et fondèrent l'association des commerçants et des artisans, laquelle fonda la Commune libre de Lignières-en-Berry, comme déclaré au *Journal officiel* du 26 avril 1956. Leur première mesure fut de créer et de distribuer gratuitement, en particulier les jours de foire et les lundis de marché, des bons d'achat en ristourne. Les bons d'achat en ristourne devaient servir à améliorer les conditions des commerçants, en les faisant payer moins d'impôts. Il s'agissait d'une initiative qui se colloquait bien dans le mouvement français poujadiste. Mais l'initiative n'a pas eu d'effets concrets parce que les habitants ne faisaient pas circuler ces bons d'achat en ristourne. Ils les gardaient ! En un mot, ils n'avaient aucune confiance vis-à-vis du pouvoir et de la vertu de cet argent non officiel. Quelque mois plus tard, les débuts difficiles de cette expérience furent relatés dans un article de presse paru dans *Fraternité Française*, le journal poujadiste. Un ancien joaillier à Monte Carlo, nommé Soriano, ayant lu Gesell et tenté une expérience dans la région niçoise dans les années 30, entendit parler de l'expérience de Lignières et entrepris de venir en aide au maire et à son adjoint. Cet homme n'était pas n'importe quel admirateur de l'expérience entreprise en Lignières-en-Berry, il avait percé le mystère de la prétendue "valeur" de l'argent et découvert que l'étalon-or était un mythe. Pour Soriano, l'idée centrale était de pénaliser toute immobilisation de l'argent. « L'idée de Soriano n'était pas originale : la SNCF, après la guerre, avait exploité ce système ! Elle taxait toute marchandise qui n'était pas immédiatement déchargée. Le résultat fut foudroyant : avec moitié moins de wagons qu'avant guerre, le tonnage transporté par km fut triplé. Constatation qui permit à Soriano de faire l'analogie suivante : *L'argent n'est rien en soi ; il sert uniquement de véhicule à la richesse (réelle). Le billet qu'on thésaurise, qu'on met dans un bas de laine, est comme un wagon abandonné sur une voie de garage avec toute sa marchandise !* »^[97] Ainsi le trio se mit donc à émettre un argent fondant appelé simplement bon d'achat. Par prudence vis-à-vis de la réaction possible de la Banque de France et vis-à-vis de la méfiance des gens, le maire décida de contenir l'émission des bons d'échange dans la petite quantité correspondante à 50000 F (500 francs nouveaux). « Au dos de chaque bon, il y avait 12 cases. Chaque mois, son possesseur devait y coller un timbre de 1% de sa valeur pour qu'il reste utilisable. C'était la taxe sur l'inertie. On avait donc intérêt à se débarrasser au plus tôt du "bon" soit en le dépensant, soit en l'échangeant contre sa valeur en argent officiel, opération qui exigeait le paiement d'une taxe de 2%. Cet échange se faisait au siège de la "Commune libre de Lignières en Berry", forme d'association permettant d'organiser légalement la diffusion des "bons" qui étaient, par ailleurs, garantis par une somme déposée en banque. Le premier *bon* fut passé à la quête du dimanche ! En moins de deux heures, il revint trois fois, pour échange, à la "Mairie de la Commune Libre". Les gens n'avaient pas confiance dans ce bout de papier. Puis, peu à peu, les petits billets, lâchés au compte-gouttes, furent pris d'une véritable fièvre circulatoire, Ce fut le succès ! Fermiers et grossistes ont adhéré au système et accepté les Bons en paiement de leurs fournitures, cochons, œufs, volailles, lait, etc. et remployant les bons pour régler leurs achats en ville. Les transactions se sont accélérées. Ainsi, on cite le cas d'un *bon* de 300 F revenant chez le même commerçant trois fois en moins de deux heures ! Pour les commerçants, les affaires reprenaient enfin. Et ils ne se plaignaient pas d'avoir à payer 1% sur les bons restant en caisse à la fin du mois : leurs 30% de bénéfices compensaient largement cette dépense. Quant aux salaire contre des bons avec une prime de 5%. Cette trouvaille fut populaire : elle augmentait brusquement le pouvoir d'achat de 5% ! Et cette prime était facilement financée par la taxe mensuelle de 1%. »^[98] Puis, le succès de l'expérimentation commença à attirer les visites non désirées. En décembre 1958, les pouvoirs publics ont décidé d'intervenir : « La souscription, l'émission ou la mise en circulation de moyen de paiement ayant pour objet de suppléer ou de remplacer les signes monétaires ayant cours légal, sera punie d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 200000 F à 20000 F ou de l'une de ces deux peines seulement. Les moyens de paiement souscrits, émis ou mis en circulation, contrairement aux prohibitions du présent article, seront saisis par les agents habilités à constater les

infractions. Leur confiscation devra être prononcée par le tribunal. »^[99] Ainsi, l'expérimentation de Lignières-en-Berry fut arrêtée par les initiateurs, eux-mêmes, deux ans après. Georges Lardeau a écrit : « Nous avons eu, sur plainte de la Banque de France, une intervention musclée de la brigade spéciale des finances. Ils pensaient nous emmener avec les menottes aux poignets, mais tous les soirs, on leur offrait l'apéritif qu'on payait avec la monnaie franche, ils n'ont rien trouvé – nos comptes étaient affichés tous les jours et on savait exactement où on allait. De nombreux économistes constataient que la recette miracle marchait bien, les commerçants avaient doublé leur chiffre d'affaires, les paysans vendaient leurs marchandises, les ouvriers étaient augmentés. Ils voulaient connaître le secret de notre miracle. Notre ami Soriano, qui nous avait initiés, nous avait donné une réponse toute faite: *tu ne sais pas, tu payes*. C'est-à-dire que s'il y a quelque chose que vous ne savez pas faire, eh bien, vous payez pour ça. Et c'est normal. Notre devise, c'est *enrichir les pauvres sans appauvrir les riches*. Nous avons eu aussi des ennemis précieux. Le Parti Communiste, plus ou moins en accord avec le Parti Socialiste, avait donné ordre à tous ses membres de déchirer les bons d'achat qui leur tombaient sous la main. Alors chaque fois que nous émettions de l'argent, nous déposions une somme équivalente à la banque, sur un compte rémunéré, bien sûr, ce qui nous permettait de donner l'augmentation et de doter non mariés! Nos amis communistes déchiraient donc les bons d'achat, mais comme on avait la contrepartie, ils nous libéraient en même temps la même somme à la banque. Chez nous, on avait l'air malheureux parce qu'on disait: *C'est malheureux, on veut faire quelque chose qui marche bien, puis voilà ce que vous faites*. Nous prenions un air navré mais au fond de nous-mêmes, on rigolait bien. En fait, l'expérience s'est arrêtée parce que ça marchait trop bien, mais le gouvernement n'a pas voulu nous transformer en victimes – on aurait été encore plus dangereux. Il a fait pression sur les consommateurs; les ouvriers risquaient d'être licenciés et les commerçants d'avoir des contrôles fiscaux. Tous étaient désolés mais disaient qu'ils ne pouvaient pas continuer parce qu'ils ne voulaient pas de contrôle fiscal ni être licenciés. Nous avons alors pris la décision d'arrêter. Il faut, quand même, rappeler que la monnaie, c'est une création de l'homme, ce n'est pas quelque chose qui pousse, c'est une création de l'homme, avec tous ses défauts. »^[100]

L'expérimentation avec argent fondant de Marens fit la même fin, mais à cause d'un problème interne. Elle « fut entachée de soupçon de malversations et sombra à cause de l'établissement d'une discrimination positive au sein des membres de l'association qui mettait l'expérience en œuvre : certains (les paysans, les ouvriers, les employés, les retraités et les bénéficiaires d'une aide sociale) étaient exemptés de droit d'entrée, de cotisation annuelle pour l'association et de paiement du timbre mensuel. Cette inégalité fit que les autres catégories de membres refusèrent rapidement d'utiliser l'argent fondant... »^[101]

La limite de la conception gésellienne de l'argent

L'argent est le signe économique de la pluralité du « nous » et, donc, de la division du travail. L'argent fondant des expérimentations illustrées était émis dans un petit « nous » à l'intérieur d'un grand « nous » national. L'argent-fondant était donc dans l'environnement de l'argent officiel. La réussite de l'argent fondant heurtait nécessairement les institutions de l'argent officiel.

Les actions des banques centrales ont pu avoir toujours raison sur les différentes expérimentations monétaires parce qu'elles étaient soutenues par le pouvoir politique, judiciaire et militaire. Ainsi, soutenue par ces pouvoirs, seulement la banque centrale peut imposer le monopole de frappe, d'émission, et de cours légal et forcé de son argent. Pour que un autre « nous » puisse réformer l'argent, il faudrait qu'il devienne un État indépendant ou qu'il aille l'autorisation de la banque centrale et des autres pouvoirs étatiques.

Les expérimentations par compensation

Parmi les solutions originales recherchées durant la grande dépression les années 1930, outre aux expérimentations avec argent fondant, il y a eu aussi les expérimentations avec un procédé de compensation par l'information. Ces expérimentations sont aussi connues comme systèmes d'échange-marchandises. « De façon générale, un système d'échange-marchandises organise, dans un but lucratif, un localisme monétaire communautaire à destination d'entreprises. Il facilite les échanges de ses adhérents par un procédé de compensation de leurs dettes et de leurs créances comptabilisées sur des comptes à partir d'une unité monétaire interne. Son principe de fonctionnement est donc celui de la mise en contact... »[\[102\]](#)

Chaque système d'échange-marchandises est un procédé de compensation interentreprises qui débite et crédite leurs comptes. Le solde comptable est une créance ou une dette vis-à-vis de la totalité des entreprises adhérentes, autrement dit le système lui-même. L'unité monétaire interne ne permet pas que la richesse produite soit transférable à l'extérieur. Pour la mise en contact des entreprises, le système se rémunère en prélevant une taxe sur les échanges réalisés et des frais liés aux divers services fournis.

« Dans l'économie déprimée du début des années 1930, ces systèmes, visant à promouvoir des échanges sans mouvements de fonds, se multiplient – aux États-Unis, en France, en Allemagne, en Autriche. Le système danois JAK est l'un d'eux. JAK reprend les initiales des termes danois pour la terre, le travail et le capital. Créé au début des années 1930, il se présente sous forme d'un réseau coopératif d'agriculteurs, de commerçants et de PME. Il fonctionne comme système de virement à partir d'une monnaie spécifique et permet en particulier à des paysans lourdement endettés en monnaie danoise de conserver leurs exploitations agricoles en redynamisant leurs ventes. Il est rapidement interdit par le gouvernement danois. En Allemagne, une loi interdit en 1934 tout système de paiement spécifique dès lors que les retraits en mark ne sont pas possibles ; elle met fin à de nombreuses expériences de chambres de compensation locales nées de la dépression. »[\[103\]](#)

La banque « WIR »

Presque toutes les expérimentations monétaires qui dans les années 1930 ont utilisé le « système d'échange-marchandises » ont été interdites à l'exception de l'expérimentation WIR. L'historique[\[104\]](#) de la Banque WIR commence en octobre 1934, en Suisse alémanique, durant la grande dépression des années trente. La grande crise économique qui éclate en 1929, pour atteindre son paroxysme en 1934, est à l'origine de la fondation de WIR Cercle économique société coopérative. Il s'agissait alors, en empruntant aux théories du libéralisme économique, de créer les moyens de parer à la pénurie d'argent liquide et de remédier aux perturbations de la masse monétaire en circulation dues à une thésaurisation excessive. L'économie libre, plus précisément le concept d'*argent gratuit* se fonde sur la théorie affirmant que l'argent devrait être exempt de rémunération (intérêt). C'est par la suite qu'apparut la notion d'*argent neutre*. L'argent immobilisé, donc inactif, devait être soumis à une dévaluation constante.

En s'inspirant aux théories de Silvio Gesell, et influencés par l'expérimentation danoise, les fondateurs, Werner Zimmermann e Paul Enz, avaient élaboré le projet d'un organisme social finalisé à faciliter le commerce entre des petites et moyennes entreprises commerciales. Au cours de plus de six décennies, l'expérimentation WIR n'a jamais appliqué la taxe sur l'argent inactif.

La phase pionnière va de 1934 à 1952. Elle est marquée par des innovations constantes et de rudes épreuves de vérité. L'expérimentation est engagée à élaborer un concept de gestion coopérative solide et durable. En 1936, avec ses 3000 participants, le Cercle est soumis à la loi

suisse sur les banques. En 1939, le nom donné à l'unité de compte a été *Le WIR des participants*, signifiant surtout *Le Nous des participants*, mais aussi *L'économie des participants*, si le terme Wir provient de la contraction de *Wirtschaft*. Le système, même s'il présente un procédé de compensation interne, n'est pas un véritable système multilatéral, car à l'extérieur se présente comme un seul tout solidaire et uni. En 1940 il y a l'ouverture de l'expérimentation à tout participant actif du cercle qui jusqu'alors était réservé aux coopérateurs WIR. En 1948 il y a eu l'abandon de l'expérience d'argent gratuit et la première approche des principes commerciaux plus traditionnels.

La phase de croissance va de 1952 à 1988. Elle est marquée par une croissance frénétique et quasi ininterrompue. L'expérimentation est engagée pour la construction soigneusement élaborée d'un réseau de succursales, sans modifications significatives du système original de paiement WIR. En 1952, terminée l'émergence économique, l'expérimentation non seulement a abandonné les objectifs de réforme de l'argent, mais il a même commencé à prélever un petit intérêt sur les crédits en WIR et sur les quotas de la coopérative. Ainsi le Cercle économique prend ses distances à l'égard de la théorie de l'argent non-rémunéré. Le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de francs suisses et augmente rapidement jusqu'à 1991. En 1954, il y a l'accueil des participants non officiels pour conquérir de nouveaux segments de marché. En 1958, il y a une nouvelle image directrice : d'une part, la concentration sur la défense des intérêts des petites et moyennes entreprises et, d'autre part, l'accentuation du caractère d'entraide et renforcement du statut coopératif. En 1964, le chiffre d'affaires dépasse pour la première fois 100 millions de francs suisses. Dans les années 1970, l'expérimentation WIR a connu une phase délicate à cause de crédits non remboursés et de malversations. En 1973, il y a des mesures contre le négoce non autorisé d'avoirs WIR. De 1980 jusqu'à 1991, les limites fixées à l'accroissement du chiffre d'affaires passent de 350 millions à plus de 2 milliards de francs suisses, mettant fin à la période d'expansion incontrôlée.

La phase innovatrice commence à partir de 1988 par le changement du nom en *Banque WIR*. Elle est caractérisée par des changements structurels et une évolution du concept initial. Parmi les nombreuses innovations il y a l'élargissement du concept original de gestion et l'ouverture à des possibilités de diversification. En 1992, l'expérimentation a donc initié l'expansion de l'activité commerciale dans le secteur des comptants. En 1993, il y a eu l'adoption d'une nouvelle structure du capital : le capital de la coopérative est porté à 8 millions de francs suisses, afin de créer une base solide, permettant d'élargir la marge de manœuvre des entreprises membres et de développer l'activité commerciale en CHF. En 1995, l'expérimentation WIR met en place une stratégie de diversification visant à accroître l'activité dans le secteur des transactions en CHF. Le concept Banque WIR commence à s'imposer, pour remplacer celui de Cercle économique, de plus en plus sujet à une interprétation erronée. En 1997, il y a la création des répertoires des participants sur CD-ROM et l'introduction du compte courant en CHF, premier produit bancaire de type classique proposé à la clientèle. En 1998, il y a la création du compte de placement offrant un taux d'intérêt extrêmement intéressant et le changement officiel du nom en Banque WIR. En 1999, il y a le lancement des crédits combinés WIR/CHF pour le financement global dans les domaines de la construction et de la rénovation d'immeubles, hypothécaire et d'investissement. Dans la même année, il y a aussi l'introduction des paiements électroniques EFTPOS (Electronic Fund Transfer at Point of Sale) aux points de ventes pour régler des achats en WIR et/ou en CHF dans des magasins qui acceptent la carte WIR. Le site de la Banque WIR est ainsi mis en service sur Internet. En 2000, il y a l'ouverture de la Banque WIR pour le public, soit pour les offres favorables dans le domaine CHF (compte de placement, compte courant, trafic de paiement), soit pour l'introduction de Electronic Banking, compte loyer et compte garantie de loyer, soit pour le répertoire gastronomique sur WAP. En 2001, il y a l'introduction des crédits SPLIT WIR/CHF.

Par rapport aux expériences avec argent fondant, aucun objet monétaire circulant n'est émis pour les paiements en WIR. Les avoirs en WIR peuvent être dépensés seulement parmi les participants WIR. Néanmoins, il y a un formulaire qui permet de qualifier l'information pour l'émission des chèques ou une carte WIR. Cette carte peut être utilisée pour trois types de

paiements : paiements en WIR, paiements combinés WIR/CHF et paiements en CHF. Dans le type de paiement en WIR, il s'agit d'une carte de débit, tandis que dans celui en CHF, il s'agit d'une carte de crédit. Le paiement combiné est facilité par le fait que l'unité de compte WIR est alignée au franc suisse (1 WIR = 1 CHF).

L'influence gésellienne et keynésienne contre la thésaurisation et le prix du crédit se retrouve réalisé sur le compte de l'entreprise. Ce compte ne donne aucun intérêt à bénéfice du membre, pour qu'il se dépêche à faire circuler ses marchandises. Le procédé de compensation de l'expérimentation WIR est un instrument de marketing. Il produit une solidarité en centralisant et en redistribuant l'information sur les produits des entreprises membres (dans lesquelles il faut aussi inclure des professions libérales). Les entreprises membres sont des petites et moyennes entreprises (PME). En 2001, elles sont plus de 60000. « On en comptait 58000 en 1995, soit 20% de l'ensemble des PME suisses, pour des transactions équivalant, en 1993, à 2,5 milliards de francs suisses, soit 0,6% du PIB. »[\[105\]](#) Normalement, une partie des achats est payée en CHF. Le procédé de compensation en WIR fonction comme trafique de paiements entre les membres.

« Trois actes permettent de mouvoir les comptes des adhérents : le dépôt d'avoirs en monnaie suisse que la banque convertit en monnaie WIR (le mouvement inverse n'est pas possible car il signifierait une fuite d'avoirs hors du Cercle) ; la vente ou l'achat de biens ou services ; les crédits accordés par la banque WIR. Celle-ci en effet est non seulement chambre de compensation, mais aussi pourvoyeuse de crédits à des taux très avantageux par rapport aux taux bancaires en cours. Il y a donc création monétaire au sein du Cercle lors de la conversion d'avoirs en francs suisses et lors de ces opérations de crédit. En revanche, seules ces dernières ont un effet direct d'accroissement de la masse monétaire suisse globale. Cette création a été acceptée dans le contexte dépressif des années 1930 ; aujourd'hui, elle l'est encore par le poids que le Cercle a acquis mais aussi par la stricte intransférabilité des avoirs WIR en francs suisses. En ce sens, il n'y a pas concurrence, en Suisse, entre la monnaie WIR et le franc mais strict contingentement de la monnaie WIR au sein d'un groupe d'entreprises. »[\[106\]](#)

Autant les entreprises que la banque WIR sont soumises à la fiscalité suisse tenue en francs suisses. La banque WIR prélève une commission en francs suisses de 0,6% à 1,2% sur les transactions effectuées. La comptabilisation est faite auprès du siège central de la Banque WIR à Bâle. Outre au siège central de Bâle, qui joue aussi le rôle de bureau de compensation, il y a sept succursales de Banque WIR couvrant toutes les régions de Suisse (Bâle, Berne, Lausanne, Lugano, Lucerne, St-Gall et Zurich). Les groupes WIR sont des associations indépendantes de la Banque WIR. Ces associations sont organisées au niveau régional. Chacune d'elle est dotée d'un propre statut. Dans leur milieu, les titulaires de compte courant WIR se sont associés pour s'échanger expériences et opinions. Par de propres manifestations à caractère informatif et par l'organisation annuelle de 5 foires WIR, les groupes WIR contribuent significativement à l'augmentation du niveau de notoriété de la compensation en WIR et à sa promotion. Il y a un magazine mensuel WIRPLUS (70000 copies en Suisse alémanique) qui est aussi sous forme de fichier pdf afin d'échanger gratuitement des articles. INFOWIR est l'organe officiel de communication, mensuel (75000 copies en Suisse). Le Catalogue WIR contient des insertions trimestrielles (70000 copies en Suisse).

Les expérimentations en argent complémentaire

Ce qui caractérise les expérimentations Ithaca Hour, Otra Bolsa de Valores, RGT (Red Global de

Trueque), est la production par un processus ascendant d'un type d'argent qui joue un rôle complémentaire à l'argent officiel. Les expérimentations avec argent complémentaire ont été inspirées par les succès ou les insuccès des tentatives d'introduire l'informatrice, c'est-à-dire la monnaie multilatérale. Ces tentatives ont un rayon d'action locale, puisqu'elles cherchent à s'opposer à la rareté de l'argent officiel. Celui-ci est dévié vers un type de circuits financiers globaux qui sont incapables de reproduire l'argent au niveau local. Depuis une décennie, les expérimentations avec argent complémentaire sont en train de se développer surtout dans le continent américain, mais elles influencent aussi les autres continents. En Afrique, il y a le SEC (Système d'échange Communautaire), tandis qu'en Asie, il y a le TCCS (Thailand Community Currency Systems) et le ICCS (Indonesia Community Currency Systems).

L'expérimentation « Ithaca Hour »

Paul Glover, un journaliste, graphiste, spécialiste d'écologie urbaine et antimilitariste, voulait favoriser un nouvel ordre social et économique par la circulation locale de l'argent. C'était durant le contexte de la guerre du Golfe qu'il a commencé à analyser et critiquer les instruments monétaires de l'expérimentation LETS, c'est-à-dire les instruments pour avertir. En novembre 1991, trois ans après l'échec d'un LETS, il a promu l'expérimentation Ithaca Hour. Ithaca est une ville de l'État de New York, dont la moitié des 30000 habitants travaille ou étudie dans la Cornell University, l'université du lieu. L'expérimentation est un organisme qui émet des instruments pour payer. Il s'agit de billets horaires, dont les billets sont des objets monétaires qui circulent parmi les membres de l'organisme et dont l'unité de compte est l'heure.

À la base du fonctionnement des instruments pour échanger, il y a des exemples d'échange sur le site internet et le journal Hour Town qui est distribuées gratuitement en 6000 copies et qui contient un catalogue des annonces, en offre et en demande. Ce catalogue contient les annonces d'environ 1500 membres. Il rivalise avec les annonces des Pages Jaunes du lieu. Les entreprises qui veulent apparaître dans le catalogue des annonces doivent d'abord payer dix dollars et ensuite s'engager à accepter des billets horaires pour la vente de marchandises. Chaque nouvel adhérent reçoit un certain nombre de billets pour l'équivalent de 1 Ithaca Hour. Une fois qu'on est dans le catalogue, on peut gagner et dépenser des billets horaires. Les billets horaires peuvent être commutés en services de plomberie, charpenterie, électricité, toiture, garde d'enfants, réparation de véhicules, repas, bois de chauffage et un millier d'autres objets, services et savoirs.

Les premiers billets horaires étaient imprimés et distribués directement par Paul Glover, ensuite la charge est passée à la librairie « Autumn Leaves ». Elle change les dollars en billets horaires. Aux États-Unis, l'émission d'instruments monétaires n'est pas interdite par la loi si l'objet monétaire est différent du dollar officiel et si la correspondante valeur nominale n'est pas inférieure à un dollar. Conventionnellement, le billet horaire d'une heure vaut dix dollars, c'est-à-dire la rémunération horaire moyennement gagnée en Tompkins County. La conversion inverse, des billets horaires en argent officiel, n'est pas possible. Depuis novembre 1991 jusqu'en août 2000, l'émission de billets horaires a atteint la valeur globale de 7000 Ithaca Hours, c'est-à-dire le correspondant de 70000 Dollars des États-Unis. Les billets horaires ne fructifient aucun intérêt et leur valeur nominale ne se dégrade pas non plus.

L'unité de compte du billet horaire de Paul Glover est similaire à l'unité de mesure horaire de certains prototypes LETS. Elle met en complète parité le travail horaire des membres. Une heure de travail est égale à une heure de travail, quel que soit le type de savoir ou de service transféré. Contrairement au billet de travail de Robert Owen, à des types différents de travail ne correspondent pas des valeurs différentes de rémunération. Les hiérarchies directes entre les producteurs sont donc éliminées.

Parmi les meilleurs restaurants, il y a certains qui acceptent les billets horaires. Les billets horaires sont aussi acceptés par une coopérative de produits biologiques et par une banque alternative, par des grandes épiceries et par plus d'une cinquantaine de marché des éleveurs, par la librairie publique et par des théâtres, par des bowlings et par plus de 350 autres activités similaires. Même l'hôpital local et la chambre de commerce acceptent les billets horaires. Les services publics acceptent les billets de Ithaca Hour, même pour le payement de l'impôt local.

Les entreprises commerciales peuvent vendre leurs marchandises totalement en billets horaires ou avec pourcentage. Ils peuvent, par exemple, vendre les livres d'occasion totalement en billets horaires ou vendre une pizza seulement avec le 25% en billets horaires. Ce sont donc les entreprises commerciales qui décident librement les prix de vente de leurs produits. Pareillement au billet de travail de Owen, les commerçants qui adhèrent à l'expérimentation de Ithaca Hour affichent à côté de leurs marchandises un prix qui n'est autre que la traduction en temps de travail des valeurs déjà déterminées par l'argent officiel. Les hiérarchies indirectes entre les producteurs, c'est-à-dire celles qui sont cachées derrière les prix des marchandises, permanent.

Les représentants de l'expérimentation affirment que leurs billets horaires ont permis non seulement une expansion des consommations mais aussi une offre d'escomptes sur les marchandises produites localement, ce qui a augmenté la capacité d'achat des membres utilisateurs.

Les préoccupations sur l'impact environnemental de la production et de la consommation sont prises en considération par la circulation locale de l'argent complémentaire. Vu le succès des billets horaires, l'expérimentation s'est rapidement diffusée en plusieurs localités.

En août 2000, il y avait 121 organismes qui émettaient les billets horaires (99 aux États-Unis, 17 au Canada, 2 en France, 1 au Mexique, 1 en Grande Bretagne, 1 en Autriche) et au moins 62 organismes en formation (dont 58 aux États-Unis et 4 au Canada)[\[107\]](#).

L'expérimentation « Otra Bolsa de Valores »

La Otra Bolsa de Valores est l'expérimentation mexicaine qui a démarré en 1995, sous l'initiative de Luis Lopezllera, dans le cadre des activités de promotion du développement populaire du PDP (Promoción del Desarrollo Popular). Elle est une banque alternative, sociale et écologique, une espèce d'Écobanque ou de laboratoire monétaire qui s'active « pour développer une conscience sur la monnaie, son rôle véritable comme moyen de développer la cohésion, et pour dénoncer son usage contre la société, sans rapport avec l'économie réelle, avec l'intérêt usuraire, la spéculation, la volatilité, l'inflation et la dévaluation. »[\[108\]](#)

En 1997, Écobanque comptait 150 membres entre familles, entreprises, coopératives, communautés et même petites administrations locales du monde rural et urbain autour de la ville de Mexico. La page jaune de « La Otra Bolsa de Valores » circule avec un catalogue des annonces.

L'Écobanque émet un billet horaire finalisé au renforcement des marchés locaux et ayant une capacité de circulation régionale. Les marchés locaux sont dénommés « tianguis », du nom aztèque qui les désigne. Le billet horaire est dénommé « tlaloc », du nom de la divinité de l'eau, de la pluie, de la foudre et, donc, de la vie.

Luis Lopezllera a affirmé que « Cette monnaie a été inspirée par les expériences du Canada (LETS, Michael Linton) d'Ithaca, New York (Hours, Paul Glover), de France (SEL), et par les réflexions et initiatives de Mark Kinney, visionnaire qui a vécu au Mexique et, maintenant, est aux États-Unis. »[\[109\]](#)

Le tlaloc est aussi le nom de l'unité de compte et de l'unité de mesure. Un tlaloc est égale à une heure de travail qui, par convention est égal à 25 dollars pesos ou 3 dollars américains. Luis

Lopezllera explique que « On peut négocier jusqu'à quatre fois cette valeur/heure selon la qualité des travaux à faire (jardinier, secrétaire, traducteur, dentiste). Pour les produits on a pour référence les prix du marché national. Mais on constate que les prix sur le marché alternatif sont traités avec beaucoup de considération sur le beau marché parce que la relation humaine à établir est aussi importante. »^[110] Par rapport aux échanges de services et de savoirs, la négociation n'est pas une véritable hiérarchisation entre les producteurs, car les différentes qualités des travaux ressortent d'un accord entre les échangistes impliqués. Par contre, par rapport aux échanges d'objets, la convention entre le tlaloc et le dollar permet d'introduire les prix des marchandises. Ceux-ci apportent la hiérarchie entre les produits et, donc, la hiérarchie entre les producteurs.

L'expérimentation « RGT »

L'expérimentation RGT (de l'espagnol *Red Global de Trueque*, Réseau Global de Troc) a démarré à Bernal, à trente kilomètres de Buenos Aires, Argentine, le 1^{er} mai 1995, sous l'impulsion d'un groupe d'écologistes. C'était le premier Club de Troc, composé d'une vingtaine de personnes, préoccupées de l'impact du chômage sur la qualité de vie de la population. Ce premier groupe de personnes, s'unissant dans un but déterminé, est né sur l'initiative de Carlos de Sanzo, Ruben Ravera et Horacio Covas. Chaque samedi, les membres du groupe se donnaient rendez-vous pour échanger leurs produits (au départ, du pain, de la nourriture variée, des fruits et légumes, des tartes, de l'artisanat et par la suite, des services : soins dentaires, coiffure, massages, thérapies, etc. Par les échanges non monétaires, la structure relationnelle des écologistes du Club de Troc de Bernal s'était ordonnée en forme réticulaire. En réalité, le champ d'action et de relation qui avait été instauré parmi les adhérents au Club n'était pas seulement celui de l'échange marchand, fût-il non monétaire, mais aussi celui de la symétrie réciproque. Il y avait des échanges de marchandises, mais aussi des transferts de dons. Chaque adhérent était autant un troqueur qu'un ami. La forme réticulaire faisait de l'adhérent au Club un « prosumateur », c'est-à-dire producteur et consommateur.

Quelques mois plus tard, un premier club s'est ouvert à Buenos Aires, puis au nord de la ville et, un an après, une émission de télévision a donné une formidable impulsion à cette croissance de clubs et de prosumateurs, qui jusque là avait été plutôt lente et menée par les adhérents de départ. La croissance du nombre de prosumateurs a poussé les clubs à adopter des instruments monétaires. Sous l'influence du phénomène LETS, ils ont commencé à adopter des instruments pour avertir. Au début, ils ont adopté seulement une unité de compte et un système de comptes multilatéraux : « La comptabilité des échanges, qui au départ était annotée sur un cahier centralisé, doit bientôt être enregistré sur ordinateur, en raison de la multiplication des transactions. Quelque temps plus tard, un système de chèques – similaire à ceux des SELs français – s'inaugure. »^[111] Ainsi, suite à l'informatisation du système des comptes multilatéraux le club de Buenos Aires a dû introduire le formulaire pour les informatives. C'était l'adoption des monnaies multilatérales et, donc, du passage de la symétrie réciproque de type bilatéral (je--tu) vers la symétrie réciproque de type multilatéral (je--vous), mais les prosumateurs ne le savaient pas.

Faute de base théorique, ils ont rapidement transformé les informatives en argent et, donc des instruments pour avertir en instruments pour payer. « Il ne dure cependant que quelques heures à peine ; en effet rapidement, ces *chèques* sont *endossés* et utilisés pour d'autres transactions, les personnes se connaissant bien entre elles et les bons provenaient d'un ami ou d'une personne de confiance. C'est ainsi que naît le premier *ticket trueque*, billet transférable à n'importe quelle personne appartenant au système. Ces unités sont appelées, dès leur origine, des *crédits* (*créditos*) en raison de leur association à la *confiance* qui existe entre les participants. »^[112] Il s'agit d'une forme d'argent communautaire, où presque tous les prosumateurs se connaissent et se font

confiance. La symétrie réciproque de l'amitié et du bon voisinage n'est pas encore complètement dépassée. L'adoption de l'argent communautaire a comporté l'élimination du système de comptes multilatéraux et l'adoption d'un seul compte, celui qui relève de la pluralité du « nous ». La symétrie réciproque de type multilatéral a été transformé en centralisation de la capacité d'émission monétaire et en redistribution d'une certaine quantité égale de crédits. « Dès le premier moment, chaque membre reçoit une même quantité de *crédits*, simplement du fait d'être membre du club ; cela engage davantage et multiplie plusieurs fois la vitesse des transactions. Comme tous les membres reçoivent la même quantité de crédits, cette *égalité* de départ étonne les nouveaux membres, en même temps qu'elle stimule l'ouverture de nouveaux clubs. »[\[113\]](#)

En 1997, suite à la constitution de l'expérimentation RGT, les instruments pour discuter sont clairement apparus dans les clubs et entre clubs. « C'est ainsi que deux ans plus tard il est possible de trouver des groupes organisés dans différentes régions du Grand Buenos Aires et aussi à l'intérieur du pays. Une forme de gestion articulée entre les groupes s'avère bientôt nécessaire, face à la multiplicité des échanges entre clubs : c'est là que naît le Réseau de Troc et les *clubs* commencent à s'appeler *Nodos* (nœuds). Ce *gouvernement central* permet assurer des conditions d'égalité entre les groupes et entre les membres des différents groupes. Les conditions géographiques conduisent à l'organisation du Réseau pour que les transactions puissent être contrôlées plus facilement. »[\[114\]](#) Dans la même période, suite à la recherche d'une légitimation publique du système monétaire pour ne pas être accusé d'engendrer du travail au noir, les instruments pour discuter sont clairement apparus entre RGT et État, sous forme de représentation à l'extérieur. Le soutien de l'État à la légitimation à la diffusion du système monétaire est venu du premier du gouvernement de la Ville de Buenos Aires. Un programme appuyé par ce gouvernement, du Secrétariat des Affaires Sociales, d'abord, et ensuite du Secrétariat de l'Industrie, du Commerce et du Travail, offre aux nœuds des espaces publics pour réaliser des foires, organiser des rencontres régionaux et nationaux, outre que stipuler des contrats de travail de durée annuelle avec des représentants de la RGT qui se rendent disponibles pour développer le système monétaire. La bonne évolution de ce programme a stimulé d'autres villes et régions à en faire autant. Ensuite, le Ministre de l'économie a commencé à considérer les nœuds de la RGT comme des formes d'organisations qui permettent la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Le gouvernement national s'est ainsi engagé à appuyer stratégiquement ce système monétaire afin de développer les micro et petites entreprises. Les prosumateurs qui se constituent donc en entreprises marchandes peuvent même recevoir des crédits en argent officiel, naturellement s'ils payent la TVA sur leur argent gagné. Suite à l'ouverture vers l'État l'argent communautaire a donc commencé à subir le processus de transformation en argent complémentaire, dont la complémentarité est vis-à-vis de l'argent officiel.

En 1998, l'expérimentation RGT comptait déjà 100000 prosumateurs et plus de 200 nœuds. Suite à sa grande capacité d'émettre de l'argent complémentaire par un processus ascendant, l'expérimentation RGT est invitée à Helsinki afin de montrer aux autres expérimentations sa forme de résistance efficace à la globalisation. « Les membres du Réseau commencent alors à avoir une nouvelle perception de leur *réussite* (vitesse de croissance, quantité de membres impliqués, par exemple). »[\[115\]](#)

En 1999 a été créé le REDLASES (Réseau Latino-Américain de Socio-Économie Solidaire) pour diffuser l'expérimentation RGT et celle des autres formes d'économie solidaire. « Plusieurs systèmes d'animation et de formation se mettent en route, la diffusion à d'autres pays d'Amérique Latine commence à se faire de façon systématique, et ce dans le but d'obtenir une certaine *masse critique*, une visibilité politique, de la variété dans les expériences et s'associer à d'autres formes d'économie solidaire. En 2000, la RGT est présente dans 14 provinces argentines avec plus de 400000 prosumateurs. Une quarantaine d'administrations locales appuie des nœuds. Le processus d'institutionnalisation de son argent complémentaire avance vite : « les déclarations d'intérêt public se multiplient et un juge a même autorisé le paiement d'une pension alimentaire en... monnaie sociale ! »[\[116\]](#) La REDLASES a diffusé les instruments typiques de l'expérimentation RGT en 9

autres États de l'Amérique (Uruguay, Brésil, Équateur, Colombie, Le Salvador, Pérou, Chili, Bolivie, Canada).

En 2001, on a estimé qu'il y avait presque 1000000 de prosumateurs et près de 1000 nœuds dispersés dans toutes les provinces de l'Argentine. Les échanges apportaient de un à quatre salaires par famille, dont chaque salaire était d'environ 300 crédits, c'est-à-dire à 300 US\$ (1 crédit = 1 dollar). Toujours en janvier 2001, le Forum Social Mondial de Porto Alegre a inauguré « un Réseau Global de Socio-Économie Solidaire (RGSES) dans lequel la monnaie sociale a été considérée comme une stratégie de synergie avec d'autres formes économiques, culturelles et sociales de résistance à la globalisation néolibérale, stratégie capable de reconstruire le tissu social, du bas vers le haut... »[\[117\]](#) Les instruments typiques de l'expérimentation RGT ont été désormais appliqués en 11 pays d'Amérique Latine. Ils ont même inspiré les instruments des expérimentations qui sont dans d'autres continents, tels que l'Asie et l'Afrique.

Les nœuds qui ont fondé l'expérimentation RGT ont défini 12 principes éthiques, lesquels sont interprétés avec beaucoup de liberté par chaque nœud qui y adhère. Suite à la création de la RedLASES, un 13^e principe a été élaboré : « Dans l'économie solidaire rien ne se perd, rien ne s'offre : tout se recycle, tout se paie, tout se partage dans des conditions d'égalité ! »[\[118\]](#) Il s'agit d'un principe dont la discussion a été assez polémique, « puisqu'il porte sur certains thèmes *tabous* à l'intérieur du RGT, où les *animateurs* n'étaient pas reconnus pour leur travail d'organisation. Une discussion profonde sur le rôle du bénévolat s'est établi et ce principe commence à être accepté dans de nombreux cas, qui reconnaissent que son absence permettrait des pratiques de *corruption*, très semblables à celles de la vie politique... »[\[119\]](#).

La discussion polémique est fondée sur deux modèles d'organisation des nœuds, « d'une part, le modèle *économique* (ou entrepreneurial) qui met l'accent sur la croissance et la rentabilité des systèmes, pratique la concentration en peu de mains de la richesse et du pouvoir de décision, et appuie une monnaie *globale*, voire unique ; et d'autre part le modèle *social* axé sur la solidarité, la coopération et le développement de la citoyenneté à moyen terme, qui utilise les monnaies sociales locales et reste centré sur le social plutôt que sur l'économique. »[\[120\]](#)

Dans le modèle d'organisation dit *social*, tous les prosumateurs reçoivent la même quantité d'argent complémentaire au départ et la gestion du compte du nœud suit des critères collectifs de décision. Les prosumateurs doivent connaître le solde du compte du nœud (masse monétaire déjà émise) et doivent décider par vote démocratique chaque variation de ce solde. Ainsi faisant, la gestion économique du nœud est solidaire et démocratique. Les prosumateurs sont poussés à s'impliquer dans le contrôle et la gestion de l'argent du nœud de base (premier niveau de la RGT) parce qu'ils contribuent au coût de production et de redistribution des billets. Chaque nœud adopte des pratiques particulières. Par exemple, dans le nœud de Catamarca, les nouveaux prosumateurs doivent se présenter durant la période de deux mois aux rencontres conviviales qui se tiennent chaque semaine afin de connaître les autres, car ils doivent d'abord leur offrir et puis leur demander des biens et/ou des services. C'est seulement après ces deux mois que, sauf objections de la part des autres, chaque nouveau prosumateur peut recevoir 50 unités de compte. Il s'agit d'un prêt sans intérêt que chacun doit rembourser au cas où il déciderait de quitter le nœud. Le contrôle et la gestion de l'argent émis par l'internœud régional et par l'internœud national est très difficile. L'accroissement vertical de l'expérimentation RGT pourrait donc se traduire avec une perte de solidarité et de démocratie participative, ce qui pourrait faciliter l'application du modèle économique.

Dans le modèle d'organisation dit *économique*, non seulement le compte du nœud n'est pas dit aux prosumateurs mais même les critères de sa gestion sont décidés directement par un petit nombre de managers. Ceux-ci considèrent d'avoir la légitimité d'entreprendre des travaux et d'émettre de l'argent complémentaire, en suivant presque les mêmes critères des banques traditionnelles. Mais ainsi faisant, ils seraient facilement assujettis aux mauvaises prétentions de certains élus. En outre, le manque de contrôle de la part des membres ne peut ne pas affaiblir la RGT.

En 2002, le nombre de membres est en augmentation. Dans un interview, Carlos de Sanzo a estimé

que vers la fin de l'année la RGT pourrait doubler le nombre de ses membres, « passant à 2 millions, et toucher 12 millions de personnes [*en comptant les familles, ndr*]. »[\[121\]](#) Francis Huertas estime que « Plus de 200 millions de coupures de crédits du réseau sont en circulation, soit 80% des monnaies existantes en Argentine (peso, dollar et monnaies provinciales). »[\[122\]](#)

Or, cet argent complémentaire commence à être dépassé par son grand succès. Depuis le mois de juillet, il est devenu une cible vulnérable pour les faux monnayeurs. Parfaitement imités, des faux *créditos* ont été introduits dans certains clubs, ce qui a durement affaibli la confiance au système. Horacio Covas s'insurge en affirmant que leurs clubs sont *victimes d'une opération de sabotage*. Carlos de Sanzo réclame une loi qui reconnaisse à la RGT le *rôle d'émetteur d'une monnaie particulière*. Un projet de loi est au Parlement, mais Carlos De Sanzo craigne *qu'elle ne s'y perde*. Certaines factions politiques sont contre l'essor de cette expérimentation monétaire. Le système d'interaction qui émergerait par l'usage de cette monnaie pourrait ne pas servir le dessein politique de certaines classes économiques.

Se posent, alors, les questions de savoir si à long terme ce système et tous les autres systèmes similaires sont viables et pourquoi les autorités politiques les laissent souvent développer, avant de les lutter. Ce n'est pas un secret que les autorités politiques argentines ont réagi positivement, autant à l'émergence que durant le progressif succès de la RGT. Ce n'est pas non plus un secret que l'épouse du Président Duhalde, le gouverneur de Buenos Aires et celui de la province de Salta soutiennent la RGT, même en 2002. Jérôme Blanc a estimé à l'occasion d'un entretien que « à long terme, ces systèmes ne sont pas viables s'ils viennent en concurrence de la monnaie nationale. C'est le cas s'ils sont un simple palliatif à une situation catastrophique et reproduisent les caractéristiques de la monnaie officielle, notamment l'inflation. »[\[123\]](#) Il plaide donc pour une *cohabitation entre les deux monnaies*.

La cohabitation pourrait bien être le destin de toute expérimentation monétaire avec argent complémentaire. Toutefois, elle n'est pas le destin de toute expérimentation monétaire. Le fait monétaire n'est pas unique, heureusement. Il y a celui qui découle de la pluralité du « nous », mais il y a aussi celui qui découle de la pluralité du « vous ».

Les profils entre « vous » et « nous »

Les profils sémantiques des expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI, expriment une émergence graduelle du bassin sémantique du « vous », dont la couche est couverte par celle du bassin sémantique du « nous ».

La création du système multilatéral

La tentative de créer le système multilatéral est commencée durant les années soixante du XX^e siècle, dans le milieu culturel des mouvements de tendance libertaire, anarchiste, écologiste, féministe et pacifiste. C'est la période des théorisations et de la construction des philosophies de l'imaginaire. C'est aussi la phase de ruissellement du nouveau bassin sémantique qui s'annonce par des dissidences contre l'imaginaire social. Plusieurs militants étaient anti-fonctionnalistes et anti-parlementariste et voulaient pratiquer des formes d'autogestion.

« Ces formes sont caractérisées par leur malléabilité, leur capacité de changement, d'adaptation. Elles puisent leur légitimité dans les initiatives de la base, et non dans un principe juridique et politique figé. Elles sont avant tout dynamiques, à la recherche de formules toujours davantage éloignées des normes politiquement instituées. Elles combattent la division du travail existante entre vieux/jeunes, hommes/femmes, dirigeants/dirigés, enseignants/enseignés, gestionnaires/exécutants, etc. Qu'elles prennent en compte la totalité de l'existence ou seulement un aspect (par exemple la production), elles tendent, toutes, vers l'autogestion, vers la mise en commun des ressources, des moyens, du savoir, des services. Toutes les périodes "chaudes", qualifiées ou non de "révolutionnaires" par les experts ès sciences politiques, voient apparaître de telles formes. On a dit souvent qu'elles étaient des formes alternatives aux formes sociales existantes. »[\[124\]](#) Les personnes qui s'engageaient dans ces formes alternatives étaient désireuses d'instaurer entre elles des relations d'amitié et d'amour. Certaines ont tenté de le faire par la version de la "nouvelle gauche", d'autres par la version de la "contre-culture".

La nouvelle gauche avait une attitude de lutte anti-institutionnelle et anti-étatique. Puis, on le sait, « Dans la lutte anti-institutionnelle se créent des modes d'organisation de la vie quotidienne, de la production, de la distribution – éventuellement du combat militaire. Des formes sociales nouvelles apparaissent à la place des anciennes : ce sont des contre-institutions. »[\[125\]](#)

La S.D.S. (Students for a Democratic Society) américaine et la S.D.S. (Union des étudiants socialistes) allemande se distinguaient par le caractère organisé de leurs multiples assemblées et ateliers, même si elles permettaient pratiquement à tout le monde de pouvoir y assister sans restrictions.

Cependant, Murray Bookchin a affirmé que « la plupart de ces assemblées et ateliers adoptaient une disposition géométrique égalitaire particulière : le cercle. Il n'y avait ni président ni direction formelle. Chacun cédait la place à l'orateur suivant simplement en le désignant parmi ceux qui levaient la main pour s'exprimer. Ce modèle géométrique et cette procédure n'étaient pas une formalité organisationnelle purement symbolique et gratuite. L'ensemble de cette configuration témoignait d'une croyance profonde dans l'idéal du dialogue d'individu à individu et la discussion spontanée. On se méfiait à tel point du pouvoir que les dirigeants étaient changés régulièrement ; on considérait que des permanents qui campaient sur leurs positions étaient le premier pas vers un

contrôle autoritaire. [...] Cependant, ces tentatives ne dépassèrent jamais le cadre de ses assemblées. Qui se tenaient généralement sur les campus. »[126]

La contre-culture a commencé à créer un système en puisant les principes dans les pratiques quotidiennes du réseau d'entraide. Les jeunes marginaux de la contre-culture avaient l'objectif d'être capables de bien vivre avec l'entraide entre amis et bons voisins. Ils se disaient « on va créer un réseau parallèle d'échanges de produits artisanaux »[127]. Ainsi, ils « ne cherchaient pas tant à changer la politique qu'à créer des modes de vie s'opposant radicalement aux modes de vie conventionnels. Ils étaient véritablement le noyau d'une contre-culture. [...] Des quartiers entiers se trouvant composés en grande partie de communautés de ce genre, des systèmes informels d'association et d'entraide se créèrent, comme ce qu'on appela les "conseils tribaux". »[128] René Lourau avait considéré ces expérimentations comme appartenant à la "phase esthétique", c'est-à-dire avant de s'installer dans la phase éthique ou sérieuse.

Aujourd'hui on peut dire qu'elles ont préparé l'introduction des instruments pour avertir. « Les années 60 et 70 aux États-Unis ont vu de nombreuses expérimentations sociales, et entre autres des systèmes d'échange de savoir et des réseaux de baby-sitting, souvent basés sur une mesure en heures ou en points. Dans les années 70, la région de Vancouver, au Canada, connaissait un fort mouvement de retour à la terre, avec des expériences coopératives et communautaires. De plus la fermeture de l'industrie minière avait provoqué une augmentation du chômage. Les gens manquaient d'argent. »[129] Ces premières expérimentations ont abouti à la création du système multilatéral dans un certain nombre de prototypes canadiens. Ces prototypes ont fini pour inventer la monnaie multilatérale, sans toutefois en être complètement conscients. Les trois prototypes plus importants qui signent l'introduction des instruments pour avertir sont le "Community Exchange", le "LETSsystem" et le "Green Dollar Exchange".

Profil sémantique de la « Community Exchange »

Dans le guide des LETS, on peut lire que « En 1976, dans la ville de Vancouver, David Weston, un spécialiste en argent local et en économie sociale, a lancé un système d'échange appelé *Community Exchange*, où la mesure des transactions était fondée sur le temps. En 1979, sur l'île de Vancouver, il a lancé une autre Community Échange (adoptant le terme "*widget*" en 1982 pour dénoter un temps de 5 minutes). David Weston a donné des conférences-ateliers, où par un jeu il montrait comment la monnaie conventionnelle est toujours sucée de ceux qui ont le moins, et pompée à l'extérieur de l'économie locale. »[130]

Concernant les instruments pour avertir, David Weston s'est surtout concentré sur la monnaie. De celle-ci, il n'a fait aucune distinction entre argent et informative. Il a seulement distingué l'argent conventionnel de l'argent communautaire ou local. Pour le maintenir localement, David Weston avait entrevu une intervention sur l'appareil comptable. Dans la première expérimentation, son attention était concentrée sur l'unité de mesure qui devait être exprimée en valeur horaire. Mais cette évaluation, en se basant sur une unité de mesure objective, est limitée seulement aux transferts de services et de savoirs. Dans la seconde expérimentation, c'est-à-dire la *Community and Widget Exchanges*, on dénote l'effort d'adopter une unité de mesure qui soit capable de fournir non seulement la valeur des transferts de services et de savoirs, mais aussi la valeur des transferts d'objets. Cela est possible si le widget est une unité de mesure subjective, si l'unité horaire est convertible en widget, si le widget est aussi une unité de compte. L'heure restait une unité de mesure objective et servait pour fournir une valeur aux services et aux savoirs. Le widget et l'heure étaient convertibles dans le rapport de 1 widget = 5 minutes. L'enregistrement comptable était en widget.

Les actes de donner et de recevoir étaient considérés comme un échange à l'intérieur d'une communauté locale et solidaire. Les deux expérimentations étaient interprétées comme deux normales tentatives de vie communautaire ou néo-communautaire des années 1960 et 1970. David Weston n'a fait aucune distinction entre la communauté et les multitudes. La reliance était constitué par les instruments pour discuter. Le système multilatéral était travesti de système social.

Profil sémantique du « LETSystem »

Après l'expérimentation avec l'unité de compte dénommée widget, « en 1983, toujours sur l'île de Vancouver, Michael Linton, un enseignant diplômé de l'école commerciale, a proposé, au lieu de l'unité de temps, d'utiliser une unité d'un "green dollar" – égale au Dollar canadien, selon les systèmes d'échange commercial. »[\[131\]](#)

Michael Linton, homme d'origine écossais qui dans les années 1970 avait émigré sur la côte occidentale du Canada pour s'installer à Courtenay, une ville située dans la Comox Valley, dans l'île de Vancouver, a aligné l'unité de compte subjective au dollar canadien et surtout a élaboré le système des comptes sur un logiciel. Ces deux innovations ont permis aux opérateurs multilatéraux de transférer très facilement une grande quantité non seulement de services et savoirs mais aussi d'objets.

En 1984, Linton et autres personnes créèrent la "Landsman Community Services Ltd" pour intégrer les entreprises commerciales dans le système. Initialement, la dénomination du système était *let's* (dont la signification pourrait être autant "laisse-nous le faire" que "faisons-le") ou *let's go* (dont la signification phonétique est "allons-y !"). Par cette dénomination, ils voulaient exprimer les critères sous-jacents de libre choix personnel, d'invitation et de consensus. Successivement, quand la Landsman Community Service est devenue un service mondial d'information, la dénomination *let's* a fini pour être *LETSystem* un acronyme signifiant "Local Exchange Trading System".

L'introduction du terme "Système" (*System*) dans la dénomination est un fait important. Les potentialités du système des comptes sur logiciel permettaient de mieux suivre la dynamique spatiale et temporelle des transferts de chaque opérateur et d'intervenir en cas de besoin pour assurer et pour optimiser le déroulement des transferts.

L'introduction du terme "Commerce" (*Trading*) renvoie au comportement économique de marché. C'est pour cela qu'il a facilité l'adhésion des entreprises commerciales à l'expérimentation. Ce terme est en relation étroite avec le type d'unité de compte adoptée. Le "dollar vert" (*green dollar*) a été une unité de compte facile à comprendre et à adopter. Tous les Canadiens étaient habitués à faire des évaluations avec le dollar canadien. L'alignement du dollar vert au dollar canadien a comporté le recours à la valeur commerciale de la chose transférée, ce qui a éliminé la valeur horaire qui résultait du temps employé par la personne qui donnait.

Le terme "Échange" (*Exchange*) renvoi à la commutation de deux marchandises, comme dans le troc, où la chose transférée a une valeur d'usage. Mais, l'alignement du dollar vert au dollar canadien permettait de donner un prix à la chose transférée. La valeur de la chose fluctuait donc entre la valeur d'usage et la valeur commerciale. Mais, l'alignement entre les unités de comptes n'annule pas la différence entre système de comptes multilatéraux et compte social. Cette distinction était encore latente.

L'introduction du terme "Local" (*Local*) renvoi à la proximité géographique, c'est-à-dire aux membres de la communauté locale. La communauté est construite sur l'ordre du « nous ». Cet ordre est vécu par l'imagination logique, laquelle présuppose la référence. C'est pour cela que, dans la

pratique quotidienne de l'expérimentation LETSsystem, chaque opérateur déléguait la gestion et le contrôle du système des comptes à un comptable.

Par l'élaboration du système des comptes sur le logiciel, le nombre de LETSsystems, d'abord, a augmenté rapidement au Canada et aux États-Unis, puis, il s'est réduit drastiquement suite à la perte de confiance vis-à-vis du système multilatéral. « Le système était géré par une seule personne, sans implication ou participation d'un groupe de membres ou comité. Cela contribuait à un sens de méfiance ou d'inhabilité des membres à intervenir si quelque chose allait mal. On a appris qu'un participant avait atteint une dette de 14000 dollars verts. On a eu l'impression qu'il profitait sur le dos des autres par le système. Une dette de cette grandeur, non payée pour un certain temps, représenterait pour ce participant (au courant taux d'intérêt de 12%) un gain mensuel de 120 dollars verts. [...] Le système n'a plus été vu comme capable d'être responsable. Bien que les règles prévoient que chaque membre pouvait enquêter le solde et le mouvement du compte d'un autre membre, en pratique, personne ne l'a jamais fait. Un ethos de "confiance" était généralement invoqué. Il y avait une forte dissuasion sociale à contrôler un autre compte, du moment que la demande d'enquête devait être transmise à la personne concernée. Les entreprises trouvèrent facile à atteindre des hauts crédits, sans possibilité de le dépenser. Deux ont fait faillite. [...] Michael Linton avait été irréaliste en espérant que le système aurait rapidement augmenté jusqu'à des proportions énormes. Il comptait aussi sur le système local pour assurer son revenu pendant qu'il divulguait l'idée du LETS, c'était une charge excessive sur un seul groupe local. Le système de Linton n'a pas couvert les frais, et les systèmes qu'au Canada étaient organisés de la même façon n'ont pas, non plus, prouvé d'être soutenables après un certain temps, ainsi leur nombre, de 25 qu'il était, est tombé à sa moitié en 1992. »[\[132\]](#)

Profil sémantique du « Green Dollar Exchange »

« D'autres, toutefois, décidèrent pour un nombre de raisons de développer leurs propres systèmes avec leurs propres règles. Un de ceux-ci était le *Green Dollar Exchange* de David Weston – une extension de la Community and Widget Exchanges basée sur la valeur horaire. Il a adopté le dollar vert similairement au LETSsystem, mais il était organisé différemment. Le Green Dollar Exchange était basé sur les membres, sur la tenue régulière de rencontres, et était organisé sur la capacité d'être responsable. Le *Green Dollar Exchange* a introduit des autres nouveaux éléments, tels que l'usage des chèques pour enregistrer les transactions. En ce qui concerne le paiement des tarifs, il a recommandé le rapport de 1 à 3 fois la paye de la coopérative Mondragon. Cela signifiait que le système avait une paye minimale, qui était choisie à \$ 6 par heure, et une paye maximale de \$ 18 par heure. Il a apporté aussi les limites dans le débit, ainsi personne n'a plus accumulé dettes ou crédits excessifs. Même si aucune preuve concrète est disponible, on dit que le système était bien actif en 1984. »[\[133\]](#)

L'expérimentation Green Dollar Exchange (Échange avec Dollar Vert) a dépassé les limites non seulement de la Community Exchange et de la Community and Widget Exchange, mais aussi du LETSsystem. En adoptant le dollar vert, elle a facilité encore plus l'évaluation subjective des objets. Toutefois, cette expérimentation n'a pas abandonné l'évaluation objective des transferts par l'unité de mesure horaire, ni la convertibilité entre les deux unités : dollar vert et heure. Plutôt, elle a apporté un type de convertibilité qui cadre l'heure entre un minimum de 6 (1 heure = 6 dollars verts) et un maximum de 18 dollars verts (1 heure = 18 dollars verts). Le rapport, même si cadré, était flexible. Dans ce rapport flexible de la convertibilité, une heure n'est pas égale à une heure-de-vie, mais il laisse aux opérateurs un grand marge de liberté pour fixer de gré à gré l'évaluation du transfert.

Par l'introduction des chèques, l'expérimentation Green Dollar Exchange a complété les

instruments pour avertir. Elle a élaboré le formulaire pour l'informatrice. Par l'introduction des limites sur le débit, cette expérimentation a élaboré une nouvelle conception de la confiance. La confiance que quiconque pouvait invoquer ne dépassait le risque calculé qui avait été décidé et accepté par chacun. Par l'introduction du critère de responsabilité, chaque opérateur devenait responsable du contrôle sur le comportement des autres. L'expérimentation Green Dollar Exchange s'est distinguée toujours plus de l'entreprise commerciale, mais elle est restée toujours travestie par l'imaginaire social. Elle a cherché toujours d'éviter l'adoption des organes sociaux éligibles, mais l'assemblée générale était bien présente et fonctionnant.

Les courants parmi les expérimentations

L'analyse du profil sémantique des prototypes termine avec l'élaboration des instruments pour avertir, c'est-à-dire l'informatrice et les comptes multilatéraux. Des courants parmi les différentes expérimentations se forment, dans la tentative d'adapter les instruments pour avertir dans les différents milieux culturels. C'est la phase de "partage des eaux" et du profil sémantique des courants. L'imaginaire multilatéral émerge au fur et à mesure que les expérimentations et leurs courants se forment. Les premières expérimentations qui se forment sont les LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI. Celles-ci peuvent être regroupées en trois grands courants sur la base de la valeur mesurée: le courant de la valeur d'usage et de la valeur horaire (LETS, SEL, TR), le courant de la seule valeur horaire (BdT, REL), le courant de la valeur de reconnaissance (SRI) qui est composée de valeur horaire et de valeur émotionnelle.

Le courant des valeurs d'usage et horaire

Le profil sémantique de l'expérimentation « LETS »

L'expérimentation LETS (Local Exchange and Trading System) est commencée suite aux activités de David Weston et Michael Linton. En 1984, les prototypes ont été présentés en Grande-Bretagne, lors du "Sommet de l'Autre Économie" (*The Other Economic Summit*). Ce sommet, qui se déroulait parallèlement à celui du G7, portait sur une économie nouvelle. À partir de ce sommet et grâce aux campagnes de promotion soutenues par la Landsman Community Services Ltd., la dénomination LETS a été acceptée dans tous les pays de langue anglaise où les instruments pour avertir ont commencé à être mis en place.

En Grande-Bretagne, l'histoire de l'expérimentation LETS commence en 1985, sous les auspices de la NEF (*New Economic Foundation*), laquelle a tenu des séminaires au sud de l'Angleterre sur le concept d'argent basé sur la communauté (*community-based currencies*). C'est la première tentative d'adaptation des instruments pour avertir dans des milieux culturels différents du continent américain. Parmi les participants aux séminaires, il y avait Liz Shephard, une collègue de la NEF et chercheuse sur les initiatives en économie locale. Le premier LETS britannique a été formé à Norwich en 1985. Celui de Totnes l'a suivi deux ans plus tard. Puis les trois en Écosse et Galles. En 1988, la première édition du livre de Guy Dauncey "After the Crash" a été publié avec un chapitre dédié au LETS, où avait collaboré Liz Shephard. En 1990, suite à l'intérêt soulevé par ce livre, Maggie Mills initia le LETS de Stroud, tandis que Liz Shephard et Daniel Johnson

initièrent le LETS dans le Wiltshire. En 1991, Liz Shephard convoqua les personnes engagées dans les LETS à une conférence pour la formation d'un réseau national finalisé au développement de l'expérimentation LETS. Ensuite, elle a initié *Letslink U.K.*, une agence nationale pionnière finalisée au développement de modèles LETS, à la production d'œuvres littéraires, à la promotion de LETS pour régénérer des communautés, à l'élaboration d'un bon règlement, et à l'élaboration d'instruments stratégiques et légaux.[\[134\]](#)

L'accroissement de l'expérimentation LETS est très intéressant. Dans les 5 premières années, le nombre de LETS est augmenté très lentement. Les premiers LETS étaient au sein des quartiers pauvres des grandes villes industrielles touchées par la crise, notamment dans celles sinistrées par des années de thachérisme aigu. Puis, est arrivé le développement en accélération croissante : 40 en 1992, 275 en 1994, 350 en 1995. Ensuite, même si le développement accusait une décélération, le nombre de LETS augmentait encore jusqu'au nombre de 750, en 1999, avec presque 35000 adhérents, avant de commencer à baisser. Enfin, le nombre de LETS a commencé à diminuer en Grande-Bretagne. En 2002, il a baissé jusqu'au nombre de 400.

L'expérimentation LETS recourt à l'informative, mais celle-ci n'est pas encore nettement distinguée de l'argent. La NEF a repris le dollar vert du Green Dollar Exchange, une unité de compte ayant une unité de mesure subjective, et l'a enraciné dans le local en la dénommant *unité locale*. Au début, donc, la plupart des LETS avaient adopté une unité de compte constituée d'une seule unité de mesure, laquelle prend des noms spécifiques, tels que *Stone, Squid, Acorn*. Ces noms spécifiques sont souvent similaires aux particularités des lieux où les LETS sont lancés. Ces unités de mesure subjectives sont toutes alignées au pound, l'unité de mesure et de compte de l'argent britannique. De plus en plus, il y a de LETS qui recourent à une unité locale qui est constituée de deux unités de mesure : la subjective et l'objective (heure). Il y a aussi quelques LETS qui recourent uniquement à l'unité de mesure objective. Dans la plupart des cas, donc, l'unité locale est une unité de compte et celles-ci est alignée à l'unité de compte de l'argent officiel.

Toutefois, même s'il y a alignement des unités de compte, l'informative n'est jamais transformée en argent, et vice-versa. Il y a dès lors une clôture entre le système multilatéral et le système social. Dans certains catalogues des annonces, tel celui du LETS Totnes, les adhérents peuvent demander le règlement du transfert par la voie bimonétaire : pour une partie, avec une informative et, pour la restante partie, avec l'argent. Toutefois, l'informative, une fois émise, n'est jamais échangée avec l'argent. L'intransférabilité est un fait, mais la différence entre monnaie multilatérale (informative) et monnaie sociale (argent) n'est pas encore précisée. La monnaie est conçue uniquement comme argent, même si la NEF a privilégié ce que Jérôme Blanc appelle le « localisme monétaire communautaire »[\[135\]](#).

La brochure d'information de Letslink U.K.[\[136\]](#) conçoit la monnaie de l'expérimentation LETS comme un nouvel argent communautaire qui diffère des autres formes d'argent. Étant émis par chaque individu et non par un corps central, précise la brochure, il est rapidement disponible, où et quand il sert. Elle précise encore que, étant un résultat de l'échange, le nouvel argent communautaire reprend sous forme d'information le but original de la monnaie en tant que moyen d'échange. Elle précise enfin que le nouvel argent communautaire n'est pas une marchandise rare, ne peut pas être loué avec intérêt, et reste dans la communauté locale, puisqu'il n'est pas convertible.

Toutefois, la clôture entre système multilatéral et système social n'empêche pas la délocalisation monétaire dans un InterLets. La délocalisation est faite dès qu'un LETS abandonne l'InterLets, ou dès que l'InterLets arrête la comptabilité, sans que les comptes soient mis à zéro. Cela est témoigné par le document sur l'InterLets du sud-ouest de la Grande-Bretagne que Richard Knights et Nic Evans ont envoyé au colloque international de Martano. Ils ont affirmé que « Comme beaucoup de sceptiques l'avaient prévu, il y a eu un flux net de monnaie de certains systèmes vers d'autres. Ce phénomène a été perçu par de nombreux membres comme un appauvrissement de certains systèmes. La confiance dans le système d'inter-échange a donc

diminué. »[137]

L'imaginaire multilatéral est encore latent dans l'expérimentation LETS, puisque celle-ci est encore dépourvue des instruments pour converser. Le modèle de statut élaboré par Letslink U.K. prévoit des instruments pour discuter qui reprennent les théories du Contrat Social. Ce modèle[138] précise d'abord que « les droits et l'autorité du LETS investissent tous les membres » (cette première partie du Contrat Social est destinée à fonder la communauté), mais après il précise « qu'ils délèguent cette autorité à un groupe de gestion agissant pour leur intérêt » (cette deuxième partie du Contrat Social est destinée à fonder le gouvernement). Le groupe de gestion agit dans le cadre de la division du travail, chose qui freine l'émergence de la reliance multilatérale. C'est vrai que la logique de position est fortement réduite à la première partie du contrat social (la brochure d'information de Letslink U.K. aime disposer en cercle les responsables du groupe de gestion), mais la logique de rôle est maintenue (la brochure d'information de Letslink U.K. prévoit le coordinateur, le comptable, le trésorier, l'éditeur du bulletin, etc.). Même suite à la faillite d'InterLets, Richard Knights et Nic Evans ont continué à maintenir la logique du rôle. Dans leur contribution[139] au colloque international de Martano ont affirmé d'abord que « pour les membres du LETS il n'y a aucun changement – ils restent responsables pour leurs comptes au niveau local », puis ils se sont demandé « mais qui est responsable pour les comptes InterLets – les membres qui ont inter-échangé ou les LETS ? », pour enfin répondre que « c'est le groupe de gestion qui a la responsabilité d'assurer qu'on n'arrive pas à un déséquilibre significatif ».

En Nouvelle Zélande, l'histoire de l'expérimentation LETS commence par l'initiative de David James et Vivian Hutchinson, lesquels étaient présents au Sommet de l'Autre Économie, à Londres. Le gouvernement Lange-Douglas, élu en 1984, avait commencé une restructuration tellement radicale de la société néo-zélandaise dont les répercussions sur l'emploi ont été désastreuses, surtout dans les zones rurales. La réduction des revenus qui a suivi la restructuration, fut encore renforcée avec le crack boursier de 1987. C'est dans de telles circonstances qu'en 1986, David James et Vivian Hutchinson lancèrent le *Whangarei Exchange and Barter System*. Les adhérents à ce premier LETS viennent donc d'un milieu pauvre et contestateur. L'information a été diffusée par une émission de télévision et David James eu l'occasion d'illustrer les instruments du LETS sur toute l'île, par le biais de conférences. D'autres initiatives ont été lancées. En 1995, suite à un développement croissant, on en dénombrait 90. Puis, le développement a commencé à accuser une décélération. Déjà en décembre 1996, Michael Linton avait estimé que les LETS néo-Zélandaises n'étaient pas plus de 50.

En Australie, l'histoire de l'expérimentation LETS commence par l'initiative de Ian Smith e Jill Jordan, qui en avaient entendu parler lors d'un voyage au Canada. L'adaptation des instruments LETS dans le milieu des agences de crédit coopératif est l'œuvre de Jill Jordan, une psychologue très impliquée dans le mouvement coopératif. Le premier LETS australien a été lancé en 1987 à Maleny, une ville située à une centaine de kilomètres au nord de Brisbane. L'initiative a eu un bon succès. Les bruits ont rapidement couru sur les bénéfices qu'il apportait, et l'expérimentation LETS a commencé sa période de développement avec accélération croissante. On en inventorié 25 en 1989, 45 en 1991, 200 en 1994, 300 en 1997. En ce temps, les adhérents au LETS de Katoomba, un LETS dans les Blue Mountains, à une cinquantaine de kilomètres de Sydney, étaient au nombre de 2000, dont le montant mensuel de leurs transferts était de 40000 dollars verts. Mais il faut relativiser cette dimension car, comme en Australie la densité de population est très faible, l'expérimentation LETS s'est développée sur un territoire régional, plutôt que communal. Pour résoudre le problème de leur grande distance, les adhérents aux LETS régionaux ont créé des agences de développement par États. Ces agences de développement, telles que la WALLETS, la VicLETS, la TasLETS ou la SwaLETS, se chargent de diffuser les informations et de préparer des congrès InterLets. Elles constituent un lobby vis-à-vis des autorités politiques.

Le profil sémantique de l'expérimentation « SEL »

En France, l'histoire de l'expérimentation SEL commence en 1987, mais il s'agit d'un faux départ. « Au printemps 1987, les “rencontres de Fraysse” font se rassembler dans le Sud-Ouest de la France de nombreux animateurs d'association. C'est dans un atelier de ces rencontres que Patrick Roger, agriculteur, présente les LET's créés en 1983 à Vancouver. Déjà à cette époque des questions sont posées : celle du rapport au travail salarié, le problème de la TVA... mais il existe alors une grosse différence avec les SEL d'aujourd'hui : Patrick Roger parle de créer une “banque verte” dans laquelle les différents groupes locaux auraient des comptes, ce qui permettrait de faire des échanges inter-groupes. Et de ce fait, cela oblige à avoir une monnaie locale indexée sur le franc. Autres différences avec les SEL : la possibilité d'épargner était envisagée. Suite à quelques articles dans la presse militante, les demandes vont affluer. Mais malgré la diffusion du logiciel canadien (en anglais) auprès d'une centaine de personnes, le projet ne se développera pas. Trois causes au moins à ce faux départ sautent aux yeux : le logiciel en anglais a été un obstacle, l'accès à un ordinateur, et enfin les conditions sociales pas aussi dégradées qu'aujourd'hui. Il y a peut-être d'autres causes moins visibles : l'idée de la parité monnaie locale – franc a pu être un obstacle, mais cela demanderait des études plus fines. »^[140] Le vrai départ commence suite aux informations en provenance de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Hollande. Richard Knights du LETS britannique de Totnes fournit aux français les informations les plus importantes lorsqu'il donne une conférence consacrée aux “Semences du changement, le rapport à l'économie et à l'argent”, pendant les journées d'été du CIEPAD, à Viols-le-Fort (Montpellier). À cette conférence étaient présents trois personnes de l'Ariège et quelqu'un de Toulouse. En octobre 1994, elles lancèrent à Mirepoix, en Ariège, le *SEL pyrénéen*^[141], premier SEL rural. À ce premier SEL français adhèrent plusieurs néo-ruraux, dont François Terris est le personnage le plus connu. Des adhérents à ce SEL ont pris en charge la traduction et la diffusion du LETS Infopack, la brochure d'information sur les LETS. En début 1995, d'autres personnes lancèrent à Toulouse le *SEL cocagne*. À ce premier SEL urbain adhèrent plusieurs anti-utilitaristes, dont François Plassard est le personnage le plus connu. Toujours en 1995, d'autres personnes lancèrent à Villeneuve-sur-Lot le *SEL - La claie d'échanges*. À ce troisième SEL adhèrent plusieurs espérantistes et écologistes, dont Philippe e Françoise Lenoble^[142] sont les personnages les plus connus. La première diffusion de la brochure d'information a été en 1995 sous le titre de *Dossier SEL Mode d'emploi*.

À l'enthousiasme des ces adhérents pionniers et à la présence de la brochure d'information en français s'ajoute l'engouement des médias. Tout cela a provoqué un développement avec une accélération croissante. En avril 1996, on en inventoriait 60, ce qui a demandé une deuxième diffusion de la brochure d'information, sous le titre de *les 20 réponses au questionnaire*. Dans la même année, il y a eu 109 en juillet, 120 en octobre et 180 en décembre, ce qui a demandé une nouvelle élaboration de la brochure d'information. Elle a été diffusée en janvier 1997, sous le titre de *SEL, mode d'emploi. Guide à l'usage des personnes voulant créer un système d'Échange Local*. Puis, le développement est continué, même si la croissance a décéléré : 200 en mai 1997, 230 en janvier 1998, 315 en août 1999, 350 en 2000, 378 en janvier 2002. Le nombre d'adhérents est autour de 30000 ; la taille moyenne est de 75 adhérents par SEL.

Les premiers SEL, pris par les nombreuses demandes des renseignements, ont créé une coordination, qui ensuite a été dénommée *SEL'idaire*, ayant la tâche d'agence de développement des SEL, telle que Letslink U.K. pour les LETS. Depuis que la rencontre annuelle *InterSel 1998* a établi que SEL'idaire n'avait aucun pouvoir de représentation des SEL vis-à-vis des pouvoirs publics, ni vis-à-vis des SEL, des questions se sont levées sans interruption sur les modalités d'élire le bureau et sur les charges à donner aux élus. Actuellement, SEL'idaire se définit par les charges données aux élus durant les rencontres annuelles.

De la dénomination LETS, les SEL ont supprimé le terme “commerce” (*Trading*). Au colloque international de Martano, Jérôme Blanc a soutenu que l'expérimentation SEL s'éloigne du

fonctionnement commercial pour s'approcher à la réciprocité qui règne entre les amis. « Malgré la présence d'outils similaires à ceux du marché (monnaie, prix, catalogue, offre, demande...), les SEL sont loin d'introduire une logique marchande dans le tissu des relations de coup de main. Ils mettent bien plutôt en jeu une forme d'échange qui renoue avec le don et qui s'insère dans une volonté de la part des membres de créer une façon plus humaine de consommer, d'échanger et de produire. »^[143] Même si le terme "échange" est dans la dénomination, « l'expérience prouve que le SEL provoque la rencontre et génère le don. »^[144] Jérôme Blanc spécifie que « le modèle français des SEL conserve le mot échange (quand je te prête mon vélo, on fait un échange), mais il n'y a pas du tout l'idée d'un échange marchand, d'une marchandise, de dépersonnalisation de l'échange. »^[145] François Plassard du SEL cocagne a affirmé que même si chaque « échange est unique », il englobe autant la valeur d'usage que la valeur de lien ». Pierre Odet a même affirmé que dans le SEL de Tours l'unité de compte est uniquement subjective, et d'une subjectivité provenant de l'amitié, car le SEL n'opère pas du tout dans la logique du marché.

Même s'il y a de plus en plus une tendance à refuser l'alignement de l'unité locale à l'unité de compte de l'argent, presque 100% des unités de compte SEL sont des unités locales constituées de deux unités de mesure, dont l'unité de mesure subjective (Grain, Piaf, Cocagne, Claie) a été alignée au Franc français. Avec l'Euro, l'alignement n'est pas changé. Ainsi, l'expérimentation SEL adopte encore la valeur d'usage dans la totalité des transferts d'objets. L'unité de mesure objective est l'heure. Elle est de plus en plus utilisée, car presque 50% des transferts concerne des services. Dans certains SEL, le rapport entre les deux unités de mesure est fixe (par exemple, 1 heure = 60 grains), tandis que dans d'autres il a une tolérance (par exemple, 1 heure = 50-60 grains). Ainsi, la tolérance permet d'introduire un ajustement d'origine émotionnelle. Toutefois, même si le passage vers la valeur de la relation à la personne est désiré et recherché, aucune véritable unité de mesure spécifique n'a été élaborée.

Le terme "local" indique une convivialité amicale plutôt qu'une communauté territoriale. C'est l'envie d'étendre les relations amicales qui pousse au regain de vie conviviale dans le quartier ou le village. Par exemple, le BLE (Bourse Locale d'Échange) que la plupart des SEL font périodiquement « c'est une sorte d'hybride entre marché et le vide-grenier, le tout dans une ambiance de kermesse avec le plus souvent un repas pris en commun »^[146] La plupart des SEL a été lancée et s'est développée par des réseaux d'amitié. C'est pour cela que l'expérimentation SEL ne permet pas la réglementation des transferts par la voie bimonétaire. « Promouvoir un échange affectif, où celui qui fournit et celui qui reçoit sont liés au-delà de l'échange et de son règlement, où l'échange est chargé de désirs de réciprocité, nécessite dans son contexte de répudier l'argent. Beaucoup de SEL français sont construits sur cette idée de l'expulsion de l'impureté (l'argent) se trouvant à la racine des difficultés de l'homme dans la société moderne. »^[147]

Le 80% des SEL adopte les limites de confiance. Pour éviter les dépassements de ces limites, le guide de l'expérimentation SEL propose que « lorsqu'un compte arrive au seuil fatal, des "bons" débiteurs ne sont pas enregistrés. Aussi chacun doit-il vérifier les comptes avant de procéder à l'échange, ce qui responsabilise chaque adhérent. »^[148] L'expérimentation SEL retient que « Une personne qui quitte un SEL est censée ramener son compte à zéro »^[149]. Dans les cas d'abandon, sans mise à zéro des comptes multilatéraux, il y a la conviction que « Techniquement, ces comportements ne sont pas gênants : les comptes restent en négatif, un point c'est tout. Sur le plan des richesses, ce n'est pas majeur non plus : les services ont bien eu lieu, et ont rempli leur fonction d'aide économique, morale, amicale... »^[150] Outre aux comptes multilatéraux, il y a un compte titré au SEL. Il s'agit d'un compte spécial qui sert pour reconnaître des services donnés à tous. Toutefois, aucun dispositif n'est prévu pour rétablir la symétrie multilatérale entre les adhérents qui restent. Cela même si les abandons sans mise à zéro des comptes multilatéraux sont avertis comme pouvant « engendrer à terme un manque de confiance qui pourrait nuire à la qualité des échanges et à la réflexion de tous. »^[151]

L'expérimentation SEL a adopté le statut des LETS. Elle est donc dépourvue des instruments

pour converser. L'étude nationale réalisée en 1998 a constaté que le « 76,3% des SEL sont des associations loi 1901 déclarées en préfecture et 71% sont administrée selon le modèle conseil d'administration et bureau. »^[152] Ils ont donc choisi la forme juridique moins rigide de l'organisation (Loi 1^o juillet 1901 et Décret du 16 août 1901), actuellement possible en France. Les autres SEL sont presque tous des associations de fait. Par la déclaration en préfecture, les adhérents peuvent ouvrir un compte bancaire au nom de l'association et, surtout, faire une assurance de groupe, sans trop payer. Dans cette étude, les associations SEL ne sont vues que comme « des structures classiques à la recherche de nouvelles pratiques »^[153].

Le profil sémantique de l'expérimentation « TR »

Le premier TR a été créé en 1992, en s'inspirant de l'expérimentation des bons de temps particulièrement présents au sud de l'Allemagne et impliquant les personnes âgées et les personnes malades. Puis les TR s'inspirent des LETS et commencent un développement croissant^[154]. Ils sont déjà 50 en décembre 1995, 70 en 1996, 130 en 1997, 210 en 1998, 250 en 1999, 350 en 2000. Depuis 2001, le nombre de TR a commencé à diminuer et, en 2002, il était seulement de 226.

Si en 2000, les adhérents avaient atteint le nombre de 30000, en 2002 ils s'attestent autour de 20000. Il semble que seulement 1/3 des adhérents sont véritablement actifs. En moyen, chaque adhérent transfère une fois les 15 jours. Le 70% des adhésions est composé de gens qui ne dépasse pas les 40 ans. Le 65% des adhésions est composé de femmes. Même si la plupart des TR sont en ville, il n'y a pas de correspondance entre grandeur du TR et grandeur de la ville : à Munich il y a un seul TR (le plus nombreux en Allemagne), tandis qu'à Berlin il y en a 20.

Le 62% des promoteurs des TR proviennent des réseaux d'entraide. De la dénomination LETS, les TR ont supprimé le terme « commerce » (*Trading*). Klara Brendle a affirmé que le TR est un cercle (*Ring*) d'échange (*Tausch*), mais qu'il est aussi un échange dans le cercle^[155] Le terme « cercle », qui se substitue à celui de « local », met l'accent plutôt sur le lien d'amitié que sur celui de voisinage. Le terme « échange » est fréquemment utilisé, mais il commence à être de temps en temps substitué par l'expression « donner et recevoir » (*gib und nimm*).

Entre plusieurs TR, il y a des retrouvailles InterTR. Par exemple, les 20 TR de Berlin se retrouvent aux InterTR mensuels. Au sud de l'Allemagne, les TR se retrouvent périodiquement aux InterTR régionaux. Toutefois, les retrouvailles InterTR commencent à se faire aussi sur la base de critères d'affinité entre leurs instruments d'interinformation, plutôt que sur la base des critères d'affinité géographique. Depuis 1997, les TR se retrouvent annuellement aux InterTR nationaux. La première retrouvaille a été à Berlin, suite à l'engagement du Kreuzberger Tauschring. Pour la préparation de la retrouvaille InterTR, il suffit qu'un ou plusieurs TR aient l'initiative et la disent en temps. Par exemple, en 2000, durant la retrouvaille de Karlsruhe, les TR de Hambourg ont informé les autres TR de leur initiative à préparer l'InterTR 2001 dans leur ville. Normalement, l'InterTR successif est annoncé durant la retrouvaille précédente. Souvent, mais pas toujours, il se passe que les InterTR nationaux se font une fois au nord et une fois au sud de l'Allemagne. Aux InterTR vont les adhérents qui désirent y aller.

L'informatif du TR se distingue de plus en plus de l'argent. Depuis le début, l'expérimentation TR s'est surtout caractérisée par l'objectif de développer la réciprocité afin de « marcher sans argent ». Il y a un refus croissant de l'alignement de l'unité locale à l'unité de compte de l'argent et une volonté de créer un nouveau système avec ses propres règles. Au colloque international de Martano, Lothar Zurke ha précisé que les adhérents au Tauschring de Kreuzberg de Berlin ont « décidé qu'une heure de travail est égale à vingt Kreuzer, quel que soit le travail. »^[156]

Durant les retrouvailles annuelles InterTR, l'unité de compte valable pour tous est le « Talent ».

Son rapport au temps est de vingt talents pour une heure. Toutefois, l'alignement du Kreuzer ou du Talent à l'unité de compte de l'argent est fait chaque fois qu'il y a un transfert concernant des objets.

Le 100% des TR adopte les limites de confiance. Dans la plupart des TR, les adhérents peuvent faire fluctuer le solde entre - 24 heures et + 24 heures. Dans certains TR, si le solde dépasse la limite de + 24 heures, l'adhérent impliqué doit donner le 50% du surplus à un compte dénommé *Resourcen Tauschring* et qui rassemble une grande partie des TR. Chaque adhérent est donc poussé à suivre les fluctuations des soldes, autant de son compte que des autres comptes. Comme pour le LETS et le SEL, aucun dispositif n'est prévu pour rétablir la symétrie multilatérale, au cas d'abandon d'un compte dont le solde n'a pas été mis à zéro.

L'expérimentation TR est dépourvue des instruments pour converser. Le 85% des TR a adopté un statut d'association, mais seulement un petit nombre d'entre eux l'a enregistré officiellement. Le restant 15% des TR a adopté seulement le règlement. Dépourvu de statut associatif, ces TR n'ont pas de président, ni de conseil d'administration.

Dans l'expérimentation TR, il y a des groupes thématiques qui se forment spontanément pour s'occuper, par exemple, de la rédaction du catalogue des annonces, de l'enregistrement des informatives, de la préparation des retrouvailles conviviales, de la tenue d'ateliers dans des divers champs (musique, théâtre, alimentation biologique, etc.). Les avis pour des retrouvailles sont souvent envoyés par des adhérents, singulièrement ou en groupe thématique. La décision est donc en train de passer du type social (par la discussion en assemblée) au type multilatéral (par la conversation multilatérale).

Le courant de la seule valeur horaire

Le profil sémantique de l'expérimentation « BdT »

Le départ en Italie, de l'expérimentation BdT, a été à Parme, en juillet 1991. Ayant lu quelque chose sur les expérimentations canadiennes, Giuliana Rossi a voulu commencer à adapter leurs instruments auprès d'un nombre de personnes âgées, qui adhéraient au syndicat UIL de Parme.

Le modèle de l'expérimentation BdT a été mis au point successivement par des femmes considérées comme faisant partie d'un *club du temps* de Sant'Arcangelo de Romagne, une petite ville près de Rimini. L'aventure commence en 1993, sous l'impulsion du maire de la ville, Cristina Garattoni, du PDS (Parti Démocratique de Gauche), des femmes de la « Commissione Pari Opportunità », et d'autres femmes de la ville. Pour la distinguer du bénévolat et du marché, les femmes impliquées ont affirmé que « la banque se base sur l'échange paritaire entre ceux qui en font partie. »[\[157\]](#) L'éloignement de l'expérimentation BdT de l'échange marchand a été vu, surtout par les hommes, comme « une affaire de club des amies. »[\[158\]](#)

En novembre 1994, la « Commissione Pari Opportunità » a financé un petit projet de deux mois pour doter la BdT d'un guichet de consultation. En 1995, il y a eu une conférence pour la présentation du modèle BdT à Rimini.

Ensuite, l'association «Il Cittadino Ritrovato» a organisé un observatoire national, dénommé *Tempomat*, afin de promouvoir la diffusion des BdT. Tempomat se charge de centraliser et redistribuer des informations concernant la liste nationale des BdT, les types de règlement élaborés, les différents accords conclus entre les BdT et les pouvoirs publics, le logiciel comptable, etc.

Périodiquement, Tempomat intervient pour organiser des rencontres entre BdT, pouvoirs publics et organismes qui relèvent de l'économie sociale et solidaire. En 1995 et en 1996, les rencontres étaient semestrielles et à caractère national. Depuis 1997, il y a une seule rencontre nationale par an, ce qui facilite l'organisation de rencontres interrégionales, régionales et provinciales. Pour faire face aux dépenses, Tempomat recourt à des financements publics et privés.

En 1995 il y avait seulement 5 BdT. Puis, est arrivé le développement croissant : 40 en 1996, 100 en 1997, 255 en 1998, 311 en 1999. Mais depuis 2000, le nombre de BdT a commencé à diminuer. En février 2001, elles étaient 281. Sur le site internet, Tempomat a déclaré qu'en février 2002 les BdT étaient 294. Mais elles pourraient être beaucoup moins. En regardant le site plus en détail[159], on constate que depuis le 31/12/1999 un tiers des BdT n'a pas répondu au recensement de Tempomat. Elles pourraient ne pas être actives. Le nombre total d'adhérents pourrait être inférieur à 10000, dont le 70% seraient femmes.

Les femmes qui ont élaboré l'informatrice de l'expérimentation BdT croyaient qu'elle était similaire au chèque « de la banque normale, avec l'unique différence que, au lieu de l'argent, dans la Banque du Temps on dépose et on prélève du temps. »[160] Or, ce caractère principal qui caractérise l'informatrice de la BdT, par rapport aux expérimentations LETS, SEL et TR, est une grande nouveauté. L'unité de mesure relative à la valeur d'usage (relative à la chose) est éliminée, ce qui a réduit l'unité de compte à la seule unité de mesure de la valeur horaire (relative à la personne). L'heure-de-vie est une unité de mesure relative à la personne vue comme un producteur de services, ce qui permet d'introduire une parité entre les produits et, donc, en partant des affirmations d'Aristote sur les rapports hiérarchiques de l'échange, une parité entre les producteurs respectifs.

Toutefois, l'expérimentation BdT manque encore d'une unité de mesure relative à la personne vue comme un promoteur et, donc, comme source d'émotions.

Durant le colloque international de Martano, Rosa Amorevole a précisé que « les termes à la mode dans le monde des Banques du Temps ne sont pas purs ; sa dénomination qui reprend les termes *banque* et *guichet* (qui indique les activités de secrétariat et d'organisation, d'aide à la rencontre de celui qui offre avec celui qui demande) doit être lue de façon ironique. »[161]

Derrière cette intéressante précision, il y a la conscience d'une évolution de l'expérimentation BdT. Toutefois, la plupart des adhérents aux BdT focalisent encore leur attention vers l'image de la banque et de son guichet. C'est le responsable du guichet qui gère les comptes multilatéraux. L'adhérent à l'expérimentation BdT ne reçoit que l'information sur la situation de son solde comptable.

Contrairement aux expérimentations LETS, SEL et TR, la BdT a prévu un dispositif pour rétablir la symétrie multilatérale, au cas d'abandon d'un compte dont le solde n'a pas été mis à zéro. Ce dispositif est contenu dans les différentes formes d'utilisation du compte spécial des BdT, dénommé *Fonds Heures*[162] et bien décrit par Amorevole.

L'expérimentation BdT est dépourvue d'instruments pour converser. Suite à l'implication des syndicats et des partis politiques, le modèle décisionnel des BdT a été élaboré en partant d'une reliance sociale. Toutes les BdT adoptent un statut associatif. Une étude faite en 1998 par un bureau de consultation tribunaire et sociétaire (Studio Mastropasqua – Tiedi), n'ayant regardé que le statut, a erronément conclu que l'expérimentation BdT est un organisme non commercial de type associatif.

En se basant sur les buts statutaires de l'expérimentation BdT, l'article 27 de la Loi 8 mars 2000 n. 53 permet aux administrations locales d'adhérer aux BdT. Il les invite aussi à stipuler avec les BdT des accords qui prévoient des échanges de temps pour les destiner, par des prestations d'aide mutuelle, à la faveur des citoyens ou de la communauté locale. L'administration locale peut donc adhérer à la BdT, mais son adhésion reste sur la surface de la BdT. Normalement, elle offre à la BdT l'accès aux salles de conférences et un bureau (souvent équipé de téléphone, photocopieuse, ordinateur et logiciel comptable spécifique, etc.). Elle demande à la BdT des services d'utilité

publique.

Le profil sémantique de l'expérimentation « REL »

En mai 1996, des membres de la MAG6[163] ont commencé à élaborer un projet pour expérimenter des relations qui ne soient pas régies par l'argent. Le 27 janvier 1997, ils ont présenté à la MAG6 un règlement et une dénomination : REL (Réseau d'Économie Locale). L'adhésion à l'expérimentation REL est ouverte à la MAG6, aux petites entreprises, aux Coopératives Sociales et aux circonscriptions communales. Pour adhérer à la REL, il faut être membre de la MAG6. En octobre 1997 il y avait 77 adhésions.

Ses instruments pour avertir sont similaires à ceux de la BdT. Son système économique a été conçu comme un système de finance indépendant de celui avec l'argent. Son unité de compte est basée uniquement sur la valeur horaire. Pour les transferts de services et de savoirs l'unité de mesure est l'heure sous forme de heure-de-vie, tandis que pour les transferts d'objets le nombre d'heures découle d'un « libre accord entre les parties. »[164] Il y a là la tentative de réintroduire la valeur d'usage relative à la chose, sans pour autant abandonner l'unité de mesure horaire.

L'expérimentation REL est un système de finance soumis au statut associatif de la MAG6. Elle est dépourvue des instruments pour converser. Même si chaque adhérent peut accéder à l'information sur le solde de n'importe quel compte, la gestion de tous les instruments d'interinformation relève d'un Conseil de gestion. Celui-ci peut suspendre les transferts d'un adhérent. Il peut aussi expulser les adhérents qui ne respectent leurs engagements pris vis-à-vis de la REL ou de la MAG6.

Chaque adhérent contribue annuellement avec une heure-de-vie pour constituer le Fonds Heure, conçu comme un "capital social" de l'expérimentation REL et géré par le Conseil de gestion. Contrairement au Fonds Heure de l'expérimentation BdT, celui de la REL ne contient aucun dispositif pour rétablir la symétrie multilatérale au cas d'abandon d'un compte dont le solde n'a pas été mis à zéro. Si le compte multilatéral a un solde positif, le conseil de gestion suggère à l'adhérent qui voudrait l'abandonner de dépenser ses crédits, autrement il serait mis à zéro, en le passant sur le Fonds Heure.

Par contre, si le solde est négatif, le conseil de gestion lui demande de transférer des objets afin de remettre à zéro son compte.

Le courant de la valeur de reconnaissance

L'élaboration de l'expérimentation qui a abouti à la dénomination SRI (Système de Réciprocité Indirecte) est commencée en mai 1996 à Martano, une petite ville dans les Pouilles, au sud d'Italie. De retour de l'étranger, où j'avais travaillé et étudié pour long temps, j'ai invité mes amis et mes voisins à une retrouvaille pour leur illustrer ce que je savais sur les expérimentations LETS et SEL. Les expérimentations de ce courant se sont presque toutes déroulées dans les Pouilles.

Le profil sémantique du « SSL-ASSEM »

Durant la retrouvaille citée, un des mes amis a proposé d'informer publiquement tous les habitants de Martano, et d'impliquer l'administration locale, les syndicats, les associations et les coopératives. L'information publique est passé le 30 juin 1996, par une conférence tenue dans une grande salle de la municipalité, où étaient présents une cinquantaine de personnes, dont des responsables de l'administration locale, des syndicalistes, des adhérents à organismes associatifs et coopératifs, des petits entrepreneurs. Il est à signaler que « Les amis et les voisins ont manifesté un très grand intérêt, tandis que les formes organisées ont été très évasives. Et cela, comme nous allons le comprendre, n'est pas le fruit du hasard. »[165]

Durant la conférence, est passé la proposition de commencer une expérimentation en partant de la pratique d'entraide qui à Martano est connue sous le nom d'obligation et désobligations. Cette pratique fait fondamentalement recours aux actes de *donner* de *recevoir* et de *rendre*, actes décrits par Marcel Mauss dans son « essai sur le don. »[166] Il est fréquent de constater que l'aide reçue, par exemple, pour la récolte des olives est rendue à la même personne pendant la récolte du tabac. « Celle-ci comme d'autres prestations rendues ne sont pas de la même valeur (marchande) que celles données, mais cela n'importe pas. Souvent, les personnes ne précisent même pas quoi rendre, mais tous savent qu'à une prestation suit une contre-prestation, un jour ou l'autre, faute de quoi se casse le lien interpersonnel et cesse l'entraide. C'est pour cela que l'entraide est pratiqué entre pairs (amis, voisins). »[167] Il est fréquent de constater aussi que la réciprocité s'enraye, souvent parce que les transferts s'arrêtent quand l'ami ou le bon voisin n'a plus besoin de l'aide de l'autre.

Douze personnes présentes à la conférence, dont moi, ont voulu s'engager pour élaborer les instruments nécessaires au démarrage de l'expérimentation. En trois mois, elles ont préparé le nécessaire. Pour élaborer le règlement, elles ont pris à modèle les règles des règlements LETS et SEL et les ont adaptées à la pratique locale d'entraide. Pour distinguer les transferts qui relèvent de la réciprocité des transferts qui relèvent du marché, elles ont illustré le règlement aux fonctionnaires des services fiscaux de la zone. Ceux-ci, ne pouvant pas prendre une décision sur cette problématique, ont suggéré de constituer l'expérimentation sous forme d'association et de présenter une question écrite au Ministère des finances, selon l'article 21 de la Loi 413/1991. En voulant couvrir les adhérents pour la responsabilité civile et pour les risques d'accidents et de maladie, elles ont trouvé une compagnie d'assurance qui acceptait expérimenter deux polices, mais seulement si l'expérimentation monétaire se constituait en association et assurait au moins 30 adhérents. Les douze personnes ont dû donc élaborer un statut associatif qui devait se baser sur un mixage d'instruments d'interaction et d'instruments d'interinformation. Le projet statutaire présentait des organes sociaux éligibles par l'assemblée (Groupe de gestion et Groupe des Arbitres) et des structures spontanées (Cellules de base et Groupe de consultation). Les Cellules de base pouvaient se former par l'initiative d'au moins 10 adhérents et agir sans l'autorisation des organes sociaux. Le Groupe de consultation ressortait des Cellules de base. Il pouvait, d'une part, contrôler les actions vers l'extérieur du Groupe de gestion et, d'autre part, transmettre l'information, dans les deux sens, entre activités des Cellules de base et activités du Groupe de gestion.

Le 4 octobre 1996, 28 personnes se sont réunies en assemblée pour constituer l'ASSEM (Associazione per lo Sviluppo Sociale ed Economico di Martano), c'est-à-dire l'Association pour le Développement Social et Économique de Martano. Le 7 octobre l'ASSEM a approuvé autant le statut de l'association que le règlement du système. Le système a été dénommé SSL (Sistema di Scambio Locale), bien similaire au Système d'Échange Local français. L'expérimentation est née sous la dénomination de SSL-ASSEM. J'étais le coordinateur de cette expérimentation.

Le 25 octobre, l'expérimentation a envoyé au Ministère des finances une question écrite qui a permis de clarifier la situation fiscale, autant des adhérents que de l'expérimentation (voire en annexe).

Le 16 novembre 1996, en tant que coordinateur de l'expérimentation, j'ai signé deux contrats avec la compagnie d'assurance qui avait été contactée précédemment. Le premier contrat était pour la couverture des accidents et maladies, l'autre pour la couverture de la responsabilité civile

générale. Les deux polices d'assurance étaient le résultat d'une adaptation particulière des polices pour les associations de bénévolat. Par une première adaptation, chaque adhérent a été considéré comme un tiers non seulement vis-à-vis de l'association mais aussi vis-à-vis des autres adhérents. Par une deuxième adaptation, à chaque adhérent a été donné la possibilité de transférer services divers, même si de risque différent, sans que le prix des polices soit modifié.

À partir de novembre 1996, plusieurs journaux, revues, radio et télévisions ont diffusé en Italie et ailleurs des entrevues et des informations sur cette expérimentation insolite et originale. Elle était la première dans le sud d'Italie, similaire aux 6 premières BdT mais non promue ni soutenue par l'administration publique.

Les positions assumées par l'expérimentation SSL-ASSEM vis-à-vis du Ministère des finances, de la compagnie d'assurance et des médias n'avaient pas des bases stables et uniques. D'ailleurs, les adhérents ont dû modifier en plusieurs reprises autant le règlement que le statut, afin d'assurer un équilibre dynamique à l'expérimentation. Depuis le début il y avait une mixité de deux imaginaires. L'imaginaire social, qui privilégiait les organes sociaux et les transferts ayant statut de marchandise, ou de don de bénévolat, exigeait la division du travail interne et le paiement des impôts en *mistos* (l'unité de compte) aux institutions publiques. L'imaginaire multilatéral, qui privilégiait les structures spontanées et les transferts ayant statut de don et contre-don, exigeait la parité entre les adhérents et l'autonomie de l'expérimentation vis-à-vis de l'État.

Tout au début c'était l'imaginaire social qui dominait la scène. Puis, quelques mois plus tard, l'imaginaire multilatéral a commencé à prendre le dessus pour deux motivations. Premièrement, on a constaté que les transferts étaient faits presque exclusivement par des adhérents qui s'étaient reliés affectivement. « Il était un fait comptable que depuis octobre 1996 jusqu'en mai 1997 les échanges de nature professionnelle n'ont pas décollé et que les adhérents qui les avaient offerts ne voulaient plus les satisfaire dans l'avenir. L'hypothèse que l'activité marchande et professionnelle était compatible avec la [...] pratique locale d'entraide était fautive. Le mot *échange* dans la dénomination du SEL avait conduit une partie de l'ASSEM en erreur. »[\[168\]](#)

D'une part, cela était encourageant car il signifiait que l'entraide pouvait passer de la réciprocité directe et bilatérale à la réciprocité indirecte et multilatérale. D'autre part, cela était décourageant car le nombre d'adhérents qui avaient fait la plupart des transferts ne dépassait pas le tiers de la totalité. Deuxièmement, on comprenait de plus en plus que les transferts ne pouvaient pas être assujettis à la division du travail, ni aux prélèvements fiscaux.

Le profil sémantique du « SRI-ASSEM »

L'émergence de l'imaginaire multilatéral exigeait aussi l'introduction d'un nouveau langage. Les premiers nouveaux termes ont été testés le 27 avril 1997, durant une conférence publique ayant pour titre : "Réciprocité Indirecte et Développement Socio-Économique". La réception du nouveau langage a été très bonne, ce qui a provoqué la convocation de l'assemblée extraordinaire du 6 mai 1997, pour de modifier la dénomination, le règlement et le statut de l'expérimentation.

La dénomination est devenue SRI-ASSEM, car le Système de Réciprocité Indirecte (SRI) a substitué le système d'échange local (SSL). L'élimination du terme "échange" signifiait que les transferts perdaient complètement le statut de marchandise pour acquérir uniquement celui du don de la réciprocité. L'élimination du terme "local" signifiait que les adhésions perdaient complètement le statut de la proximité géographique pour acquérir uniquement celui de la proximité émotionnelle.

La modification du règlement a agi sur les instruments pour avertir. L'unité de mesure a été

renommée *misthòs*, afin de lui faire perdre complètement la possibilité de mesurer la valeur des transferts effectués dans le cadre de la division du travail. Selon Laura Traversi[169], il semble que depuis les textes d'Homère et les travaux d'Émile Benveniste, le terme grec "misthòs" a la signification de "prime" obtenu sous forme de produits utiles (alimentaires, vestimentaires, de transport, etc.) et non sous forme d'argent. Ce type de prime, contrairement à la rémunération avec l'argent, demande à la personne d'être auteur de son plan d'action et de relation et non de mettre ses bras ou sa science à la disposition d'un plan élaboré par autrui. L'alignement du misthòs à la lire italienne a été donc aboli. Le misthòs est devenu l'unité de mesure relative à la *valeur émotionnelle*, c'est-à-dire à la base subjective de la valeur du transfert. Le type d'émotion à mesurer est le degré de liberté du geste de donation, tel que compris par le receveur. À la base subjective, le nouveau règlement a ajouté la base objective. Le transfert a aussi une *valeur horaire*, dont l'unité de mesure est appelée heure-de-vie. Le type de valeur horaire à mesurer est le temps chronologique que le donateur a employé pour effectuer le transfert. La somme des deux valeurs du transfert donne la *valeur de reconnaissance*. Pour permettre la somme de la valeur émotionnelle et de la valeur horaire, l'heure-de-vie a été égalisée à dix misthòs. Pour faciliter la comptabilisation de la valeur de reconnaissance, le misthòs est devenu aussi l'unité de compte de l'expérimentation. La monnaie, de "chèque", a été appelée "attestation de don". Suite au changement de dénomination et de l'appareil comptable, l'attestation de don a dû reporter une phrase différente sur son formulaire. Sur le plan comptable, il n'y a pas eu de changements : il y avait un compte pour chaque adhérent, plus un compte pour l'expérimentation. L'enregistrement des attestations de don était assuré par le groupe de gestion, mais chaque adhérent pouvait accéder à toutes les informations de n'importe quel compte.

Par la modification du statut, les cellules de base sont devenues des "groupes", pouvant avoir des affinités territoriales ou thématiques, et pouvant être formés par un minimum de trois adhérents au lieu de dix. Trois est le nombre minimal et suffisant pour transformer la réciprocité directe et bilatérale du réseau en réciprocité indirecte et multilatérale du système.

Le 7 mai 1997, est formé le premier groupe thématique, dénommé GRIPRA (Gruppo di Ricerca, Informazione, e Pubbliche Relazioni dell'Assem), ayant pour but la recherche, l'information et les relations publiques. Selon la majorité des membres du groupe de gestion, il y avait une interférence entre les activités du GRIPRA et celles des représentants de l'ASSEM. Durant le même mois, il y a eu une réunion de clarification, mais elle a échoué face à la demande de soumettre les activités du GRIPRA à celle de l'organe de représentation. Des litiges sont nés durant la réunion et ils se sont poursuivis les jours après. Les membres du groupe des arbitres sont intervenus pour mettre fin à la controverse, en élaborant un règlement qui augmente leur pouvoir décisionnel, et en tentant de l'appliquer. Cependant, il fallait modifier le statut, avant de l'appliquer.

Contrairement à ceux qui s'activaient pour appliquer l'approche de l'imaginaire social, je me demandais en tant que coordinateur : "Comment éviter que les adhérents transportent inconsciemment dans l'expérimentation reformulée la logique du rôle et position ? Comment relier un grand nombre d'adhérents dans le respect de la diversité ?". En outre, je me posais aussi la question de la reliance entre les groupes divers, car des adhérents s'activaient pour former d'autres groupes. Le 20 août 1997, les adhérents résidants dans la commune de Carpignano et sa fraction de Serrano ont formé le premier groupe territorial, dénommé CaSe. Le 22 septembre 1997, un deuxième groupe thématique s'est formé sous la dénomination grecque de « Kalòs ìrtate » (bienvenus) pour se charger de l'hébergement aux personnes venant de l'extérieur. Il fallait aussi penser à une reliance entre le SRI sous sa forme de SRI-ASSEM et le SRI sous d'autres formes, dont le premier exemple est le SRI-Lugherah qu'officiellement a été inauguré à Lucera le 21 novembre 1997. Le SRI-Lugherah avait repris les instruments du SRI-ASSEM et les avait adaptés dans le milieu culturel et politique de Lucera (Foggia). À ces questions je répondais en tant que coordinateur : « Il faut donc un dispositif qui élabore l'information sans la gouverner. Pour ce faire, il faut d'abord éliminer les organes de gouvernement de l'information. Ce qui est très

difficile. »[170]

En septembre 1997, la seconde assemblée extraordinaire a modifié le statut dans le sens d'une réduction des organes sociaux. « Le coordinateur est nommé unique représentant de l'ASSEM, l'organe de gestion de l'ASSEM est transformé en un groupe sans pouvoir qui s'occupe seulement de tenir à jour les outils du SRI, l'organe d'arbitrage est éliminé et à sa place est prévue la pratique de la médiation. En cas de controverse, n'importe quel adhérent peut devenir médiateur, s'il est appelé par un adhérent impliqué dans la controverse. »[171] Théoriquement, le coordinateur était le représentant de l'expérimentation associative et donc était responsable des transferts devant les institutions publiques et privées ; pratiquement, il ne pouvait pas gérer ni les transferts e ni les activités des groupes. Pour le protéger un peu, le nouveau statut avait prévu qu'à partir de la prochaine année solaire les nouvelles adhésions devaient se faire par demande écrite, en remplissant un formulaire.

En occasion de l'assemblée ordinaire du 8 janvier 1998, arrivé le moment du renouvellement des adhésions, seulement 21 adhérents avaient apporté l'argent pour le paiement des primes d'assurance. Le contrat d'assurance ne pouvait plus se renouveler car le nombre minimal requis par la compagnie d'assurance était de 30 assurés. Presque une vingtaine d'anciens adhérents à l'expérimentation n'a pas voulu renouveler l'adhésion ; ils n'étaient pas d'accord avec les changements apportés à la dénomination, au règlement et/ou au statut. Les autres (presque une soixantaine d'adhérents) voulaient bien renouveler leur adhésion, mais sans payer le prime d'assurance. Comme solution, a été proposé à tout adhérent, même aux anciens adhérents, de remplir et signer un formulaire d'adhésion avec un paragraphe de disculpation à la faveur du représentant de l'expérimentation, en cas de responsabilité civile et d'accidents pouvant se vérifier durant leurs transferts. Mais cette proposition n'a pas eu le consensus. L'impasse s'est montrée sous forme d'un vide de représentativité, car personne n'était disposé à coordonner l'expérimentation.

Même si l'expérimentation était dans l'impasse, elle suscitait beaucoup d'intérêt ailleurs. Des étudiants universitaires venaient à Martano pour comprendre les comportements économiques et les structures relationnelles de l'expérimentation. Des centres de recherche universitaire, nationaux et internationaux, voulaient en savoir plus, afin de la citer dans leurs publications. Des églises, des services sanitaires, des écoles et des administrations locales évaluaient l'opportunité d'imiter l'expérimentation SRI-ASSEM dans leur champ d'action. Il fallait donc faire évoluer les choses pour sortir de l'impasse temporaire. Ainsi, une dizaine d'adhérents se sont réunis le 3 mars 1998 en assemblée pour demander à l'ex coordinateur, c'est-à-dire à moi, de prolonger le mandat pour d'autres 6 mois. J'ai accepté, mais avec la condition de ne me sentir pas responsable en cas d'accidents durant les transferts des adhérents et de préparer durant ce temps une nouvelle entente, en partant aussi de la connaissance des instruments et des problèmes des autres expérimentations.

Suite à cet accord, d'autres groupes ont été lancés. Vers la fin du mois de mars 1998, les adhérents résidants dans la ville de Lecce et des villages limitrophes ont formé le troisième groupe territorial, dénommé LARI. En mai 1998, ce sont les adhérents de la ville de Carmiano qui ont formé le quatrième groupe territorial, dénommé CARI. Par conséquent, le groupe territorial de Martano en suivait l'ordre.

Pour connaître les autres expérimentations, autant au niveau national qu'international, un groupe thématique, dont moi, s'est formé le mois de mars 1998 spécifiquement pour préparer un colloque international sur la thématique de : « Les systèmes locaux de Réciprocité Indirecte ».

Pour deux jours, 11 et 12 août 1998, à Martano, les adhérents au SRI-ASSEM ont écouté et conversé avec les intervenants[172] des autres expérimentations. Il y avait ceux du SEL français, du SEL et du LETS belge, du TR allemand, la BdT italienne et d'autres formes proches au SRI et au SEL. Aucun adhérent aux LETS anglais n'a pu venir, mais Richard Knights et Nic Evans ont envoyé un document écrit sur l'expérience InterLets.

Pour les institutions publiques, au colloque international il y avait un fonctionnaire de la région

Emilia Romagne et un assesseur de l'administration locale de Martano. Les intervenants étaient à la fois des théoriciens chercheurs et des praticiens initiateurs.

Les intervenants ont pu analyser les dénominations des différentes expérimentations. Le terme "commerce" disparaît hors de la dénomination LETS, le terme "échange" disparaît hors des dénominations du courant avec l'unité locale, le terme "local" disparaît dans le petit courant avec le *misthòs*. Dans le courant dont l'unité de compte est seulement l'heure-de-vie, le terme "échange" est encore beaucoup utilisé dans le langage parlé et écrit, même si ce terme est toujours distingué de l'échange commercial. Il est considéré comme un échange convivial ou comme un échange de temps. Dans ce même courant, le terme "local" est encore utilisé, mais la convivialité entre les adhérents lui change le sens : il s'agit d'une proximité affective (amitié) plus que d'une proximité géographique (voisinage). Le terme "réciprocité" n'apparaît que dans la dénomination du SRI. Il est même accepté et utilisé par tous les chercheurs et par tous les adhérents, mais on n'y associe pas encore le terme "symétrie". Aujourd'hui, on peut constater que l'imaginaire multilatéral émergeait sans arrêt, mais que son nom restait encore latent.

Les intervenants ont pu aussi analyser les jeux et les enjeux de la relation entre la sphère de la réciprocité indirecte et la sphère de la redistribution, en partant des interventions publiques depuis la Commission européenne jusqu'à l'Administration communale.

Du colloque international est sorti la conviction qu'aucune expérimentation n'était une association de bénévolat et qu'aucune de leurs monnaies n'était une forme d'argent officiel. Les expérimentations avec argent complémentaire ne pratiquaient pas le bénévolat, mais elles étaient des associations ; elles luttait pour la gestion autonome de leurs instruments monétaires, mais elles acceptaient les subsides en argent officiel des organismes publics et du tiers secteur. Les intervenants ont donc affirmé ce que ces expérimentations ne sont pas, mais personne n'a dit ce qu'elles sont. Le paradigme de l'argent complémentaire n'a pas été détrôné et la perspective d'une intégration de ces expérimentations dans le champ d'action et de relation de l'économie solidaire ou du tiers secteur est restée appétible. Néanmoins, l'initiative a obtenu un bon succès médiatique, même sous forme de publications[173].

Du colloque international n'est donc pas sortie une indication claire pour la préparation de la nouvelle entente. Cependant, la constitution des groupes territoriaux, surtout le LARI, posaient clairement le problème des leurs relations et du changement de dénomination. Le développement ne pouvait plus être de type social, c'est-à-dire avec une hiérarchie entre les groupes territoriaux. Chaque groupe territorial voulait avoir une comptabilité à lui seul, tout en permettant en même temps les transferts inter-groupes. Le développement poursuivi par l'expérimentation ne pouvait pas être centralisé à Martano, ni tenu restreint dans sa petite zone. Il fallait éliminer toute référence au critère géographique, comme il avait été fait pour la dénomination du SRI. La dénomination de l'ASSEM (Association pour le Développement Social et Économique de Martano) devait changer. Outre à la pression faite par les différents groupes territoriaux, il y avait aussi celle des adhérents en manque de groupe territorial (une allemande qui habitait à Brème, un natif de Martano qui habitait en Suisse, une étudiante universitaire de Milan). Ainsi, l'assemblée du mois d'octobre 1998 n'a pas pu indiquer l'évolution de l'expérimentation SRI-ASSEM. Elle s'est limitée à accepter définitivement les démissions du coordinateur, c'est-à-dire de moi, et à préciser que l'élaboration du projet de nouvelle entente devait se faire par des retrouvailles hebdomadaires de tous les adhérents, jusqu'à la fin de l'année 1998. Parmi les adhérents qui se rendaient toujours aux retrouvailles, presque tous étaient porteurs de l'approche multilatérale. Après quelques retrouvailles, l'unique adhérent qui était porteur de l'imaginaire social a annoncé de ne vouloir plus participer à l'élaboration de la nouvelle entente, tout en programmant de contraster l'approbation de la nouvelle entente durant l'assemblée extraordinaire.

Le 3 janvier 1999, le projet a été soumis à l'assemblée extraordinaire des adhérents pour l'approbation finale. La nouvelle entente proposée était dépourvue de tout organe social. L'ASSEM était devenue « Assem » ; elle n'était plus l'acronyme d'une association, mais le nom d'un réseau

de groupes territoriaux et thématiques. Les adhérents qui étaient porteurs de l'imaginaire social se sont opposés à l'approbation par la motivation que, avant d'éliminer le statut associatif, il fallait d'abord éliminer les groupes territoriaux et thématiques. En d'autre mot, les instruments d'interinformation étaient considérés comme subordonnés aux instruments d'interaction. Les adhérents qui étaient porteur de l'imaginaire multilatéral, par contre, étaient pour l'approbation du projet. Ils rappelaient aux autres que la proposition initiale était la formation d'un Système d'Échange Local et non d'un organisme associatif. Le recours à l'ASSEM a été un expédient pour résoudre le problème de l'assurance et de la question au Ministère des finances. Une fois que le problème de l'assurance a été suspendu et celui du fisc a été résolu, l'organisme associatif n'avait aucune raison d'être. Toutes les modifications statutaires précédentes tendaient à privilégier les structures relationnelles de l'imaginaire multilatéral au détriment de celles de l'imaginaire social. L'élaboration et la tenue au jour des instruments d'interinformation n'était plus assurée par les organes sociaux, mais par des adhérents singuliers ou par des adhérents en groupes thématiques. Le groupe des arbitres avait été substitué par la médiation et le groupe de gestion avait été transformé en un groupe thématique. Toutes les tentatives de soumettre ou d'incorporer les instruments d'interinformation sous ou dans les instruments d'interaction avaient donc échoué. L'assemblée d'octobre 1998, avait même éliminé l'organe social relatif à la représentation. Cela signifie que le statut, c'est-à-dire le document qui relève de la deuxième partie du Contrat Social et qui concerne le gouvernement de la communauté, n'avait plus de fondement factuel, ni pour définir le rôle e ni pour légitimer la position hiérarchique. L'unique organe associatif qui encore restait n'était que l'assemblée des adhérents.

La discussion entre les deux approches continuait, mais les heures passaient et les adhérents devaient partir. Pressés par le temps et conscients de ne pouvoir pas parvenir à une délibération sans une rupture nette, les adhérents ont préféré ajourner l'assemblée à 15 jours plus tard. Après les 15 jours, les adhérents se sont réunis en assemblée et ont repris la discussion. Mais du débat n'émergeait aucune possibilité de trouver un accord entre les deux approches. Le temps passait et des adhérents quittaient l'assemblée. Un adhérent a proposé le recours au vote sur le projet, même si cela signifiait une rupture nette, mais les autres s'y sont opposés. La discussion est continuée avec le petit nombre d'adhérents qui encore restait, mais ils n'ont abouti à aucune conclusion concordée. Ainsi, chacun est rentré chez soi, sans pour autant avoir ajourné l'assemblée. Cette fois, les adhérents à l'expérimentation non seulement ne sont pas arrivés à délibérer mais ils ont même abandonné l'assemblée, l'un après l'autre, sans l'ajourner. Cela signifie que l'acte constitutif, c'est-à-dire le document qui relève de la première partie du Contrat Social et qui concerne la création de la communauté, n'avait plus de fondement factuel. Ainsi, l'ASSEM, même en tant qu'association communautaire, a abouti à sa dissolution. Néanmoins, les adhérents qui s'étaient exprimé pour l'une ou pour l'autre approche ne sont pas restés inactifs. Ils étaient toujours des adhérents au SRI.

Pour les adhérents qui soutenaient l'approche multilatérale, l'initiative qui avait été lancée environ deux ans auparavant a expérimenté l'impossible soumission et/ou incorporation de l'imaginaire multilatéral sous ou dans l'imaginaire social. Il fallait donc continuer à élaborer le règlement du SRI, mais sans statut et sans acte constitutif d'association. L'expérimentation, donc, continuait sous la dénomination de SRI. Le 26 février 1999, cinq adhérents, dont moi, se sont rencontrés pour former un groupe thématique voué à la recherche sur les imaginaires et à l'élaboration d'instruments nouveaux, capables de permettre les retrouvailles des adhérents sans recourir aux représentations logiques. Après plusieurs retrouvailles, le groupe thématique a été dénommé *Astérisque*. Il y a eu besoin de temps, car le choix du nom devait être significatif. L'image de l'astérisque était significative puisqu'elle se distinguait nettement de celle de l'organigramme. Devant le mot astérisque, le mot *groupe* ne renvoie pas à une pluralité unique et universelle (nous), mais à une pluralité personnelle pour chacun (je--vous).

Pour les adhérents qui soutenaient l'approche sociale, l'initiative devait par contre continuer avec le même acte constitutif et le dernier statut associatif. Il fallait donc réorganiser l'ASSEM tout autour du SRI. Quatre d'entre eux ont envoyé un avis de convocation d'une assemblée générale

pour le 2 mai 1999, afin de discuter un ordre du jour portant la nomination du groupe de gestion et du coordinateur, le budget pour l'an 1999, la cotisation et l'inscription à l'ASSEM, les communications du groupe thématique GRIPRA. Selon les adhérents au groupe thématique Astérisque, l'ASSEM s'était dissoute durant la dernière assemblée extraordinaire, par manque de la pluralité des membres. Pour qu'elle reprenne des apparences corporelles, il fallait recommencer par la continuation de cette dernière assemblée. Le nouvel ordre du jour n'était donc pas valable. Il fallait continuer la discussion sur le projet de nouvelle entente. Par contre, les adhérents qui soutenaient l'approche sociale insistaient pour discuter le dernier ordre du jour. Mais cela signifiait non seulement le manque de reconnaissance de l'histoire évolutive des expérimentations SSL-ASSEM et SRI-ASSEM, mais aussi le manque de respect du dernier statut. Les quatre adhérents (1/10 des 40 adhérents en ce temps) ne pouvaient pas convoquer directement l'assemblée car le dernier statut, auquel les quatre adhérents signataires s'appelaient, affirmait que le 1/10 des adhérents devaient faire « une demande écrite et motivée au coordinateur ». Or, le coordinateur n'existait plus, depuis ses démissions acceptées par l'assemblée d'octobre 1998. C'est pour cela que les adhérents du groupe Astérisque ont invalidé non seulement l'ordre du jour mais aussi la légitimité de la convocation.

Suite à la faillite de cette tentative de réorganiser l'ASSEM, les quelques adhérents qui encore soutenaient l'approche sociale se sont regroupé autour du groupe thématique GRIPRA et ont affiché l'ouverture d'une BdT sous le nom de *Il Tempo Ritrovato* (Le Temps retrouvé), en l'incluant dans une association, dont l'acronyme est *ASSEM*, mais que la dénomination complète est « Associazione per la Solidarietà Sociale ed Economica di Martano ». Cet acronyme exprime une dénomination différente de la précédente, puisque le terme "Sviluppo" (Développement) de l'expérimentation SRI-ASSEM a été substitué avec le terme "Solidarietà" (Solidarité).

En regardant le site internet de cette expérimentation, qu'on peut appeler BdT-ASSEM, on découvre que non seulement le statut et l'histoire de l'expérimentation SRI-ASSEM ont été repris presque dans leur totalité, mais aussi que la dénomination reporte encore le terme "Sviluppo" dans la plupart des documents. En outre, on découvre que le règlement de la BdT "Il Tempo Ritrovato" n'est que le dernier règlement du SRI-ASSEM. Or, les instruments qui caractérisent le règlement de l'expérimentation SRI-ASSEM sont différents des instruments qui caractérisent le règlement de l'expérimentation BdT.

L'expérimentation BdT-ASSEM est donc le mauvais résultat d'un double maquillage : par l'acronyme ASSEM on cherche d'hériter l'histoire et le dernier statut d'une expérimentation dissoute (SRI-ASSEM) et par l'acronyme BdT on cherche de travestir le dernier règlement de la même expérimentation dissoute (SRI-ASSEM) afin de s'approprier des bénéfices qui viennent d'une autre dénomination (BdT), puisqu'elle est bien connue.

La continuité sémantique de l'expérimentation « SRI »

En voulant élaborer les instruments pour converser, l'expérimentation a dû éliminer les instruments pour discuter, ce qui a déterminé des conflits patents entre l'imaginaire multilatéral et l'imaginaire social. Les conflits se sont présentés sous forme d'enjeux. Tout au début, pour faciliter l'augmentation rapide du nombre d'adhérents (de 0 à presque 100, en 1997), le coordinateur de l'expérimentation a cherché d'éviter l'éclatement des conflits, mais cela empêchait ou ralentissait le développement de l'expérimentation. Successivement, pour accélérer le développement de l'expérimentation, le coordinateur a laissé que les conflits s'éclatassent, mais cela a signifié l'éloignement de plusieurs adhérents et même la fin de l'expérimentation SRI-ASSEM. Toutefois, dès que l'expérimentation a abouti à la continuité sémantique du SRI, les conflits sont cessés comme pour enchantement.

Depuis 1999, seulement l'expérimentation SRI a élaboré et mis en place très vite les instruments pour converser. Naturellement, cette vitesse lui a empêché d'augmenter rapidement le nombre d'adhérents. De cinq qu'ils étaient en 1999, trois ans plus tard ils n'ont augmenté que jusqu'à 18. Toutefois, suite aux derniers instruments, chaque adhérent est doté d'un bulletin qui contient tous les instruments d'interinformation, ce qui facilite aussi l'adhésion de personnes qui résident dans n'importe quel pays du monde. C'est donc après une trentaine d'années que l'imaginaire multilatéral arrive à avoir un règlement avec tous les instruments. Depuis le début du nouveau millénaire, la présentation des instruments d'interinformation commence à réveiller un certain intérêt. La réception de l'ordre multilatéral est toujours plus facile, autant auprès des adhérents aux expérimentations LETS, SEL, TR, BdT et REL, qu'auprès des personnes présentes aux colloques internationaux.

Ayant mis en séquence progressive les profils sémantiques on peut noter que toutes les dénominations s'approchent vers l'ordre construit par la pluralité du « vous », mais qu'aucune d'elles ose dire le vrai nom du système concernant le comportement économique et de la reliance concernant la structure relationnelle.

Le nom du système concernant le comportement économique n'est vraiment formulé linguistiquement qu'en 1997, par la dénomination "Système de Réciprocité Indirecte". Celui de la reliance concernant la structure relationnelle permettant la symétrie multilatérale n'est vraiment formulé de façon imagée qu'en 1999, par la dénomination « Astérisque », du groupe thématique.

Conclusions

Parmi les 15 forums électroniques organisés en 2001 par le PSES/AMRPS (Pôle de Socio-Économie Solidaire de l'Alliance pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire), il y avait le chantier^[174] ayant pour titre "Monnaies Sociales". Ce chantier, animé par Heloisa Primavera, a été un des plus actifs, avec la participation de plus de 80 personnes. Dans le document de lancement du chantier, les adhérents ont été invités à s'exprimer, entre février et avril 2001, sur la question si les monnaies sociales sont une permanence opportune ou une rupture de paradigme. L'objectif prioritaire du chantier avait été formulé sous forme de développement des instruments de contrôle social afin de démontrer qu'il était possible d'élaborer une économie alternative qui, de simple complément du marché formel, puisse aider à consolider l'économie solidaire et mettre en place – graduellement – un nouveau modèle d'organisation, capable d'inverser le modèle d'accumulation capitaliste. L'expérimentation monétaire prise comme modèle d'économie solidaire était la RGT. Les autres expérimentations monétaires étaient toutes conçues comme appartenantes au champ de l'économie solidaire, et ne se distinguant de la RGT que par un simple écart.

Tout au début du chantier, j'ai envoyé une contribution proposant une distinction entre les monnaies sociales et les monnaies multilatérales, ou monnaies personnelles comme en 2001 je les appelais encore. Cette proposition refusait donc l'axiome de l'unité du fait monétaire. Cet axiome avait guidé toutes les analyses socioéconomiques et sociopolitiques que les autres chercheurs avaient fait jusqu'alors sur les expérimentations monétaires. Plus précisément, je proposait de ne plus mélanger les expérimentations caractérisées par l'émission de monnaies sociales (Ithaca Hour, Otra Bolsa de Valores, RGT, SEC, TCCS, ICCS, etc.) avec les expérimentations caractérisées par l'émission de monnaies multilatérales (LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI).

La proposition de distinguer les deux monnaies a été traitée par une dizaine d'interventions. La critique plus importante est parvenue le 20 mars 2001 de la part de Stephen DeMeulenaere, ancien administrateur depuis 1993 jusqu'à 1997 des LETS à Victoria (Canada) et manager du programme ICCS (Indonesia Community Currency Systems). En conclusion de sa critique bien amicale, il a affirmé que « Les deux systèmes peuvent être des systèmes de monnaie sociale. Et ce en rapport avec le caractère et le but des organisations, mais pas à la méthode d'émission de l'argent. [...] Idéalement, j'aimerais voir un hybride des deux se développer. »

Or, je lui ai répondu que la méthode d'émission de la monnaie est fondamentale, car les instruments des unes et des autres ne sont pas les mêmes. Les banques et les gouvernements détiennent le plus grand pouvoir de gestion des instruments d'interaction (instruments pour s'identifier, instruments pour échanger, instruments pour payer, instruments pour discuter). Ils sont des grands « nous » qui appliquent toujours des stratégies de soumission vis-à-vis des instruments des petits « nous ». Sur la base de leur force, d'une part les banques centrales peuvent s'activer pour faire interdire les instruments pour payer (émission de monnaies sociales et ouverture d'un compte social), d'autre part les gouvernements centraux peuvent s'activer pour soumettre la gestion de ces instruments pour payer à bénéfice de leurs politiques. Les expérimentations historiques des deux derniers siècles le témoignent largement. Les expérimentations actuelles doivent demander aux pouvoirs historiquement constitués la légitimation de leurs instruments d'interaction, s'ils veulent continuer à exister et à se développer, mais ainsi faisant leurs monnaies sociales deviennent des formes d'argent complémentaire aux formes d'argent officiel. Les gouvernements ne peuvent pas appliquer une stratégie de soumission vis-à-vis des instruments pour avertir et des instruments pour converser. S'agissant de deux imaginaires différents, les gouvernements appliquent alors une stratégie d'incorporation des instruments pour avertir dans les instruments pour discuter, vis-à-vis de toutes les expérimentations qui se sont constituées en association. Jusqu'à quand les instruments

pour discuter ne seront pas remplacés par les instruments pour converser, l'incorporation des autres instruments d'interinformation (instruments pour s'authentifier, instruments pour transférer, instruments pour avertir) continuera à exister. Suite au remplacement, l'État n'aurait aucun pouvoir d'intervention sur les instruments d'interinformation parce que la pluralité du « vous » est une multitude et non une organisation (« nous »). Aucune hybridation ne serait donc possible entre deux pluralités différentes. Comme toujours, quand il y a un changement de paradigme, et cette fois il s'agit même d'un changement d'imaginaire, il y a aussi un changement de vocabulaire, auquel il faut y tenir compte.

Suite à ma réponse, Stephen DeMeulenaere a déclaré que « Malgré la critique que je faisais de vos arguments, je suis heureux que nous puissions continuer à explorer des façons de distinguer entre méthodes pratiques d'émission (comme mentionné par Camilo Ramada) et les méthodes socio-psychologiques de construire des relations socio-économiques avec ces formes de monnaie, afin que nous puissions augmenter notre compréhension théorique de ce que nous, et tout les autres, essayons de faire. »

L'appui plus important à ma proposition est parvenu le 7 mai 2001 de la part de Michael Linton, l'initiateur de l'expérimentation LETSsystem. Suite à une analyse des contributions au chantier, il a écrit que « Ici j'ai trouvé particulièrement intéressant l'essai bien étayé de Pantaleo Rizzo « Monnaies Sociales et Monnaies Personnelles » (du 27 février). Il distingue clairement et avec élégance le contexte politique et social inhérent des deux approches décrites. Pour moi, c'est depuis longtemps la première idée nouvelle utile. Je pense que son analyse a des implications profondes, et j'espère qu'elle sera considérée avec soin par tous - surtout ceux qui ne comprennent pas ce qu'il dit. »

Toutefois, même si dans les contributions électroniques il y a eu un débat et des considérations favorables sur la proposition de distinguer les deux monnaies, le document de synthèse rédigé par Heloisa Primavera n'a mentionné même pas l'enjeu du fait monétaire. Ce document ressort d'une rencontre de synthèse qui a été faite à Santiago du Chili, entre le 18 et le 20 avril 2001 et qui a réuni un groupe de 35 participants du chantier et des invités spéciaux de différents pays et régions. L'axiome de l'unité du fait monétaire n'a pas été détrôné. Pour la plupart des participants au chantier, il y aurait donc une grande diversité des monnaies et non une véritable dualité du fait monétaire.

Rien de véritablement nouveau n'a été donc transmis aux autres chantiers, durant la rencontre finale de l'ensemble des animateurs/invités des 15 chantiers qui a eu lieu à Findhorn, Grande Bretagne, entre le 9 et le 16 juin 2001. Dans son rapport, Heloisa Primavera a écrit que « à notre avis, nous n'avons pas (encore ?) réussi à mettre en place de consensus importants autour de l'importance de la monnaie sociale, non seulement nécessaire mais indispensable, en tant que levier pour l'élaboration de ce nouveau paradigme économique, qu'on appellerait Socio-économie Solidaire. Apparemment, pour la plupart des participants aux chantiers du PSES, la monnaie sociale ne serait qu'une contribution mineure, entre tant d'autres, une manœuvre palliative, voire quelque *bizarrierie* ou *technocratie* monétaire, capable d'alléger quelque peu la lutte contre le chômage ou la pauvreté. »[\[175\]](#)

Il n'y a aucun doute que la monnaie est indispensable pour l'élaboration d'un nouveau paradigme. Or, le nouveau paradigme a été déjà élaboré, mais on ne peut pas le reconnaître sans détrôner l'axiome de l'unité du fait monétaire.

L'impact des expérimentations avec monnaies multilatérales est encore très faible par rapport aux monnaies sociales. Leur réception est majeure en Europe qu'ailleurs, chez les post-soixante-huitards plutôt que chez les jeunes, chez les femmes plutôt que chez les hommes. En outre, la pénétration de l'imaginaire multilatéral et de l'imagination redondante dans les consciences est encore peu profonde et peu régnante.

À part l'expérimentation SRI, l'agglomération complète des instruments d'interinformation est

encore en train de se faire. Dans les autres expérimentations, l'imaginaire multilatéral est encore latent. Entre l'imaginaire multilatéral et la surface visible, il y a une distance qui est constituée par l'épaisseur du travestissement. Les instruments pour converser, élaborés et mis en application dans l'expérimentation SRI, ont permis d'abord le passage du profil sémantique à la continuité sémantique et puis de donner une appellation à cet imaginaire. Tous les instruments d'interinformation sont ainsi devenus potentiellement compréhensibles et reproductibles ailleurs.

Pour le moment, la force problématique de cette compréhension est en train d'inciter la recherche scientifique. La démarche heuristique de plusieurs chercheurs universitaires qui préparent leur DEA ou leur thèse de doctorat, en France comme en Italie, est en train de suivre le penchant de l'imaginaire multilatéral. Cela consolide l'imaginaire multilatéral, au-delà des champs de la physique, de la chimie, de la biologie et de la physiologie du cerveau, et pose les bases pour un bouleversement des fondements mêmes de la philosophie, de la sociologie et de l'économie, telles que celles-ci sont conçues et enseignées dans les universités. Or, si l'université veut parler non seulement de l'universel mais aussi du multilatéral, alors elle doit changer de dénomination.

La philosophie enseignée dans les universités, en tant qu'amour du savoir, a commencé avec des discours sur *ce qui fondamentalement est*. Les premiers philosophes (dont l'appellation serait plutôt celle de physiciens ou des physiologues) s'entendaient tous pour le décrire comme *phusis* (nature) et comme constitué de choses séparées. Cette philosophie est la philosophie qui relie les choses par la pluralité du « nous ». Elle a commencé à se développer au V^e siècle Av.C., quand en Ionie (ainsi se nommait la côte méditerranéenne de l'actuelle Turquie, à la jonction de l'Orient et de l'Occident, alors colonisée par les Grecs) apparaissaient les cités commerciales florissantes et cosmopolites. Dans le siècle suivant, quand le phénomène numismatique a connu une large extension, le contexte de la vie urbaine et de l'usage de l'argent a posé à la philosophie la question des images universelles et de leur articulation, afin de comprendre comment relier les choses. Aujourd'hui, dans le contexte des technologies informatiques la philosophie doit aussi répondre à la question des images reliées personnellement et non seulement à la question des images reliées universellement.

La filiation entre les philosophes des Lumières et la sociologie a été faite à travers l'exemple des sciences de la nature. L'ambition du père de la sociologie, Auguste Comte, était celle de comprendre le *mécanisme* de la vie en société, en découvrant les *lois naturelles*. Depuis Auguste Comte, la sociologie concerne uniquement les liens fonctionnels et leur structuration en une reliance sociale. L'analyse du sociologue s'est limitée à relever les spécificités de certains instruments d'interaction (surtout des instruments pour discuter), afin d'expliquer des phénomènes sociaux particuliers.

L'économie politique concerne les actes de donner et de recevoir sur un marché et le comportement dans le système monétaire de l'argent. Elle a conçu les ressources comme rares et les besoins comme illimités. L'analyse de l'économiste s'est limitée à relever les spécificités des instruments d'interaction (surtout des instruments pour payer), afin d'optimiser la production et la consommation des biens.

La sociologie économique, en distinguant quatre structures relationnelles et quatre comportements économiques, a étendu son étude aux réseaux, autant d'entraide que de troc. L'hybridation des ressources ne peut concerner que l'échange marchand du réseau de troc et la centralité redistributive du système social. La symétrie réciproque échappe à cette hybridation.

La sociologie économique a renforcé et augmenté la portée de l'économie sociale et solidaire. Mais sa portée ne peut pas augmenter au-delà du sens de la pluralité du « nous ». L'économie sociale et solidaire ne peut travailler que pour l'application de la justice distributive, seulement. La symétrie réciproque multilatérale du système multilatéral ouvre le champ d'action et de relation relatif au « vous ». Ce champ échappe à l'économie sociale et solidaire.

Seulement la personne humaine peut construire mentalement autant le « nous » que le « vous ». Seulement elle peut donc intégrer les deux champs d'action et de relation et faire la navette entre

l'économie sociale et solidaire et l'économie multilatérale.

Annexes

La question au Ministère des Finances

Le 28 février 1997, la question au Ministère des Finances italien a été formalisée auprès du Département des Entrées, par la Direction régionale des Entrées, selon l'article 21 de la Loi 30.12.1991 n. 413.

Puis, le 26 avril, la question a été posée au Comité de Consultation pour l'application des normes anti-éluives, par la Direction régionale des Entrées.

Le 7 mai 1997, la Direction régionale a répondu par lettre (protocole n. 97013216) pour informer que le Ministère avait confié à une fonctionnaire la solution de la thématique faisant l'objet de la question posée et que l'article 21 de ladite loi règle non seulement les modalités pour la formulation de la question mais aussi les comportements à tenir au cas d'absence de réponse.

Le 25 juin 1997, l'expérimentation a fait un acte de sommation au même Comité de Consultation, en suivant l'article 21 de ladite loi. Aucune réponse n'est jamais arrivée. Selon l'article 21, l'absence de réponse vaut acceptation. La lecture de la dernière lettre permet de comprendre le profil sémantique du SSL-ASSEM.

« L'ASSEM veut innover le secteur de la sociabilité en introduisant en son sein le principe de Réciprocité Indirecte. En d'autres mots, une des activités institutionnelles de l'association est celle de reprendre les relations réciproques informelles, qui existent dans les communautés locales, pour les rationaliser, les rendre visibles et les valoriser. Le processus de rationalisation se passe à travers la constitution d'une association et l'application d'un système d'échange local de dons et contre-dons (dans la forme de biens, services et savoirs), ayant caractère non monétaire. En fait, la valeur de la transaction est formalisée symboliquement en comptabilité, non en Lires, mais à travers une unité de compte dénommée *mistos*. La réciprocité se base sur l'échange de dons et contre-dons. Le don, comme fait social élémentaire, subsiste et dure dans le temps si on lui correspond, un jour ou l'autre, un contre-don. Si le contre-don est correspondu par la même personne que précédemment avait reçu le don, la réciprocité est de type direct. S'il est correspondu par n'importe qu'elle personne adhérente, alors la réciprocité est de type indirect. Celui-ci est le type de réciprocité dans lequel s'inscrit le système de l'ASSEM. En fait, quand un adhérent échange avec un autre adhérent, en réalité on produit une dette ou crédit vis-à-vis de l'association prise en sa totalité et non vis-à-vis de l'un ou de l'autre adhérent. Pour preuve, il y a le fait que quand un adhérent ne veut pas ou ne peut plus échanger, sa situation comptable est socialisée, par un transfert sur le compte général attribué à l'ASSEM et non sur celui ou ceux qui ont échangé avec lui. L'aspect essentiel de la réciprocité, contrairement à celui du commerce, est que les transferts économiques sont indissociables des rapports humains. Le transfert de dons crée un lien social parce qu'il n'est pas un échange dépersonnalisé, comme se passe dans le marché. Les rapports sociaux que sur le transfert de dons se construisent tendent à développer le modèle institutionnel de la symétrie parce qu'ils ne sont pas compatibles avec la division du travail social. On construit le modèle de la symétrie par la présence des limites de dette et de crédit, dans lesquels chaque adhérent doit faire fluctuer son solde, afin de développer les échanges et donc garantir la satisfaction des besoins, les siens et des autres. Par conséquent, il n'existe aucune possibilité de thésauriser, capitaliser et délocaliser l'unité de compte. Le comportement économique de la réciprocité indirecte crée la communauté. Contrairement à l'échange commercial (de marchandises, de services et prestations rétribuées avec argent), qui se base sur l'attente de gain dérivant de l'exploitation habile des conjonctures du marché et dans la recherche de l'intérêt personnel, l'échange de réciprocité indirecte se base sur la satisfaction du besoin d'autrui et dans la recherche de l'intérêt communautaire. Il faut considérer qu'il n'est pas possible produire l'intérêt communautaire à travers les pratiques normales du bénévolat proprement entendu selon la loi 11 août 1991 n. 266. Cette loi se base seulement sur le don et n'exige pas le devoir moral de la réciprocité, ni directement, ni indirectement. En outre,

l'introduction du principe de la réciprocité indirecte dans le secteur associatif sert à garantir le financement et la durabilité des activités même dans un contexte de crise économique et financière. L'échange gratuit ne peut pas faire cela parce qu'il subordonne le financement des activités associatives aux ressources économiques qui proviennent d'autres secteurs. Dans l'ASSEM, la réciprocité indirecte a été introduite pour rendre possible l'actualisation des objectifs statutaires, c'est-à-dire :

a) développer et encourager l'expérience communautaire à travers l'application d'un Système d'Échange Local (SSL) ;

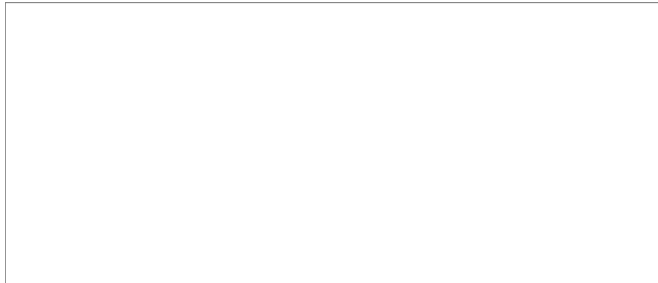
b) stimuler la création de bénéfices sociaux, économiques et écologiques à travers et pour ses adhérents et les habitants de la ville de Martano. À ce point nous demandons Votre avis selon l'article 21 de la L. 413/1991. De façon plus détaillée, on veut savoir :

1) Les rapports instaurés par les différents adhérents sont-ils reductibles à la création d'un véritable rapport tributaire ? En élargissant la problématique au champ de la vérification des impôts sur les rétributions et plus précisément aux sens de l'article 37 dernier alinéa D.P.R. 600/73, existe concrètement la possibilité pour les adhérents d'être reconnus titulaires de tels rapports tributaires avec la conséquence que les valeurs en *mistos* les soient attribuées, revenants des échanges réciproques, comme rétribution aux sens du D.P.R. 917/86 ou, comme nous pensons, sont-ils dépourvus de telle importance ? Comme support de cette thèse, la description faite jusqu'à maintenant sur les buts de l'ASSEM et sur les instruments utilisés pour les atteindre nous semble essentielle. Ce qui stimule l'échange est la demande et non l'offre. Les prestations que l'adhérent effectue peuvent être plusieurs et changer durant l'année. Elles ne se configurent pas ou ne s'assimilent pas aux rapports de travail subordonné, autonome ou d'entreprise. Les prestations de l'adhérent qui donne ne sont pas subordonnées à la contrainte contractuelle entre les parties ni rémunérées en argent par l'adhérent qui reçoit. En outre, les prestations de l'adhérent qui donne ne rentrent absolument pas dans le cadre de son éventuelle activité de travail autonome ou d'entreprise.

2) Peut-il exister une subjectivité tributaire de l'organisme associatif en tant que tel ? D'un point de vue concernant le droit civil, cette forme de solidarité alternative, n'est facilement pas possible de l'encadrer dans la loi-cadre sur le bénévolat et donc, n'ayant pas une réglementation spécifique, peut-être c'est pour cela qui manque son importance fiscale. De tel éventuel vide normatif nous ne sommes pas responsables et donc nous pensons qu'à l'état actuel ne soit pas possible attribuer une subjectivité tributaire à l'organisme. Le manque d'une normative sur l'activité des organismes non-profit nous a amené à demander Votre avis afin d'agir avec le plus grand degré de transparence et de clarté avec l'Administration financière. En outre, l'ASSEM et ses adhérents ont l'intention de respecter les obligations fiscales imposées par la loi, si celles-ci étaient reconnues par Vous. »

Le règlement du SRI

Art. 1 Le *Système de Réciprocité Indirecte* (SRI) est une expérimentation qui transforme la symétrie réciproque bilatérale des relations amicales et de bon voisinage en symétrie réciproque multilatérale.



Symétrie réciproque bilatérale

Symétrie réciproque multilatérale

Les relations amicales et de bon voisinage et leur transformation sont faites par l'application de quatre types d'instruments d'interinformation : instruments pour s'authentifier, instruments pour transférer, instruments pour avertir, instruments pour converser.

Instruments pour s'authentifier

Les instruments pour s'authentifier établissent l'authenticité (je) de la personne. Chacun dit à soi-même « Je suis un auteur. En promouvant mon action et ma relation vis-à-vis des autres, j'affirme mon authenticité ».

Art. 2 : Formulaire d'adhésion.

Pour adhérer à l'expérimentation SRI, il faut d'abord lire le règlement. N'importe quel opérateur peut fournir une copie du règlement et un formulaire d'adhésion. Le candidat écrit sur ce formulaire son propre nominatif, ses adresses, ses annonces en offre et en requête, le nominatif d'un opérateur qui accepte d'être son formateur. Il signe le formulaire et il le consigne à son formateur. Le formulaire rempli par un enfant est valable seulement si un de ses parents est un opérateur et s'il a apposé sa signature à côté de celle de l'enfant. Le candidat devient opérateur seulement si, dans le délai de trente jours, il a suivi la formation théorique et pratique sur les instruments d'interinformation.

Art. 3 : Liste des adhérents

La liste des adhérents (liste des auteurs, liste des promoteurs, liste des opérateurs) est mise à jour par le formateur. Sur cette liste, il ajoute le nominatif et les adresses du nouvel opérateur à côté d'un numéro qui augmente progressivement. Au nouvel opérateur, il donne une copie de tous les instruments d'interinformation.

Instruments pour transférer

Les instruments pour transférer établissent la réciprocité symétrique bilatérale (je--tu) des amis et des bons voisins. L'un dit à l'autre : « Nous sommes des opérateurs bilatéraux. Parfois je fais l'acte de donner, tandis que tu fais l'acte de recevoir (je→tu), et parfois je fais l'acte de recevoir, tandis que tu fais l'acte de donner (je←tu) ».

Art. 4 : Catalogue des annonces

L'opérateur bilatéral met à jour le catalogue des annonces, en ajoutant ses offres et ses requêtes d'objets, de services et de savoirs. Si le catalogue est sur internet, la mise à jour est personnelle et instantanée. Si le catalogue est sur papier, la mise à jour est périodique et peut être déléguée à quelqu'un. Les annonces se suivent par une liste alphabétique de rubriques.

Art. 5 : Exemples de transfert

Les exemples de transfert illustrent à l'opérateur bilatéral les typologies et les modalités de transferts. Chaque exemple de transfert montre que l'initiative de l'offre ou de la requête réside dans la volonté de chaque opérateur. S'il le désire, il est libre de transférer quand, combien, comment, où, quoi et avec qui il veut. L'objet, le service ou le savoir, transféré n'est jamais produit ni consommé par un collectif. Il n'y a aucune division de travail social.

Instruments pour avertir

Les instruments pour avertir établissent la symétrie réciproque multilatérale (je--vous) et les opérateurs multilatéraux. En particulier, les instruments pour avertir établissent le système multilatéral en croisant les liens émotionnels. Chaque opérateur multilatéral dit aux autres : « Je peux représenter la pluralité de chacun de vous, en me positionnant au croisement des liens. Parfois je fais l'acte de donner, tandis que l'un de vous fait l'acte de recevoir (je→vous), et parfois je fais l'acte de recevoir, tandis que n'importe lequel de vous fait l'acte de donner (je←vous) ».

Art. 6 : Informative

L'opérateur multilatéral doit émettre une informative chaque fois qu'il reçoit un transfert. L'informative est constituée d'une unité de compte et d'un formulaire.

L'unité de compte permet de quantifier l'informative. La quantification est faite durant le transfert, par deux unités de mesure : l'heure-de-vie et le mishthòs. L'heure-de-vie est une unité de mesure objective ; elle concerne la valeur horaire, c'est-à-dire le temps chronologique employé par le donneur pour effectuer le transfert. Le mishthòs est une unité de mesure subjective ; elle concerne une valeur émotionnelle, c'est-à-dire le degré de liberté du geste de donation tel que compris par le receveur. Pour permettre la somme de la valeur horaire et de la valeur émotionnelle, une heure-de-vie est égalisée à dix mishthòs. La somme des deux valeurs fournit une valeur de reconnaissance. Pour faciliter la comptabilisation de la valeur de reconnaissance, le mishthòs est aussi l'unité de compte de l'expérimentation.

Le formulaire permet de qualifier l'informative. La qualification est faite après le transfert. Chaque formulaire reporte la phrase : « En date _____ est transité par le SRI le transfert _____ de la valeur de reconnaissance de _____ misthòs du donneur _____ au receveur qui signe _____ ». Si le formulaire est sur papier, il est composé de trois volets égaux : la matrice est pour le receveur, l'aide-mémoire est pour le donneur, le troisième volet est pour faire l'enregistrement comptable et reste dans l'archive. Si le formulaire est sur internet, il est composé d'un seul volet : le receveur le remplit et le donneur l'enregistre dans le système des comptes multilatéraux.

Art. 7 : Comptes multilatéraux

L'opérateur multilatéral ouvre un compte multilatéral qui commence avec la valeur zéro. Son compte multilatéral est individualisé par le même numéro progressif de la liste des adhérents. La valeur de reconnaissance de chaque transfert est enregistrée dans deux comptes multilatéraux et avec deux valeurs symétriques. Dans le compte du receveur, la valeur de reconnaissance se présente avec le signe négatif. Dans le compte du donneur, la même valeur se présente avec le signe positif. En chaque moment, la somme algébrique de tous les comptes est zéro. En chaque moment, il y a une symétrie multilatérale entre le solde de n'importe quel compte et la somme algébrique des soldes de tous les autres comptes.

L'opérateur multilatéral qui veut abandonner l'expérimentation SRI doit mettre à zéro le solde de son compte. La valeur à mettre à zéro n'est jamais trop élevée, puisque le solde peut fluctuer seulement entre deux limites de confiance ayant la même valeur, mais l'une avec le signe positif et l'autre avec le signe négatif, et fixées périodiquement. En cas de refus évident, négligence ou impossibilité pour motivation majeure, ce sont les autres opérateurs multilatéraux qui mettent à zéro le compte multilatéral abandonné, en le partageant dans les autres comptes multilatéraux. Jusqu'à quand le logiciel n'est pas adapté à faire automatiquement l'opération de partage, il convient d'ouvrir un compte de passage. D'abord, le solde du compte multilatéral abandonné est transféré momentanément dans le compte de passage. Puis, chaque adhérent émet au début de chaque année solaire une informative à la faveur du compte de passage pour le mettre à zéro.

Le système des comptes multilatéraux présente donc une fermeture monétaire à son externe, surtout vis-à-vis du compte social, et une ouverture monétaire à son intérieur, c'est-à-dire vis-à-vis des autres comptes multilatéraux.

Instruments pour converser

Les instruments pour converser établissent la reliance multilatérale à forme d'astérisque, entre les opérateurs multilatéraux. Chaque opérateur multilatéral dit aux autres : « Ma proposition de modifier ou de créer des nouveaux instruments d'interinformation passe si chacun de vous est d'accord ».

Art. 8 : Avis de retrouvaille

Chaque opérateur multilatéral peut envoyer aux autres un avis de retrouvaille. C'est lui qui décide la date, l'horaire, et le thème de conversation. La retrouvaille permet d'instaurer pour un même thème un nombre de conversations multilatérales proportionnel aux opérateurs multilatéraux présents. La

retrouvaille permet la formation de groupes qui renvoient à une pluralité personnelle et particulière à chacun (je--vous).

L'engagement dans le groupe thématique ou territorial concerne seulement les adhérents qui veulent s'engager. Si le thème est la formation d'un groupe thématique, les conversations multilatérales réussissent dès qu'il y a au moins trois opérateurs multilatéraux qui s'engagent. Si le thème est la formation d'un groupe territorial, les conversations multilatérales réussissent dès qu'il y a au moins trois opérateurs multilatéraux qui s'engagent et qui résident dans le même centre habité.

La modification ou la création d'instruments d'interinformation concerne chacun des opérateurs multilatéraux, même des ceux qui sont absents à la retrouvaille. Ce type de conversations multilatérales réussit dès qu'il y a un opérateur multilatéral qui trouve le consensus de tous les autres à sa proposition. Peu importe s'il ne s'agit pas du même opérateur multilatéral qui a eu l'initiative d'envoyer l'avis de retrouvaille.

Art. 9 : Compte-rendu de la retrouvaille

Le même opérateur multilatéral qui a envoyé l'avis de retrouvaille se charge de rédiger un compte-rendu de la retrouvaille et de l'envoyer aux autres, autant à ceux qui étaient présents qu'à ceux qui étaient absents. Le compte-rendu est une relation que l'opérateur multilatéral fait pour informer les autres.

Liste des adhérents

N°	Adhérent	Adresse postale	Téléphone et Fax	E-mail
01	Esther			
02	George			
03	Louis			
04	Sabine			
05	Léandre			
06	Sylvie			
07	éric			
08	Anita			
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				

19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
38				
39				

Les instruments pour transférer

Catalogne des annonces

En offre	Annonce	En requête
1	Manutention et nettoyage des jardins	6
4	Produits agricoles biologiques	5
2, 4	Coiffures et massages	1, 3
1	Garde d'enfants	4
7	Garde des animaux domestiques	3
4	Ménage	3
3	Préparation de repas	8
5	Leçons du jeu aux dames	1
6	Leçons de violon	7
3	Leçons de matières scolastiques	8
3	Leçons d'espéranto	2, 4, 5, 6, 8
4	Travaux à l'ordinateur	1, 2, 3, 5, 6, 7, 8
2	Lavage de véhicules	4
2	Constructions et réparations	1
8	Petits travaux de couture	6
5	Transports	7
3, 5, 7	Aide pour déménagements	6

08. George répare le tambourin de Esther.
09. Léandre enseigne à Esther le jeu aux dames.
10. Louis corrige les dissertations de chimie à Anita.
11. Sabine cueille des feuilles de salade bio pour Léandre.
12. Léandre transporte éric à la gare.
13. George lave l'auto de Sabine.
14. Sabine fait le ménage chez Louis.
15. Esther garde l'enfant de Sabine.
16. Sylvie enseigne violon à éric.
17. éric, Louis et Léandre aident Sylvie à déménager.
18. Louis enseigne espéranto à Sylvie, Léandre, Sabine, Anita, George.

Les instruments pour avertir

Informative

Unité de compte

Unités de mesure	Valeurs mesurées	Unité de compte	Valeur comptabilisée
Misthòs+Heure-de-vie	Valeur émotionnelle+valeur horaire	Misthòs	Valeur de reconnaissance

Formulaire pour les informatives

Receveur	Donateur	Système de Réciprocité Indirecte
En date _____ est transité par le SRI	En date _____ est transité par le SRI	En date _____ est transité par le SRI
le transfert _____	le transfert _____	le transfert _____
valeur de reconnaissance __ misthòs	valeur de reconnaissance __ misthòs	valeur de reconnaissance ____ misthòs
du donneur _____	du donneur _____	du donneur _____
au receveur qui signe.	au receveur qui signe.	au receveur qui signe.
Signature _____	Signature _____	Signature _____

Supposons que le programme de gestion du SRI soit dans un site internet et que chaque adhérent sache y accéder, remplir le formulaire et enregistrer l'informatif. Pour les transferts où les adhérents impliqués sont seulement deux, le receveur calcule la valeur de reconnaissance et remplit un formulaire. Pour les transferts où les personnes impliquées sont plus de deux, on procède de la façon suivante :

- dans l'exemple des transferts n° 01, il y a un seul donneur qui transfère avec tous les autres adhérents. Sabine a employé un peu moins de 8 heures-de-vie. Du moment que tous les 8 adhérents

bénéficient des instruments élaborés, chacun des autres receveurs émet une informative de la valeur de reconnaissance ainsi calculée : $1/8$ des heures-de-vie employées par Sabine, plus la valeur émotionnelle ;

- dans l'exemple n° 17, il y a plusieurs donneurs qui transfèrent avec un seul receveur. Chaque donneur a employé au moins une heure-de-vie. Sylvie émet une informative pour chaque donneur de la valeur de reconnaissance ainsi calculée : une heure-de-vie employée par chacun, plus la valeur émotionnelle suscitée par chacun ;

- dans l'exemple n° 18, il y a un seul donneur qui transfère avec plusieurs receveurs. Louis a employé 5 heures-de-vie. Chacun des 5 receveurs émet une informative de la valeur de reconnaissance ainsi calculée : $1/5$ des heures-de-vie employées par Louis plus la valeur émotionnelle suscitée par Louis.

Les valeurs de reconnaissance (VR) des transferts effectués sont :

01. VR : 10 Mithòs pour chacun des autres.

02. VR : 43 Mithòs.

03. VR : 35 Mithòs.

04. VR : 27 Mithòs

05. VR : 32 Mithòs.

06. VR : 23 Mithòs.

07. VR : 08 Mithòs.

08. VR : 07 Mithòs.

09. VR : 12 Mithòs.

10. VR : 06 Mithòs.

11. VR : 14 Mithòs.

12. VR : 11 Mithòs.

13. VR : 11 Mithòs.

14. VR : 21 Mithòs.

15. VR : 23 Mithòs.

16. VR : 55 Mithòs.

17. VR : 13 Mithòs à chacun.

18. VR : 12 Mithòs de chacun.

Comptes multilatéraux

Prospecte des enregistrements

N°	Esther	George	Louis	Sabine	Léandre	Sylvie	éric	Anita
01	- 10	- 10	- 10	+ 70	- 10	- 10	- 10	- 10
02	+ 43					- 43		
03			- 35				+ 35	
04			+ 27					- 27
05	- 32	+ 32						
06						- 23		+ 23
07			- 08	+ 08				
08	- 07	+ 07						
09	- 12				+ 12			
10			+ 6					- 06
11				+ 14	- 14			
12					+ 11		- 11	
13		+ 11		- 11				
14			- 21	+ 21				
15	+ 23			- 23				
16						+ 55	- 55	

17			+ 13		+ 13	- 39	+ 13	
18		- 12	+ 60	- 12	- 12	- 12		- 12
Solde	+ 05	+ 28	+ 32	+ 67	0	- 72	- 28	- 32

L'adhérent qui voudrait abandonner le système doit effectuer des transferts pour remettre à zéro le solde de son compte multilatéral. Seulement ainsi on maintient la symétrie multilatérale entre le solde de n'importe quel compte multilatéral et la somme algébrique des autres comptes.

Léandre a déjà le solde à zéro. Au cas où il abandonnerait son compte, la somme algébrique des autres soldes comptables serait zéro. Il n'y aurait aucun problème, parce qu'il y aurait la reliance multilatérale entre les autres soldes comptables.

Au cas où, par contre, n'importe quel autre adhérent abandonnerait son compte, la somme algébrique des autres soldes comptables ne serait pas zéro. Dans ce cas, il y aurait un problème, puisqu'on créerait une situation de déliance multilatérale. Pour Sylvie, son solde serait -72 et la somme algébrique des autres soldes comptables serait +72, c'est-à-dire +05 +28 +32 +67 +0 -28 -32. Pour Esther, son solde serait +05 et la somme algébrique des autres soldes comptables serait -05, c'est-à-dire +28 +32 +67 +0 -72 -28 -32.

Que le solde du compte abandonné soit avec un chiffre négatif ou positif, peu importe. La situation de déliance multilatérale est toujours créée. Il faut que les autres adhérents interviennent pour rétablir la reliance multilatérale. Pour ce faire, le solde du compte de l'adhérent qui abandonne le système est mis à zéro en le partageant entre les autres comptes multilatéraux.

L'opération de partage du solde du compte abandonné pourrait être facilement automatisée par une adaptation des logiciels actuellement en usage auprès des expérimentations LETS, SEL, TR, BdT, REL et SRI. Toutefois, la plupart de ces logiciels ne le prévoient pas encore. Si les adhérents étaient des centaines, l'opération de partage sur les centaines de comptes multilatéraux ne serait pas convenable. Cela demanderait beaucoup de temps. Si les comptes abandonnés étaient beaucoup, cela le serait encore moins.

Jusqu'à quand les informaticiens n'interviennent pas pour adapter le système de comptes multilatéraux, le SRI fait recours à un compte spécial, le compte de passage. D'abord, on peut décharger temporairement dans le compte de passage le solde de n'importe quel compte multilatéral abandonné. Ensuite, chaque adhérent émet au début de chaque année solaire une informative à la faveur du compte de passage, pour le mettre à zéro.

Pour éviter que les cas d'abandon soient nombreux, surtout de la part de ceux qui auraient un solde négatif très élevé, l'expérimentation SRI prévoit deux limites de confiance. Ces limites sont fixées et peuvent être modifiées par les conversations multilatérales, durant les retrouvailles.

Les instruments pour converser

Avis de retrouvaille

Chaque adhérent peut envoyer aux autres un avis de retrouvaille. C'est lui qui décide la date,

l'horaire, et le thème de conversation.

Voici trois exemples :

1) Je vous propose de nous retrouver chez moi, le 26 février 1999 à 18 heures, pour converser sur le thème de la formation d'un groupe thématique.

L'adhérent : *Louis*

2) Je vous propose de nous retrouver chez moi, le 10 mars 1999 à 18 heures, pour converser sur le thème de la formation d'un groupe territorial.

L'adhérent : *Sylvie*

3) Je vous propose de nous retrouver chez moi, le 28 décembre 1999 à 18 heures, pour converser sur le thème de la modification des limites de confiance.

L'adhérent : *George*

Compte-rendu de la retrouvaille

Voici la suite des trois exemples précédents :

1) Le 26 février 1999 à 18 heures, Esther, George, Louis, Sabine, Léandre, Sylvie, éric et Anita, se sont retrouvés chez Louis pour converser sur le thème de la formation d'un groupe thématique. Les résultats ont été :

a) Tous les adhérents présents ont décidé de former un groupe thématique, dénommé « Astérisque », voué à la recherche scientifique et à la création de nouveaux instruments d'interinformation.

b) Les retrouvailles se tiennent chaque semaine.

Les conversations multilatérales sont terminées à 21h15.

L'adhérent : **Louis**

2) Le 10 mars 1999 à 18 heures, Sabine, George et Sylvie, tous résidents dans le même centre habité, se sont retrouvés chez Sylvie pour converser sur le thème de la formation d'un groupe territorial. Les résultats ont été :

a) Tous les adhérents ont décidé de former un groupe territorial, dénommé « Sogliano », voué à la divulgation des instruments d'interinformation dans leur centre habité.

b) Les retrouvailles se tiennent chaque mois.

Les conversations multilatérales sont terminées à 21h30.

L'adhérent : **Sylvie**

3) Le 28 décembre 1999 à 18 heures, Esther, George, Louis, Sabine, Léandre, Sylvie, éric et Anita, se sont retrouvés chez George pour converser sur le thème de la modification des limites de confiance. Les résultats ont été :

a) les limites de confiance passent de 250 à 500 Msthòs ;

b) la limite inférieure est -500 Msthòs, la limite supérieure est +500 Msthòs.

Les conversations multilatérales sont terminées à 21h40.

L'adhérent : **George**

Bibliographie

AMOREVOLE M. Rosa, *BANCA DEL TEMPO Istruzioni per l'uso*, Bologna, EMI, 1999.

AMOREVOLE M. Rosa, « Les Banques du Temps : Liens et opportunités », in *Silence* N°246/247, Lyon, Juillet-Août 1999.

ARISTOTE, *La Métaphysique*, liv. Δ. § 9, t. I, Vrin.

BAYON Denis, *Les S.E.L., pour un vrai débat*, Levallois-Perret, Éditions Yves Michel, 1999.

BERNARD Michel, « Le faux départ de 1987 », in *Silence Hors-série – Les systèmes d'échanges Locaux. Pour changer, échangeons. Dossier coordonné par BERNARD Michel et LUQUET Jean-Marc*, Lyon, 1998.

BLANC Jérôme, « Les monnaies parallèles, une composante normale des usages monétaires », in *Transversales Science Culture*, N°58, Paris, Juillet-Août 1999.

BLANC Jérôme, *Les monnaies parallèles, unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, 2000.

BLANC Jérôme, « Monnaies locales et lien social: les Systèmes d'Échange Local », contribution au colloque international : « Les Systèmes Locaux de Réciprocité Indirecte », 11-12 août 1998, Martano, Italie.

BOHM David, *Universo, mente, materia. L'ordine sottostante al caos nella fisica moderna*, (trad. 1980 de : Wholeness and Implicate Order), Como, red studio redazionale, 1996.

BOOKCHIN Murray, *Une société à refaire. Pour une écologie de la liberté*, Lyon, Atelier de Création Libertaire, 1992.

BRENDLE Klara, « Was ist ein Tauschring », in *Tauschringe in Deutschland*, Kreuzberger Tauschring – Berlin, 1997.

CAILLÉ Alain, « Trente thèses pour contribuer à l'émergence d'un gauche nouvelle et universalisable », in *Comment peut-on être anticapitaliste ? La revue du M.A.U.S.S.*, Paris, N° 9, 1^{er} semestre 1997, La Découverte/M.A.U.S.S.

Centre Auguste et Léon Walras, Institut des Sciences de l'Homme, Lyon *Sens et porté de l'économie Solidaire*, Dossier scientifique pour les « Deuxièmes rencontres inter-universitaires de l'économie sociale et solidaire », Lyon 5-7 février 2002.

DELAS Jean-Pierre et MILLY Bruno, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Sirey Éditions Dalloz, 1997.

DE FILIPPIS Vittorio et SOULE Véronique (interview à Carlos de SANZO recueilli par), « Nous voulons une loi pour légaliser le troc », in *Libération*, jeudi 22 août 2002.

DUPOUIS Serge, « Robert Owen et les billets de travail. Grande-Bretagne (1832-1834) », in *Silence*, Hors-série - Les systèmes d'échanges locaux. Pour changer, échangeons. Dossier coordonné par BERNARD Michel et LUQUET Jean-Marc, Lyon, 1998.

DURANT Gilbert, *Introduction à la mythologie. Mythes et sociétés*, Paris, Éditions Albin Michel, S.A., 1996.

GESELL Silvio, *The natural economic order*, (traduction de Philip Pye M.A., <http://www.systemfehler.de/en/neo/>.)

GORZE André, *Misères du présent. Richesse du possible*, Paris, Éditions Galilée, 1997.

GRISENDI Adele, « Le Banche del Tempo italiane: Parma, Sant'Arcangelo di Romagna, Ivrea, Padova e Roma », in AMOREVOLE Rosa, COLOMBO Grazia, GRISENDI Adele, *La Banca del Tempo. Come organizzare lo scambio di tempo: i valori, i principi, i protagonisti*, Milano, Franco Angeli, 1996.

HEIDEGGER Martin, *L'Être et le Temps*, (1927), Paris Gallimard, 1986.

Henry Pascale, Laacher Smaïn, Lenfant Alain et Ristori Nathalie, *Système d'échange local. Les S.E.L. en juin 1998*. Étude nationale réalisée pour les SEL en accord avec Sel'idaire, 1999.

HOBBS Thomas, *Léviathan, Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, (1651), Sirey, 1971.

HOTTOIS Gilbert, *De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1997.

HUERTAS Francis, « Avec 200 millions de coupures en circulation, le "crédito", monnaie officieuse, est dépassé par son succès », in *Libération*, jeudi 22 août 2002.

KANT Emmanuel, *Métaphysique des mœurs, Doctrine du droit*, Paris, Vrin, 1^{re} partie.

KENNEDY M., *Libérer l'argent de l'inflation et des taux d'intérêt. Créer un moyen d'échange que tout le monde puisse utiliser et qui protège la Terre* [1990], Genève, Éditions Vivez Soleil, 1996.

KNIGHTS R. et EVANS Nic, « Lets Intertrading – a local experiment », contribution au colloque international : « Les Systèmes Locaux de Réciprocité Indirecte », 11-12 août 1998, Martano, Italie, publiée par *Silence N°246/247* (Dossier : autour des SEL) , Lyon, 1999.

LAACHER Smaïn, « L'État et les systèmes d'échange locaux. Tensions et intentions à propos des notions de solidarité et d'intérêt général. L'exemple du procès de Foix », in *Politix Revue des sciences sociales du politique. Définir l'intérêt général*, n°42, deuxième trimestre, Paris, L'Harmattan, 1998.

LARDEAU George, « L'argent fictif peut sauver un tissu social malade », in *Silence*, Hors-série - Les systèmes d'échanges locaux. Pour changer, échangeons. Dossier coordonné par BERNARD Michel et LUQUET Jean-Marc, Lyon, 1998.

LATOUCHE Serge, « La monnaie au secours du social ou le social au secours de la monnaie : les SEL et l'informel », in *Comment peut-on être anticapitalistes ? La revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, Paris, n° 9, 1^{er} semestre 1997, La découverte/M.A.U.S.S.

LATRIVE Florent, « La monnaie qui ne perd rien au change », in *Libération*, jeudi 22 août 2002.

LEE R., « Moral money? LETS and the social construction of local economic geographies in Southeast England », in *Environment and Planning*, Grande Bretagne, Pion, Vol. 28, 1996.

LEMAITRE Alain, « Le miracle de Wörgl au Tyrol », in *Silence*, Hors-série - Les systèmes d'échanges locaux. Pour changer, échangeons. Dossier coordonné par BERNARD Michel et LUQUET Jean-Marc, Lyon, 1998.

LETSLINK U.K., *The LETS Info Pack*, sixth edition, The UK Development agency, 61 Woodcock Warminster Wilts BA12 9DH.

LIETAER Bernard, « Community Currencies: A new Tool for the 21st Century », in *World Business Academy Perspectives*, vol. 8, n.2, Berrett-Koehler Publisher, 1994.

LIETAER Bernard, *The social impact of electronic money: a challenge to the European union? A Report to the European Commission's Forward Studies unit, Brussels, And Instituto de Prospectiva Technologica, Sevilla*, European Commission, Forward Studies Unit, February 1998, p. 31, e p. 48 bis.

LOCKE John, *Traité sur le gouvernement civil*, (1690), (trad.), Flammarion, 1992.

Loi 8 mars 2000, n. 53, in la *Gazzetta Ufficiale* n. 60 du 13 mars 2000.

LOPEZLLERA Luis, « “L’autre Bourse de Valeurs” et la création de marchés sociaux avec la monnaie alternative “Tlaloc” au Mexique », in SERVET Jean-Michel (dir.), *Exclusion et Liens financiers*, Paris, Economica, 1999.

LOURAU René, « Autogestion & Institution », in *Interrogations sur l’autogestion*, Lyon, Atelier de Création Libertaire, 1979.

MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l’échange dans les sociétés archaïques », pp. 143-279, in *Sociologie et anthropologie*, Paris, Quadrige/PUF, 1997 (VII édition).

PERNA Tonino, « Prefazione. La new economy e le “altreconomie” », in Palmese Barbara e Sereni Simone (a cura di), *Senza denaro. Guida ai sistemi di scambio non monetario*, Roma, Edizioni Lavoro, 2000.

POLANYI Karl, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983

PRIMAVERA Heloisa, *Monnaie sociale: permanence opportune ou rupture de paradigme ?*, <http://money.socioeco.org> 2001.

PRIMAVERA Heloisa, *La monnaie sociale : levier du nouveau paradigme économique*, <http://money.socioeco.org> 2001.

POUJOL Geneviève, « La dynamique sociale des associations », in *Les Cahiers de l’Animation*, n°39, 1983.

RIZZO Pantaleo, *L’imaginaire multilatéral. Système d’interinformation et reliance multilatérale. Profils sémantiques de LETS, SEL, TR, BdT, SRI*, Villeneuve d’Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, Thèse à la carte, 2002.

RIZZO Pantaleo, « Réciprocité Indirecte et Symétrie : l’émergence d’une nouvelle forme de solidarité », in SERVET Jean-Michel (sous la direction de), *Exclusion et Liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris, Éd. Economica, 1999.

ROBIN Jacques, « Perspectives pour les monnaies plurielles », in *Transversales Science Culture*, Paris, N°58, 1999.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat Social*, 1762, Chapitre 6, NRF La Pléiade, 1970.

SCHREINER Robert, « L'expérience de Lignièrès en Berry », in *Silence*, Hors-série - Les systèmes d'échanges locaux. Pour changer, échangeons. Dossier coordonné par BERNARD Michel et LUQUET Jean-Marc, Lyon, 1998.

SEL, Mode d'emploi. Guide à l'usage des personnes voulant créer un système d'échange local, Travail collectif diffusé par SEL'idaire en France depuis 1995.

SERVET Jean-Michel (dir.), *Une économie sans argent. Les Systèmes d'Échange Local*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

SHELDRAKE Rupert, *L'ipotesi della causalità formativa*, (trad. 1985 de : A New Science of Life: The Hypothesis of Formative Causation), Como, red studio redazionale, 1998.

Speciale del TG1, 01/02/1997.

TEMPLE Dominique et CHABAL Mireille, *La réciprocité et la naissance des valeurs humains*, Paris, L'Harmattan, 1995.

TRAVERSI Laura, *Le Banche del Tempo. Esame di nuovi dispositivi per lo scambio di risorse*, Università degli Studi di Verona, thèse inédite (présentée en vue de l'obtention du diplôme universitaire en services sociaux), 1997.

VIVERET Patrick, « Des monnaies plurielles, pour une économie plurielle », in *Transversales Science Culture*, N°58, Paris, Juillet-Août 1999.

VOILLOT-BRUNEL Bérengère, *Le guide des S.E.L. L'autre création de richesse*. Carnot, 1998.

WATTEAU Éric, « Les SEL en Belgique », in SERVET Jean-Michel (dir.), *Exclusion et Liens financiers. Rapport du Centre Walras, 1999-2000*, Paris, Economica, 1999.

WATTEAU Éric, « Reportage en Irlande, Au pays des LETS », in *Troc en Stock n°8*, Bruxelles, juin 1996.

WILLIAMS C. C., « Local exchange and trading systems: a new source of work and credit for the poor and unemployed? », in *Environment and Planning*, Grande Bretagne, Pion, Vol. 28, 1996.

ZURKE Lothar, « Le Tauschring en Allemagne », in *Silence* N°246/247, Lyon, Juillet-Août 1999.

Table des matières

Introduction. 5

L'économie sociale et solidaire. 9

L'approche théorique. 9

La totalité des monnaies est argent 11

La réciprocité est fondée dans l'association. 12

Tout système est ordonné hiérarchiquement 14

L'action stratégique des pouvoirs publics. 17

La stratégie de subordination. 18

La stratégie d'incorporation. 22

Le sens des instruments. 27

Le concept d'instrument 28

Le sens des instruments d'interaction. 28

Les instruments pour s'identifier 29

Les instruments pour échanger 31

Les instruments pour payer 34

Les instruments pour discuter 39

Le sens des instruments d'interinformation. 44

Les instruments pour s'authentifier 44

Les instruments pour transférer 46

Les instruments pour avertir 49

Les instruments pour converser 55

L'économie reliante. 59

Les imaginaires et les imaginations. 59

L'imaginaire social et l'imagination logique. 60

Imaginaire multilatéral, imagination redondante. 63

Le principe de l'oxymore. 68

La conjonction de la dualité. 69

La navette de l'économie reliante. 70

Les profils et les bassins sémantiques. 73

[Les concepts.](#) 73

[L'exemple du dernier bassin sémantique.](#) 74

[Les profils sémantiques du « nous ».](#) 81

[Les fonctions monétaires de l'argent](#) 81

[La fonction de compte.](#) 82

[La fonction de paiement](#) 84

[La fonction d'intermédiaire.](#) 87

[La fonction de réserve.](#) 88

[Les tentatives de reformer l'argent](#) 89

[L'expérimentation du billet de travail](#) 91

[Les expérimentations avec argent fondant](#) 97

[L'expérimentation allemande des années 1930.](#) 101

[L'expérimentation autrichienne des années 1930.](#) 101

[L'expérimentation française des années 1930.](#) 104

[Les expérimentations françaises des années 1950.](#) 105

[La limite de la conception gésellienne de l'argent](#) 110

[Les expérimentations par compensation.](#) 110

[La banque « WIR ».](#) 112

[Les expérimentations en argent complémentaire.](#) 117

[L'expérimentation « Ithaca Hour ».](#) 117

[L'expérimentation « Otra Bolsa de Valores ».](#) 120

[L'expérimentation « RGT ».](#) 122

[Les profils entre « vous » et « nous ».](#) 130

[La création du système multilatéral](#) 130

[Profil sémantique de la « Community Exchange ».](#) 133

[Profil sémantique du « LETSystem ».](#) 134

[Profil sémantique du « Green Dollar Exchange ».](#) 137

[Les courants parmi les expérimentations.](#) 138

[Le courant des valeurs d'usage et horaire.](#) 139

[Le profil sémantique de l'expérimentation « LETS ».](#) 139

[Le profil sémantique de l'expérimentation « SEL ».](#) 145

[Le profil sémantique de l'expérimentation « TR ».](#) 150

[Le courant de la seule valeur horaire.](#) 153

[Le profil sémantique de l'expérimentation « BdT ».](#) 153

[Le profil sémantique de l'expérimentation « REL ».](#) 157

[Le courant de la valeur de reconnaissance.](#) 159
[Le profil sémantique du « SSL-ASSEM ».](#) 159
[Le profil sémantique du « SRI-ASSEM ».](#) 163
[La continuité sémantique de l'expérimentation « SRI ».](#) 175

[Conclusions.](#) 178

[Annexes.](#) 186

[La question au Ministère des Finances.](#) 188

[Le règlement du SRI](#) 192

[Les instruments d'interinformation.](#) 198

[Les instruments pour s'authentifier](#) 198

[Formulaire d'adhésion.](#) 198

[Liste des adhérents.](#) 199

[Les instruments pour transférer](#) 200

[Catalogne des annonces.](#) 200

[Exemples de transfert](#) 201

[Les instruments pour avertir](#) 205

[Informative.](#) 205

[Comptes multilatéraux.](#) 207

[Les instruments pour converser](#) 209

[Avis de retrouvaille.](#) 209

[Compte-rendu de la retrouvaille.](#) 210

[Bibliographie.](#) 212

[Table des matières.](#) 220

[1] Centre Auguste et Léon Walras, *Sens et porté de l'économie Solidaire*.

[2] Alain CAILLÉ, « Trente thèses pour contribuer à l'émergence d'une gauche nouvelle et universalisable », in *Comment peut-on être anticapitaliste ?*, p. 321.

[3] Karl POLANYI, *La Grande Transformation*.

[4] Bernard LIETAER, « Community Currencies: A new Tool for the 21st Century », in *World Business Academy Perspectives*, p. 80.

[5] C. C. WILLIAMS, « Local exchange and trading systems: a new source of work and credit for the poor and

unemployed? », in *Environment and Planning*, pp. 1395-1415.

[6] R. LEE, « Moral money ? », in *Environment and Planning*, pp. 1377-1394.

[7] Speciale del TG1, 01/02/1997.

[8] Serge LATOUCHE, « La monnaie au secours du social ou le social au secours de la monnaie : les SEL et l'informel », in *Comment peut-on être anticapitalistes ?*, p. 270.

[9] Bernard LIETAER, *The social impact of electronic money: a challenge to the European union?*, p. 31, et p. 48 bis.

[10] Michel BERNARD et Jean-Marc LUCQUET (dossier coordonné par), « Les Systèmes d'Échanges Locaux », *Silence*, Hors-Série, 1998.

[11] Patrick VIVERET, « Des monnaies plurielles pour une économie plurielle », in *Transversales Science Culture*, pp. 1-2.

[12] *Ibid.*, p. 2.

[13] CAILLÉ, *op. cit.*

[14] *Ibid.*

[15] *Ibid.*

[16] Jacques ROBIN, « Perspectives pour les monnaies plurielles », in *Transversales Science Culture*, p. 24.

[17] *Ibid.*

[18] *Ibid.*, p. 23.

[19] *Ibid.*, p. 24.

[20] BLANC Jérôme, « Les monnaies parallèles, une composante normale des usages monétaires », in *Transversales Science Culture*, p. 5.

[21] *Ibid.*

[22] VIVERET, *loc. cit.*, p. 2.

[23] Éric WATTEAU, « Reportage en Irlande », in *Troc en Stock*, p. 21.

[24] Éric WATTEAU, « Les SEL en Belgique », in Jean-Michel Servet (dir.) *Exclusion et Liens Financiers*, p. 394.

[25] Par la lettre datée 22 novembre 1993 SD/FPC, Mrs S. Davies, manager du Citizens Advice Bureau, a clarifié à n'importe quel adhérent LETS ce qui suit : « In summary the Welfare Rights Unit recommends that you spend less than 16 hours per week on the favour exchange scheme and that you make sure that you can satisfy the Unemployment Benefit office that you are still available/actively seeking work if they find out that you are involved in the barter system. The value of the services you receive would not be treated as earnings and would not reduce any income support entitlement. »

[26] WATTEAU, *op. cit.*, p. 395.

[27] Smaïn LAACHER, « L'État et les systèmes d'échange locaux », in *Politix Revue des sciences sociales du politique*, pp. 140.

[28] *Ibid.*, pp. 140-141.

[29] Jean-Michel SERVET (dir.), *Une économie sans argent*, pp. 298-299.

[30] *Ibid.*, p. 298.

[31] Denis BAYON, *Les S.E.L., pour un vrai débat*, p. 95.

[32] SERVET, *op. cit.*, pp. 309-310.

[33] Art. 27 de la Loi 8 mars 2000, n. 53, publiée dans la « Gazzetta Ufficiale » n. 60 du 13 mars 2000.

[34] Dans l'atelier 5, mon intervention a été sur l'*Imaginaire SEL* et celle de Claire HEBERT SUFFRIN sur le *Réseau d'échanges Réciproques des Savoirs*, tandis que dans l'atelier 6, l'intervention de Rosa AMOREVOLE a été sur la *Banca del Tempo*.

- [35] Tonino PERNA, « Prefazione. La new economy e le “altreconomie” », in B. Palmese e S. Sereni (a cura di), *Senza denaro*, p. 10.
- [36] Geneviève POUJOL, « La dynamique sociale des associations », in *Les Cahiers de l'Animation*, p. 68.
- [37] Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du Contrat Social*, pp. 360-361.
- [38] POUJOL, *loc. cit.*
- [39] *Ibid.*
- [40] Thomas HOBBS, *Léviathan*, p. 178.
- [41] André GORZE, *Misères du présent*, p. 186.
- [42] ARISTOTE, *La Métaphysique*, p. 275.
- [43] Emmanuel KANT, *Métaphysique des mœurs*, p. 167.
- [44] Gilbert HOTTOIS, *De la Renaissance à la Postmodernité* pp. 145-146.
- [45] POUJOL, *loc. cit.*
- [46] John LOCKE, *Traité sur le gouvernement civil*.
- [47] POUJOL, *loc. cit.*
- [48] Martin HEIDEGGER, *L'Être et le Temps*, p. 166.
- [49] Certaines expérimentations ouvrent aussi un compte au système, mais ce compte n'est pas le compte d'un système social. Il ne génère aucune reliance structurée par la pluralité du « nous », car il n'y a aucune division du travail. Il s'agit simplement d'un compte de passage. Par exemple, dans les cas de mise à zéro de plusieurs comptes multilatéraux abandonnés, les soldes sont d'abord transférés sur le compte de passage, puis à la fin de l'année le solde de ce compte est partagé entre tous les comptes multilatéraux. Certaines expérimentations évitent même de faire ce partage annuel : quand un opérateur multilatéral donne en même temps un savoir à plusieurs opérateurs multilatéraux (par exemple, une leçon d'espéranto d'une heure), un seul receveur émet l'informatrice en faveur du donneur, tandis que chacun des autres émet une informatrice en faveur du compte de passage. Le compte de passage facilite les opérations comptables quand la comptabilité est faite sur papier ou quand le logiciel n'effectue pas automatiquement le partage du solde positif ou négatif d'un compte abandonné.
- [50] Les limites de confiance ont une utilité préventive contre les abus. La confiance est donnée à chaque opérateur multilatéral. Il y a le risque que quelqu'un abandonne son compte sans mettre le solde à zéro. Les limites de confiance sont fixées à une certaine distance de la valeur zéro. Si les abus sont rares, la distance augmente, autrement elle diminue.
- [51] Par exemple, celui qui veut adhérer peut s'adresser à n'importe quel opérateur multilatéral. Celui-ci a tous les instruments d'interinformation, dont le formulaire d'adhésion.
- [52] Les opérateurs multilatéraux s'envoient des e-mail ou, mieux encore, ils s'entretiennent devant une web-camera qui transmet les images et la voix. Pour l'adhésion au groupe thématique de conversation virtuelle, l'aspirant opérateur écrit un message à un opérateur multilatéral virtuel, en se présentant avec son adresse électronique et en lui exprimant son désir d'y adhérer. L'opérateur multilatéral virtuel transmet le message reçu à sa propre multitude. Chacun des autres opérateurs insère l'adresse électronique dans sa multitude personnelle pour la mettre à jour et puis lui souhaite la bienvenue par un e-mail envoyé à sa nouvelle multitude. L'aspirant opérateur multilatéral crée sa propre multitude en mettant les adresses électroniques qui lui arrivent dans un nouveau groupe qu'il forme sous la rubrique de la messagerie électronique.
- [53] Toutefois, entre la connaissance directe et la connaissance indirecte, il n'y a pas un saut. Il y a, plutôt, un passage graduel de la perception (ou sensation) d'une personne qui interprète une singularité (je--tu) et d'autre part d'une personne qui interprète une pluralité (je--vous). Il n'est pas rare de voir des petits réseaux d'entraide (au titre de l'amitié ou du bon voisinage) où existent différentes formes de donner à quelqu'un et de recevoir de quelqu'un d'autre. Cela même en l'absence d'instruments d'avertissement sur papier ou sur logiciel.
- [54] HOTTOIS, *op. cit.*, pp. 36-37.
- [55] David BOHM, *Universo, mente, materia*.
- [56] Rupert SHELDRAKE, *L'ipotesi della causalità formativa*.

- [57] Jean-Pierre DELAS et Bruno MILLY, *Histoire des pensées sociologiques*, p. 12.
- [58] *Ibid.*
- [59] Gilbert DURANT, *Introduction à la mythologie*, p. 133.
- [60] *Ibid.*, p. 121.
- [61] *Ibid.*, p. 87.
- [62] De l'Antiquité au Moyen Âge et à la Modernité le « nous » est passé de l'Idée en soi à l'idée pensée et voulue par Dieu et au Sujet pensant.
- [63] *Ibid.*, p. 118.
- [64] *Ibid.*, p. 85.
- [65] *Ibid.*
- [66] *Ibid.*
- [67] *Ibid.*
- [68] *Ibid.*
- [69] *Ibid.*
- [70] TEMPLE et CHABAL, *op. cit.*, p. 229.
- [71] ARISTOTE, *Éthique*, (V, 8, 1133 a 22) (V V 10), in TEMPLE et CHABAL, *op. cit.*, p. 230.
- [72] POLANYI, *op. cit.*
- [73] Antiquement, l'objet monétaire de l'argent était un produit particulier de la terre. Par exemple, le mot *dracma* (nom de l'unité de compte de l'argent grec) indiquait la quantité de grains de riz qui entraient dans la poignée d'une main. Puis l'objet monétaire a été le métal précieux (argent, or ou alliage). Par exemple, entre le VII^e et le VI^e siècle A.C., en Lydie, Asie Mineure, l'argent était frappé avec de pièces d'électrum, un alliage d'or et d'argent.
- [74] Par exemple, les certificats de crédits avaient déjà commencé à être utilisés dans le bas Moyen Âge. Leur valeur était équivalente à une quantité déterminée d'or ou d'argent qui avait été déposée dans les coffres-forts de certaines banques. À n'importe quel moment, ces banques pouvaient faire la conversion des certificats de crédits en métaux précieux. Quand la confiance vis-à-vis des certificats a augmenté, les billets de banque ont pris l'avantage sur les métaux précieux. Les banquiers ont compris que la quantité de métaux précieux qu'ils devaient tenir à disposition dans les coffres-forts pouvait être limitée, puisqu'il n'y avait pas beaucoup de monde qui se présentait pour en faire la conversion. Une grande partie de l'or ou de l'argent disponible pouvait donc être destiné à d'autres usages, tels que ceux de réserve de valeur.
- [75] L'État-Nation a ouvert les routes et a soumis les petites communautés locales, souvent formées d'administrations domestiques assez autarchiques ou de petits villages, à son objet monétaire et à sa loi. Les biens communs des voisinages ont été substitués par les biens publics des villes et des États. Au développement rural des petits villages s'est substitué le développement urbain des grandes villes commerciales, industrielles et du tertiaire.
- [76] Le terme « échange » serait plus convenable quand on donne une marchandise concrète pour recevoir une autre marchandise concrète. Le terme plus correct, en présence de monnaie dont le support matériel n'a pas de valeur en soi, est celui de « commutation ».
- [77] SERVET, *Une économie sans argent*, pp. 65-66.
- [78] *Ibid.*, p. 66.
- [79] *Ibid.*, p. 67.
- [80] *Ibid.*
- [81] Serge DUPUIS, « Robert Owen et les billets de travail », in *Silence*, Hors-série, pp. 5-6.
- [82] *Ibid.*, p. 6.
- [83] *Ibid.*

[84] SERVET, *op. cit.*, pp. 67-68.

[85] Silvio Gesell est né en 1862 à San Vith, sur la frontière de l'Allemagne avec le Luxembourg, d'un père allemand et d'une mère française. En 1886, il a émigré en Argentine, où a fait une fortune économique comme importateur et entrepreneur de manufactures. Dans son premier œuvre de 1891 (*Currency Reform as Bridge to the Social State*), Gesell a construit la proposition bien célèbre de recourir à un objet monétaire non thésaurisable. À cet œuvre, suivirent les études sur les effets désastreux de la déflation et la nécessité de stabiliser le pouvoir d'achat de l'argent. En se retirant en Suisse, il a écrit : *The Natural Economic Order* (1906). En 1919, Gustav Landauer, un des majeures figures de la révolution allemande du 1918-19, invita Gesell à devenir ministre des finances dans la très brève République bavaroise. Les deux personnes furent arrêtées et accusées de trahison. Landauer fut assassiné en prison, tandis que Gesell fut relaxé. Il continua à publier activement à Berlin, où il moura en 1930. Pour une description plus complète, voir <http://www.systemfehler.de/en/neo/>.

[86] Silvio GESELL, *The natural economic order*, (traduction de Philip Pye M.A., <http://www.systemfehler.de/en/neo/>.)

[87] SERVET, *op. cit.*, p. 62.

[88] *Ibid.*, p. 75.

[89] *Ibid.*, pp. 77-78.

[90] Alain LEMAITRE, « Le miracle de Wörgl au Tyrol », in *Silence*, Hors-série, p. 8.

[91] *Ibid.*

[92] M. KENNEDY, *Libérer l'argent de l'inflation et des taux d'intérêt*, p. 45.

[93] LEMAITRE, *loc. cit.*, p. 9.

[94] *Ibid.*

[95] LAACHER, *loc. cit.*, p. 125.

[96] Robert SCHREINER, « L'expérience de Lignières en Berry », in *Silence*, Hors-série, p. 10.

[97] SCHREINER, *loc. cit.*, p. 12.

[98] *Ibid.*

[99] Ordonnance 58-1928 publiée le 24 décembre 1958, au *Journal officiel*, p. 11761, in LAACHER, *loc. cit.*, p. 128.

[100] George LARDEAU, « L'argent fictif peut sauver un tissu social malade », in *Silence*, Hors-série, p. 11.

[101] Jérôme BLANC, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, p. 229.

[102] *Ibid.*, p. 230.

[103] SERVET, *op. cit.*, p. 72.

[104] Pour l'historique du WIR, voir le site internet <http://www.wir.ch/francais/gesamt/index.html>.

[105] BLANC, *op. cit.*, p. 233.

[106] *Ibid.*, pp. 233-234.

[107] Pour en savoir plus:

<http://www.lightlink.com/hours/ithacahours/italian.html>

[108] Luis LOPEZLLERA, « "L'autre Bourse de Valeurs" et la création de marchés sociaux avec la monnaie alternative "Tlaloc" au Mexique », in SERVET, *Exclusion et Liens financiers*, p. 410.

[109] *Ibid.*, p. 410.

[110] *Ibid.*

[111] Heloisa PRIMAVERA, *Monnaie sociale: permanence opportune ou rupture de paradigme ?*, <http://money.socioeco.org> 2001.

- [112] Heloisa PRIMAVERA, *La monnaie sociale : levier du nouveau paradigme économique*, <http://money.socioeco.org> 2001.
- [113] PRIMAVERA, *La monnaie sociale*.
- [114] PRIMAVERA, *Monnaie sociale*.
- [115] *Ibid.*
- [116] *Ibid.*
- [117] *Ibid.*
- [118] *Ibid.*
- [119] *Ibid.*
- [120] PRIMAVERA, *La monnaie sociale*.
- [121] Vittorio DE FILIPPIS et Véronique SOULE (interview à Carlos de SANZO recueilli par), « Nous voulons une loi pour légaliser le troc », in *Libération*, p. 4.
- [122] Francis HUERTAS, « Avec 200 millions de coupures en circulation, le “crédito”, monnaie officieuse est dépassé par son succès. », in *Libération*, p. 2.
- [123] Florent LATRIVE, « La monnaie qui ne perd rien au change », in *Libération*, p. 3.
- [124] René LOURAU, « Autogestion & Institution », in *Interrogations sur l'autogestion*, p. 35.
- [125] *Ibid.*
- [126] Murray BOOKCHIN, *Une société à refaire. Pour une écologie de la liberté*, p. 132.
- [127] LOURAU, *loc.cit.*, p. 35.
- [128] BOOKCHIN, *op. cit.*, pp. 134-135.
- [129] SEL, *Mode d'emploi*, p. 8.
- [130] LETSLINK U.K., *The LETS Info Pack*, p. 7.
- [131] LETSLINK U.K., *op. cit.*, pp. 7-8.
- [132] *Ibid.*, pp. 8-9.
- [133] *Ibid.*, p. 8.
- [134] *Ibid.*, pp. 10-11.
- [135] Cf. Jérôme BLANC, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, p. 239.
- [136] LETSLINK U.K., *op. cit.*, pp. 12-16.
- [137] Richard KNIGHTS et Nic EVANS, « Lets Intertrading – a local experiment », in *Silence N°246/247* (Dossier : autour des SEL), p. 24.
- [138] LETSLINK U.K., *op. cit.*
- [139] KNIGHTS et EVANS, « Lets Intertrading – a local experiment », http://www.regione.emilia-romagna.it/ass_sociali/btempo/index.htm.
- [140] Michel BERNARD, « Le faux départ de 1987 », in *Silence Hors-série*, p. 60.
- [141] Au colloque international de Martano, François Terris a précisé que la première dénomination était: « Premier Système L.E.T.S pyrénéen ».
- [142] Au colloque international de Martano, Philippe et Françoise Lenoble ont souligné l'engagement du mouvement espérantiste et du mouvement écologiste dans le développement de l'expérimentation SEL.

[143] Jérôme BLANC, « Monnaies locales et lien social: les Systèmes d'Échange Local », contribution au colloque international : « Les Systèmes Locaux de Réciprocité Indirecte », Martano, Italie.

[144] *SEL, Mode d'emploi*, p. 27.

[145] BLANC, *loc. cit.*

[146] Bérengère VOILLOT-BRUNEL, *Le guide des S.E.L.*, p. 26.

[147] BLANC, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, p. 259.

[148] *SEL, Mode d'emploi*, p. 38.

[149] *Ibid.*

[150] *Ibid.*

[151] *Ibid.*

[152] Pascale Henry, Smaïn Laacher, Alain Lenfant et Nathalie Ristori, *Système d'échange local*, p. 12.

[153] *Ibid.*

[154] Informations données par Uta Hermel durant le colloque international de Castelnuovo Fogliani (Piacenza, Italie), en décembre 2000.

[155] Klara BRENDELE, « Was ist ein Tauschring », in *Tauschringe in Deutschland*, p. 6.

[156] Lothar ZURKE, « Le Tauschring en Allemagne », in *Silence* N°246/247, p. 11.

[157] Adele GRISENDI, « Le Banche del Tempo italiane: Parma, Sant'Arcangelo di Romagna, Ivrea, Padova e Roma », in Rosa AMOREVOLE, Grazia COLOMBO, Adele GRISENDI, *La Banca del Tempo*, p. 45.

[158] *Ibid.*, p. 48.

[159] <http://www.cgil.it/cittadinoritrovato/tempomat/BANCHE-ITALIANE.htm>

[160] GRISENDI, *op. cit.*, p. 46.

[161] Rosa AMOREVOLE, « Les Banques du Temps », in *Silence* N°246/247, p. 5.

[162] « Le Fonds Heures est un compte spécial qui est utilisé à l'intérieur de la comptabilité BdT. Dans ce compte, sont :

- créditées les heures dévolues par chaque adhérent comme participation au *coût en temps* pour la gestion de la BdT (si cela est prévu par le règlement) ;
- créditées les heures excédantes la couverture de la prestation de groupe offerte (par exemple : si Luc enseigne anglais pour deux heures à Marine et Jeanne, Luc devra recevoir un chèque de deux heures pour la couverture de la prestation qu'il a offert, tandis que Marine et Jeanne devront remplir chacune un chèque de deux heures pour avoir reçu la leçon d'anglais. Une d'elles titrera le chèque à Luc, l'autre au Fonds Heures) ;
- créditées les heures que les adhérents ont données ;
- débitées les heures relatives aux activités de gestion ou de promotion de la BdT ;
- débitées/créditées les heures pour la fermeture des comptes des adhérents qui ont abandonné la Banque sans mettre à zéro leur compte ;
- débitées les heures affectées en aide aux adhérents en difficulté ;
- autre, ainsi comme mieux détaillé dans le chapitre concernant la comptabilité »

Rosa AMOREVOLE, *Banca del Tempo, Istruzioni per l'uso*, pp. 29-30.

[163] La MAG6 est la 6^e Mutuelle AutoGérée créée en Italie. Elle opère à Reggio Emilia et s'occupe de finance éthique.

[164] MAG6 (sous la direction de), *REL*, 1997, Reggio Emilia, mag6@comune.re.it, p. 6.

[165] Pantaleo RIZZO, « Réciprocité Indirecte et Symétrie », in Jean-Michel SERVET (dir.), *Exclusion et Liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, p. 402.

[166] Marcel MAUSS, « Essai sur le don », pp. 143-279, in *Sociologie et anthropologie*.

[167] RIZZO, *op. cit.*

[168] RIZZO, *op. cit.*, p. 403.

[169] Laura TRAVERSI, *Le Banche del Tempo*, p. 31.

[170] RIZZO, *op. cit.*, p. 404.

[171] Pantaleo RIZZO, *L'imaginaire multilatéral*, p. 237.

[172] Parmi les intervenants des autres expérimentations il y avait :

- Jean-Michel SERVET (professeur d'économie) et Jérôme BLANC (économiste) du Centre Walras de l'Université Lyon 2 ;
- François TERRIS (initiateur du SEL pyrénéen) et Philippe et Françoise LENOBLE (initiateurs du SEL villeneuvois) ;
- Lothar ZURKE et Dorothée PIERRET des TR de Berlin ;
- Éric WATTEAU (fonctionnaire belge du Ministère des Finances – atelier de réflexion sur le SEL et le LETS) ;
- Bob LACROIX (coordinateur de l'InterSel belge) ;
- Carlo AULIZIO (initiateur du SRI-Lugerah) et Giacomo Aprile (initiateur d'une expérimentation type SEL en Sicile) ;
- Rosa Amorevole (de l'atelier interrégional des BdT), Tiziana CERBAI (responsable de guichet d'une BdT de Bologne) ;
- Marité CALLONI (initiatrice d'une BdT de Turin) ;
- Piero GATTO, Bibi BELLINI, Lucio LANZA et d'autres adhérents de la BdT de Bologne.

[173] Une partie des actes du colloque international a été publiée en France par la revue *Silence* sur "Dossier: autours des SEL", N°246/247, p. 28.

Les interventions en italien sont sur le site http://www.regione.emilia-romagna.it/ass_psociali/btempo/index.htm.

Les actes complets en français et en italien sont auprès de pantaleo.rizzo@libero.it

[174] Le site internet <http://money.socioeco.org> donne plus d'informations.

[175] Primavera, *La monnaie sociale*, p. 3.